VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 22 FEVRIER 1928 NUMERO 39

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - $2.50
Europe - - - $3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La Session Provinciale

OU VA-T-ON PRENDRE L'ARGENT?

Le gouvernement propose une imposition spéciale sur la propriété pour alimenter le fonds des pensions de vieillesse — La ville de Winnipeg trouve le fardeau trop onéreux — L'opposition s'élève contre toute taxe nouvelle

Jeudi, la séance de la Chambre n'a duré qu'un peu plus d'une heure et dans ce bref laps de temps l'ordre du jour a été pour ainsi dire épuisé. Quelques-uns voient là un indice de prorogation prochaine et nos députés songeraient déjà à boucler leurs malles. On dit même que le gouvernement va leur demander de siéger tous les soirs, afin de hâter l'expédition des affaires.

Où prendre l'argent?

Le bill des pensions de vieillesse constitue en ce moment la pièce de résistance de législation. Tous les groupes se sont trouvés d'accord pour louer hautement le principe de la mesure. Quelques représentants favoriseraient même une allocation mensuelle plus généreuse et une limite d'âge inférieure à 70 ans.

Pour ce qui est de trouver les fonds nécessaires, on ne s'entend pas aussi bien. La province devra payer la moitié des sommes distribuées aux bénéficiaires de pensions et de plus elle aura à porter le coût entier de l'administration nouvelle, qui sera placée entre les mains de la Commission des indemnités aux travailleurs. Le gouvernement propose à cette fin une imposition spéciale sur la propriété. Cette méthode est vivement critiquée par l'opposition. MM. Haig et Evans trouvent injuste que la propriété urbaine et rurale soit appelée à porter seule tout le fardeau. Winnipeg trouve déjà qu'il en a assez, surtout quand le gouvernement a accaparé toutes les autres sources de revenu: impôt sur le revenu, taxe sur les amusements, taxe sur les automobiles, et néglige même de payer des taxes sur les propriétés du gouvernement.

M. Bracken est prêt à accueillir tout autre plan pour financer les pensions de vieillesse. La province, estime-t-il, ne peut assumer cette charge avec ses revenus actuels et il faut trouver une méthode quelconque pour se procurer l'argent. M. Haig se demande à quoi rime cette farce du gouvernement d'avoir réduit, il y a quelques semaines, la taxe du revenu supplémentaire, s'il songe à imposer une nouvelle taxe sous un autre nom.

Le premier ministre a parlé tout spécialement de l'opposition au projet qui s'est fait jour à l'hôtel de ville de Winnipeg. Quelques membres du conseil semblent être sous l'impression que la taxe destinée à alimenter le fonds des pensions constitue un fardeau particulièrement lourd pour la ville. Cette crainte est sans fondement, car l'imposition portera également sur toutes les municipalités. Cependant le gouvernement étudie la possibilité de tenir Winnipeg en dehors du bénéfice de la loi, si le conseil de ville s'oppose à payer sa part pour en assurer le fonctionnement.

Une dépense de $500,000

On estime qu'il y a au Manitoba environ 13,000 personnes au-dessus de 70 ans. En supposant que 7,000 d'entre eux aient droit à la pension et reçoivent le maximum, il en coûterait à la province $840,000; mais on a calculé que la dépense totale serait approximativement de $500,000. En plus des qualifications de résidence et de nationalité, pour avoir droit à la pension de vieillesse, le revenu ne doit pas dépasser $365 par année.

Tout en approuvant le principe des pensions, W.-Sanford Evans critique vivement le mode de les financer et propose en amendement que l'argent soit prélevé par le gouvernement sans ajouter aucune taxe directe sur les municipalités de la province.

Législature non politique

W.-C. McKinnell (Rockwood), reprenant le débat sur le bill de M. Farmer pour une redistribution des sièges d'après la population et des élections d'après le système de la représentation proportionnelle, dit qu'au lieu d'augmenter le nombre des députés, il préférerait le réduire à 40 ou même moins. Le résultat logique du projet de M. Farmer serait de combattre l'objet même qu'il a en vue, car la législature deviendrait une assemblée de riches. M. McKinnell ne voit pas la nécessité de la politique, dans une Chambre provinciale, et il estime qu'on aurait une meilleure législation avec des députés élus en dehors de la politique.

Cinq millions de dépenses

Mercredi, la Chambre a approuvé des estimés au montant total de $5,413,531.46. Parmi ces dépenses importantes, mentionnons: $3,500,000 pour les bonnes routes, $1,000,000 pour les téléphones, $500,000 pour le service hydraulique, $300,000 pour la construction d'une nouvelle prison, $50,000 pour constructions provinciales, $35,000 pour routes dans les districts miniers et $26,031.46 comme octroi de construction à l'hôpital de Saint-Boniface.

La prison provinciale actuelle est encombrée et le moment est venu d'y remédier. Le gouvernement n'a pas encore choisi l'emplacement. Il peut dire néanmoins que ce ne sera pas dans la ville de Winnipeg, mais dans un endroit où l'on pourra y adjoindre une ferme d'élevage d'animaux pur sang.

Rapports incomplets

M. John Queen, chef ouvrier, se plaint qu'il manque une partie de la correspondance dans le rapport au sujet des jeunes immigrants déposé par le gouvernement. L'hon. A. Préfontaine se dit très surpris de la chose et assure qu'il a soumis toute la correspondance que possédait son département.

M. Ivens fait une plainte semblable au sujet de deux lettres absentes d'un rapport au sujet des allocations aux mères et demande ce que l'on a à cacher. Il annonce que dès le début de la prochaine session il demandera la production de toute la correspondance et qu'avant la fin de la session actuelle il demandera une commission royale pour faire une enquête sur toute l'administration du département du bien-être de l'enfance. Le Dr Montgomery assure que l'on n'a aucun désir de rien cacher.

VISITE PASTORALE DE MGR SINNOTT

Itinéraire de la visite de Mgr l'Archevêque de Winnipeg dans les missions du nord du diocèse

Le dimanche 4 mars, S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, commencera sa visite pastorale dans les missions du nord du diocèse. En voici l'itinéraire:

Dimanche 4 mars: Réserve indienne de Camperville.

Mardi 6 mars: Réserve indienne de Swan Lake.

Mercredi 7 mars: Réserve indienne de Shoal River.

Dimanche 11 mars: Réserve indienne de Waterhen.

Lundi 12 mars: Meadow Portage.

Mardi 13 mars: Toutes-Aides.

Mercredi 14 mars: Réserve indienne de Crane River.

Jeudi 15 mars: Cayer.

Vendredi 16 mars: Lonely Lake.

Samedi 17 mars: Réserve indienne d'Ebb and Flow.

Dimanche 18 mars: Réserve indienne de Sandy Bay.

Cet itinéraire couvre tout le territoire avoisinant les lacs Manitoba et Winnipegosis, soit 350 milles, qui sera parcouru en voitures d'hiver et en traînes à chiens. S. G. Mgr Sinnott sera accompagné du R. P. Kalmès, O.M.I.

Popularité des jeunes apprentis fermiers

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, a demandé au gouvernement anglais d'envoyer cette année 100 garçons au lieu de 50, tel que l'an dernier. Ces jeunes gens sont employés comme apprentis sur les fermes et donnent si bien satisfaction que M. Préfontaine a reçu 150 demandes de la part des fermiers. Les gouvernements anglais et canadien paient les dépenses de ces jeunes gens qui reçoivent, pour la première année, un salaire de $120 avec chambre et pension.

Célèbre ténor français décédé

Nice, France — Edmond Clément, le prince des artistes chanteurs français et le plus grand ténor que la France ait produit, est mort ici à l'âge de 61 ans moins quelques jours.

CONGRES DES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LANGUE FRANCAISE

Une centaine de délégués de la province y assistent — Bienvenue du président — Conférence du R. P. Bourque, S.J., visiteur des écoles

La convention annuelle des commissaires d'écoles du Manitoba se tient cette semaine à Winnipeg. A cette occasion, comme depuis dix ans, les commissaires des écoles bilingues ont tenu un congrès spécial lundi soir et mardi soir. Au moment où notre journal va sous presse, nous ne pouvons que rendre compte de la séance de lundi.

Cette séance a eu lieu dans la salle du Juniorat, sous la présidence de M. Siméon Dussault, président de l'Association des Commissaires de langue française. Une centaine de délégués étaient présents et plusieurs membres du clergé. M. le président leur souhaita la bienvenue et en sa qualité de représentant des commissaires dans l'Association d'Education, leur parla de l'oeuvre de cette dernière et des services qu'elle rend à la cause de nos écoles. C'est ainsi, dit-il, que lors de la fondation de l'Association en 1916, il y avait 137 instituteurs et institutrices bilingues dans la province. Depuis, 140 nouveaux ont été formés et sont sortis des écoles normales. De ces 277 instituteurs et instiutrices, d'après un relevé de l'Association, nous en avons perdu 49 par le mariage, 24 par changement d'occupation, 13 par la mort, tandis que 21, attirés par de meilleures rémunérations, sont passés aux provinces voisines. Il en reste 170 en exercice dans la province du Manitoba: nombre insuffisant. L'on sait tout le zèle que déploie l'Association pour aider les normaliens et les normaliennes.

Le R. P. Henri Bourque, S.J., visiteur des écoles, donna ensuite une conférence très intéressante et fort pratique sur le choix des instituteurs. Il commença par démontrer toute l'importance de ce choix, puisque l'avenir des jeunes générations dépend de l'école. L'instituteur et l'institutrice, en un sens, jouent un rôle encore plus important que le prêtre auprès des enfants en raison du contact continu qu'ils ont avec eux et de l'influence qu'ils exercent sur leur intelligence et leur coeur par l'enseignement. Ils représentent les parents auprès des enfants et continuent le foyer paternel.

Les commissaires d'écoles, qui représentent les familles, ont donc la garde d'un dépôt précieux, puisqu'il leur incombe de choisir l'instituteur ou l'institutrice. C'est une fonction délicate, qui a ses difficultés et ses luttes, particulièrement dans notre province, mais que l'on ne doit pas refuser de remplir lorsqu'on y est appelé.

L'autorité des commissaires vient d'une triple source. Elle leur vient d'abord de Dieu, de qui émane toute autorité; elle leur vient des familles, qui leur délèguent leur autorité sur leurs enfants, et de l'Eglise, qui par Jésus-Christ, a reçu la mission d'enseigner: mission qui s'exerce par le Pape, les évêques, les prêtres et les instituteurs et institutrices régulièrement choisis.

Le conférencier rappelle que le Département de l'Education désire l'enseignement aux enfants des devoirs qu'entraînent leurs rapports avec Dieu, avec le prochain et avec la nature. Ce sont les conclusions auxquelles en est arrivé récemment un comité d'enquête sur l'éducation dans la province.

Pour guider le choix des commissaires, le conférencier rappelle les caractéristiques du bon instituteur et de la bonne institutrice, des vertus que l'une et l'autre doivent posséder pour pouvoir former l'esprit et le coeur de l'enfance. Le diplôme n'est pas la qualification principale. Il faut de plus une personne de caractère, qui ait des principes, qui suive une étoile, une idéal. Il faut une compétence physique, intellectuelle et morale. Si une institutrice n'a pas de piété, elle n'en donnera pas aux enfants, si elle ne sait pas le français, elle ne le leur enseignera pas, si elle est ignorante, elle ne leur enseignera rien.

Après la conférence, on passa à l'étude des résolutions ou motions qui doivent venir devant la convention de Winnipeg.

Mardi soir, il y a eu une nouvelle réunion au même endroit. M. J.-A. Marion et M. l'abbé A. Brusseau ont traité de l'organisation d'associations locales de commissaires, et M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, a parlé de l'Association des commissaires d'écoles et des instituteurs. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, honorait la réunion de sa présence et adressa la parole.

M. Norbert Jutras a chanté des chansons du terroir; il était accompagné par M. Marius Benoist.

Nous donnerons le compte rendu de cette séance dans notre prochain numéro.

S. G. MGR GAUTHIER ET LA PRESSE JAUNE DE MONTREAL

Nous reproduisons du "Devoir" du 12 février l'article suivant:

Dimanche dernier, le 12, à la grand'messe, à la paroisse Ste-Cécile, à laquelle assistait Mgr l'Administrateur, celui-ci a fait au sujet de la presse à sensation, d'importantes déclarations. Nous en publions ci-dessous la substance:

Après avoir félicité le curé de Ste-Cécile et parlé du développement rapide des paroisses du nord, Monseigneur continue: Plus je réfléchis et plus je prends conscience des dangers qui menacent la vie chrétienne, et plus aussi je suis convaincu que c'est uniquement par la paroisse que l'on fera obstacle aux envahissements des idées malsaines.

A quels dangers ne sommes-nous pas exposés? Ceux-là le savent particulièrement qui ont la responsabilité de l'éducation des enfants. Les pères et les mères pensent souvent à l'avenir de leurs enfants qui courent de graves dangers à Montréal. La mission de l'évêque est de protéger ces enfants. Or dans des milliers de familles chrétiennes, malgré tous les efforts que nous avons faits pour l'empêcher, la littérature malsaine pénètre chaque jour par les journaux. Et tout cela se fait parfois sous le couvert du sentiment religieux. Les journaux qui en agissent ainsi sont de mauvais journaux.

Monseigneur se dit contraint de donner des noms: il nomme la "Presse" et la "Patrie". Il flétrit spécialement l'action du premier de ces deux journaux où, dans le même numéro où étaient relatés, dit-il, les plus répugnants détails sur l'affaire Coulombe, s'étalait au frontispice de son supplément l'image de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, symbole d'innocence et de pureté.

Le devoir des pères de famille, continue Mgr l'Administrateur, c'est de renvoyer ces journaux, de les éloigner de leur foyer — d'empêcher leurs enfants de les lire. Dieu ramènera, je l'espère, au sentiment de leurs responsabilités les directeurs de ces journaux. Ils changeraient, du reste, vite de ton s'il y avait des groupes d'hommes courageux et conscients de leurs responsabilités pour désapprouver l'exploitation de la curiosité morbide et des plus bas instincts de la population; car on sait que chaque nouveau meurtre ou crime sensationnel grossit de dix ou de vingt mille le nombre des lecteurs de ces feuilles.

La leçon que l'on doit faire entendre à ces journaux est celle que leur a donnée le juge Monet. "Voilà pourquoi, dit Monseigneur, j'ai pris ma bonne plume pour féliciter ce magistrat de son acte de courage."

Monseigneur revient, en terminant dans un nouvel appel vibrant, sur la nécessité de protéger l'asile sacré du foyer contre l'envahissement de la fange charriée par la presse à sensation.

Le bill du suffrage féminin rejeté à Québec

Québec — Le bill pourvoyant à une modification de la loi électorale de Québec relativement au droit de vote des femmes et à leur éligibilité, a été rejeté, vendredi, par un vote de 39 contre 11 voix.

PARIS — Mgr Champavier, évêque de Marseille, est décédé à 62 ans.

LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Il se fera par train du Pacifique Canadien, du 7 au 28 juillet

Ceux qui n'ont pu jusqu'ici prendre part aux excursions de l'Université de Montréal à travers le Canada apprendront sans doute avec plaisir que ce voyage transcontinental se fera de nouveau cette année et que, comme par le passé, le Pacifique Canadien sera encore chargé de son organisation. La nouvelle vient d'être annoncée au bureau-chef de cette compagnie, à Montréal, où l'on a déjà commencé à s'occuper des premiers préparatifs de cette grande randonnée éducationnelle, considérée aujourd'hui, dans les milieux de langue française de l'Est, comme l'événement touristique de la saison. C'est la quatrième année consécutive que l'Université de Montréal consent à accorder son patronage à ce voyage, qui a toujours remporté le plus franc succès, particulièrement l'an dernier, alors que le train spécial de l'Université quitta la métropole avec près de 200 voyageurs, recrutés dans toutes les parties de l'Est canadien et américain.

Cette année, l'excursion durera 21 jours, c'est-à-dire que le départ de Montréal aura lieu le 7 juillet et, le retour au même endroit, le 28 suivant. L'itinéraire sera à peu près le même que celui de 1927. Quittant la gare Windsor dans l'après-midi, le convoi de luxe du Pacifique Canadien se dirigera vers Winnipeg par la voie principale du réseau. Après une journée dans la capitale du Manitoba, viendront des arrêts à Régina, Calgary et Banff. De ce dernier endroit, les voyageurs se rendront à Windermere en auto, à travers les Montagnes Rocheuses, puis reprendront leur train, qui les conduira jusqu'à la côte du Pacifique, où ils arriveront le 15 juillet. Après trois jours à Vancouver et Victoria, le groupe reprendra la direction de Montréal, traversant de nouveau la chaîne des Rocheuses et s'arrêtant à Field, Lac Louise, Edmonton, Saskatoon, Kenora et Fort William. Viendra ensuite la traversée des Grands Lacs, jusqu'à Port McNicoll, puis une visite à Toronto, une autre aux chutes Niagara et le retour à Montréal, le 28 juillet. Durant leur séjour à Calgary, les excursionnistes pourront assister au fameux "stampede", qui se tient chaque été en cette ville.

Les magnifiques résultats obtenus avec les précédents voyages de l'Université sont un gage de succès pour celui qui aura lieu l'été prochain. Il est en effet peu de voyages sur ce continent qui offrent autant d'intérêt que celui qu'organise le Pacifique Canadien, sous les auspices de l'Université de Montréal. Les autorités de notre grande institution d'éducation en ont d'ailleurs si bien saisi toute la portée tant au point de vue des avantages éducationnels que de la création de meilleures relations avec les populations de l'Ouest, qu'elles n'hésitent pas à continuer l'oeuvre entreprise en 1925.

Pour ce qui est de l'intérêt touristique et du confort assuré aux voyageurs sur le train, les bateaux et dans les hôtels du Pacifique Canadien, il suffit de s'en rapporter aux élogieux témoignages de ceux qui ont déjà pris part à cette excursion, sans mentionner la réputation dont jouit déjà depuis longtemps le Pacifique Canadien auprès du public voyageur.

Le nom du directeur du voyage, ainsi que les derniers détails de l'itinéraire seront annoncés plus tard.

Nouvelle gare du C.P.R. à Selkirk

Le Pacifique Canadien construira bientôt, sur ses terrains, une nouvelle gare à Selkirk, là où se trouve actuellement la gare Bradbury. Le nouvel édifice sera en brique et coûtera à peu près $12,000.

Fusion des ministères

Ottawa — La fusion en un seul des ministères de la santé et du rétablissement civil des soldats se fera prochainement. Le Dr King, ministre de la Santé, a donné un avis de motion à ce sujet.

Ce ministère se nommera ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre des Soldats rapatriés et sera dirigé par un ministre.

La Session Fédérale

LE DEBAT SUR LE BUDGET CONTINUE

L'hon. R.-J. Manion accuse le gouvernement d'inertie — On demande l'abolition de la Commission du Service Civil — Amendement progressiste — Tommy Church provoque un incident cocasse — M. Evans et les fonds électoraux — Discours de M. Woodsworth

Ottawa — M. Bennett parle terriblement vite. Son débit est comme du cinéma au ralenti si on le compare à celui du Dr Manion. En trois fois moins de temps, mercredi, M. Manion a prononcé trois fois plus de mots et abordé deux fois plus de sujets que M. Cahan, en presque deux heures.

Il ne peut être question de résumer le discours du Dr Manion. Il faut se contenter d'en résumer des extraits.

Apathie du gouvernement

Le gouvernement se vante de la prospérité du pays. Elle ne dépend pas de lui mais du sol, du climat, des mines, des pêcheries, des forêts, des industries du Canada. Laissé à lui-même le gouvernement ne ferait rien. Il n'a jamais pris la moindre initiative. Il s'en remet à des commissions pour administrer.

Non seulement l'administration ne fait rien pour encourager l'immigration, mais chaque mois nous perdons environ 7,000 Canadiens qui s'en vont aux Etats-Unis. M. Forke est entré dans le cabinet non pas à cause des idées qu'il pouvait avoir, mais à cause des votes qu'il apportait au ministère.

Le gouvernement n'a rien fait pour développer l'industrie minière, rien fait pour élaborer une politique nationale du combustible. Nous avons de riches gisements de houille et pourtant nous achetons annuellement pour $60,000,000 de charbon aux Etats-Unis.

Dans l'industrie en général c'est le chômage. Dans une proportion de 55 pour cent les usines qui ont fermé leurs portes depuis 1921 chôment encore. Le budget de cette année en fera probablement fermer d'autres. Et l'exode canadien vers les Etats-Unis ira s'accentuant. Nous exporterons nos chômeurs à défaut de marchandises.

Le gouvernement parle d'économie. La dépense publique était de 365 millions de dollars en 1926-27, on en prévoit une de 374 millions de dollars pour 1928-29.

Abolition de la Commission du Service Civil

MM. Lavigueur et Pouliot ont eu une passe d'armes amusante à propos de M. Taschereau. M. Lavigueur voulait dire tout le bien qu'il pense du premier ministre de Québec et apprendre à la Chambre qu'il ne partage pas les vues de M. Pouliot relativement aux libéraux de Québec. M. Pouliot a posé un point d'ordre que le président a maintenu. Il ne peut être fait allusion pendant un débat à des choses qui ont été dites dans un débat antérieur.

MM. Pouliot et Lavigueur se sont tout de même entendus pour demander l'abolition de la Commission du Service Civil.

Amendement au budget de M. Robb

Jeudi, les progressistes présentent leur propre amendement à la proposition budgétaire de M. Robb. C'était à prévoir. Les quelques progressistes de l'Ontario, ceux des groupes plus nombreux de l'Alberta et de la Saskatchewan ne pouvaient logiquement accorder leur appui à l'amendement conservateur de M. Cahan. Mais le budget libéral ne saurait non plus les satisfaire entièrement. Avant de lui donner leur approbation, ils tiennent à dire ce qu'ils en pensent. Ensuite ils pourront l'accepter comme pis-aller.

M. Bert-Hendell Fansher, progressiste de Lambton-Est, le frère de l'autre Fansher qui est député de Last-Mountain, en Saskatchewan, a présenté l'amendement suivant:

"Cette chambre regrette que le gouvernement ait proposé d'autres réduction de l'impôt sur le revenu, s'écartant ainsi du principe de l'impôt direct; que les révisions tarifaires, proposées n'apportent aucun soulagement aux consommateurs et que la taxe de vente sur le strict nécessaire n'ait pas été entièrement abolie".

Cet amendement est bien dans la note progressiste. M. Fansher a exposé brièvement ses motifs sans même employer les quarante minutes auxquelles il avait droit.

Tommy Church et les affaires du Mexique

L'ex-maire de Toronto est décidément un député très amusant pour son parti. A la suite de son aventure de la semaine dernière, il avait inscrit au feuilleton une nouvelle motion pour obtenir la production de toute la correspondance relative aux affaires mexicaines, au conseil municipal, Molina Baron, à la visite de sir Henry Thornton au Mexique. Cette motion a été appelée. M. Church n'avait pu lui trouver un deuxième parrain.

Le premier ministre, M. Mackenzie King, a répété ce qu'il avait dit l'autre jour. Il ne croit pas qu'il soit dans l'intérêt public que cette motion soit présentée. Le dossier demandé comprend des résolutions adoptées par des loges orangistes et par des organisations catholiques, ainsi que quelques autres pièces. Les résolutions ont été publiées pour la plupart. Quant aux autres pièces, elles pourraient donner lieu à des controverses malheureuses au Canada, et même à l'étranger. Le premier ministre tient le dossier à la disposition de tous les députés qui voudront le consulter, mais il juge inopportun de le publier.

M. Bennett déclare tout de suite que l'explication du premier ministre est raisonnable et qu'il l'accepte. Comme chef de parti, il suggère au député de Toronto de retirer sa motion.

M. Church refuse catégoriquement.

M. Rodolphe Lemieux demande à la Chambre de voter. M. Church reste seul à demander que sa motion soit considérée. Les applaudissements jaillissent de partout et M. Church reprend son siège.

Les fonds électoraux

M. John Evans, progressiste de l'Alberta, laisse difficilement passer un débat inaperçu. Il est peut-être le député de l'Ouest le mieux au courant des Prairies. On a dit de lui qu'il sait son Ouest sur le bout de ses doigts. Vendredi, il a critiqué le budget de M. Robb qui, à ses yeux, est un sujet de réjouissance pour le riche. L'impôt sur le revenu est réduit, il est vrai, mais le petit salarié qui ne paie pas cet impôt verra ses autres taxes augmentées. Le rapport des douanes en main il a reproché aux partis politiques de vendre leur politique au plus fort enchérisseur. Pourtant le devoir du gouvernement est de résister énergiquement à la pression de ceux qui se mettent à ses genoux pour avoir la permission de voler le reste de la population.

L'inconscience de tous les partis politiques est décourageante, dit M. Evans, à ce propos. Qui peut se vanter d'avoir les mains nettes de tout accord de cette sorte, aujourd'hui? Que ceux qui peuvent répondre affirmativement s'unissent donc contre le reste de cette Chambre!

Les fonds électoraux de ces dernières années, dit-il, ont été souscrits par des propriétaires de distilleries et des contrebandiers de l'alcool, "bootleggers" et "rum-runners". Il prétend que ces gens ont payé ce qu'il fallait pour obtenir justement la législation qui leur convient et qui leur permet de contourner les lois du pays. Il réfère ses auditeurs à la page 139 du rapport de la commission royale des Douanes.

Politique d'immigration défectueuse

Le brigadier-général J.-A. Clark (Vancouver-Burrard) trouve que M. Robb a bien tort de se vanter de ses surplus. En tenant compte de la dette du C.N.R., M. Robb devrait avouer un déficit de $25,000,000 à $40,000,000. M. Clark prétend qu'en quatre ans les dépenses du gouvernement ont augmenté de cinquante millions de dollars.

A son tour il parle de l'exode des nôtres et signale que nous avons perdu par l'émigration 300,000 des nôtres qui sont allés aux Etats-Unis. Il voit aussi d'un mauvais oeil l'immigration intense de l'Europe continentale.

"Il faut changer notre méthode d'immigration, insiste le général Clark, si nous tenons à conserver le caractère ethnique de ce pays qui est composé des deux grandes races française et anglaise."

Le problème du combustible

M. Finlay MacDonald, conservateur du Cap Breton, reproche surtout au gouvernement de n'avoir rien fait pour aider à l'industrie de l'acier et du fer.

(A suivre en deuxième page)

ECHOS D'EUROPE

La mort de M. Cognacq

Paris — Théodore-Ernest Cognacq, probablement le marchand le plus riche de France et une figure bien pittoresque, est mort à l'âge de 88 ans.

Avec sa femme, il avait fondé un magasin à rayons "La Samaritaine". Il y a plusieurs années, où il accumula une énorme fortune. Avant la guerre, on estimait qu'il valait $120,000,000, et cette fortune s'est encore augmentée depuis.

John McCormack honoré par le Pape

Londres — Le "Catholic Universe" annonce que le Pape vient d'élever à la noblesse papale, avec le titre de comte, John McCormack, le fameux ténor. M. McCormack était déjà Commandeur des Ordres de Saint-Grégoire-le-Grand et de Saint-Sylvestre.

Victoire des nôtres en Suisse

Saint-Moritz, Suisse — Le Canada a gagné le championnat du hockey aux Jeux Olympiques en remportant une glorieuse et dernière victoire contre l'équipe suisse. Pas un point n'a été compté par l'équipe adversaire contre les nôtres.

Les Canadiens ont enregistré en tout 38 points dans les séries Olympiques, maintenant leurs adversaires dans des résultats nuls. Ils ont défait la Suède par un résultat de 11 à 0, l'Angleterre par un résultat de 14 à 0 et la Suisse par un résultat de 13 à 0.

La réforme électorale en Italie

Rome — La mesure présentée par Mussolini pour réformer la présente loi électorale a été approuvée par le conseil des ministres. Mussolini présidait lui-même.

Le nombre des députés est réduit de 535 à 400 et ils seront choisis par treize corporations nationales qui soumettront deux noms pour chaque siège. Les organisations approuvées par l'Etat, mais autres que les corporations, auront droit de nommer 200 candidats en tout.

Tous ces noms seront passés en revue par le grand conseil du parti fasciste qui choisira une liste de députés. Le conseil pourra en choisir d'autres de façon à inclure les principaux littérateurs, artistes ou savants. On soumettra cette liste à l'approbation de l'électorat qui n'aura qu'à voter "oui" ou "non".

Les ministres ont aussi accepté d'exempter de toutes les taxes 15,000 familles nombreuses. Les employés civils, les soldats et les matelots doivent avoir au moins sept enfants pour bénéficier de cette loi.

La Russie et le désarmement total

Moscou — L'agence de nouvelles soviétiques "Tass" donne un sommaire des propositions soumises à Genève par la Russie pour un désarmement complet d'ici cinq ans.

Le projet est rédigé de telle façon que le désarmement rendrait toute guerre impossible dès la première année. La convention prévoit l'abolition des armements de terre, de mer et d'air, de leur matériel et des branches d'industrie qui s'y rapportent.

En moins d'un an, les forces armées de tous les Etats devraient être diminuées à un tel point que leur mobilisation pour la guerre serait difficile.

En Italie, on ne pourra plus boire que des vins italiens

Rome — Sur l'instance de l'Alliance fasciste des producteurs de vin, la Fédération fasciste du commerce a demandé à tous les hôteliers, restaurateurs et tenanciers de bars en Italie de servir exclusivement des vins italiens à leur clientèle.

Etant donné les grands intérêts nationaux qui dépendent de la consommation des vins italiens, les vins étrangers ne doivent plus être offerts aux consommateurs.

La Fédération organisera un service de contrôle dans les hôtels, restaurants et bars pour s'assurer de l'observation de ses instructions.

La voiture Ford interdite en Allemagne

Berlin — La nouvelle voiture Ford s'est vue refuser jusqu'ici, l'autorisation de circuler en Allemagne, parce qu'elle ne se conforme pas aux spécifications de la Commission officielle allemande des machines à vapeur.

Les freins de la nouvelle Ford comportent un seul et unique mécanisme, commandé soit au pied, soit à la main, et ce dispositif est en contradiction flagrante avec les règlements allemands, qui exigent un mécanisme distinct pour chaque frein.

Mais on déclare que cet obstacle n'est que momentané et qu'il n'aura aucune influence sur la vente des nouvelles voitures qui, du reste, ne paraîtront pas sur le marché allemand avant six ou huit semaines. Les usines Ford auraient déjà établi le mécanisme nécessaire, qui sera monté sur les voitures aux ateliers Ford à Berlin. Cette transformation devra être opérée également sur toutes les voitures appartenant à des particuliers à l'étranger, qui voudraient entrer en Allemagne.

Nouvel agent de district du Service-Voyageurs

M. P. E. Gagnon remplace M. R. G. Amiot à Montréal

M. P.-E. Gagnon

On vient d'annoncer, au Pacifique Canadien, la nomination de M. P.-E. Gagnon, au poste d'agent du district de Québec dans le Service des Voyageurs de cette compagnie. M. Gagnon remplacera M. R.-G. Amiot, qui fut récemment nommé à un haut poste dans l'administration du chemin de fer Québec Central, à Sherbrooke. Il aura ses bureaux à la gare Windsor et sa juridiction s'étendra sur l'un des plus vastes districts du réseau, comprenant toute la province de Québec, la partie est de l'Ontario jusqu'à Brockville, Smith's Falls et Pembroke, ainsi qu'une portion de l'état du Vermont, jusqu'à Wells River.

Né à Saint-Romuald en 1889, M. Gagnon est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1913, alors qu'il débuta comme junior dans les bureaux de la Compagnie, à Québec. Après quelques années passées dans la vieille capitale, il fut nommé agent de billets sur le "Métagama" en 1919 et sur l'"Empress of France", en 1920. Durant le stage qu'il fit sur ces deux paquebots, il eut l'occasion de visiter plusieurs pays d'Europe. Il revint ensuite à Québec comme chef du bureau de l'agent des voyageurs en cette ville. En 1922, il quitta ce poste pour assumer les fonctions d'agent voyageur dans le district de Québec. En 1924, il était transféré à Montréal, avec le même titre.

En 1926, M. Gagnon fut envoyé à Winnipeg comme représentant général du Service des Voyageurs pour les provinces de l'Ouest. Rappelé dans l'Est en décembre dernier, il fut attaché au bureau du Pacifique Canadien à Boston, comme représentant spécial dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la position qu'il quitte aujourd'hui pour devenir agent du district de Québec.

Dans les divers postes qu'il a occupés au Pacifique Canadien, M. Gagnon a eu l'occasion de se familiariser avec les conditions du trafic-voyageurs sur le réseau tout entier. Il a pu ainsi acquérir une expérience qui lui sera précieuse dans les importantes fonctions qu'il est maintenant appelé à remplir. En 1926, il était chargé de la direction du grand voyage transcontinental de l'Université de Montréal et l'an dernier, il accompagnait encore, à son passage à travers les provinces de l'Ouest, le train de la troisième excursion de cette Université. Il eut aussi, en 1926 et 1927, la direction des convois que le Pacifique Canadien mit à la disposition des membres de la Survivance Française pour leurs voyages de l'Ouest à la province de Québec. M. Gagnon s'est toujours occupé de sports d'hiver, particulièrement à Québec, où il prit une part active à l'organisation des carnavals de 1923 et 1924. Encore récemment, à l'occasion du dernier Congrès des Raquetteurs, à Montréal, il amenait dans la métropole, un contingent de plusieurs centaines de raquetteurs de Manchester, N.-H. et des environs.

Le pétrole brut frappé d'un droit d'importation de 12 francs la tonne en France

Paris — La Chambre a voté à l'unanimité aujourd'hui le nouveau projet de loi frappant le pétrole brut d'un droit d'importation de 12 francs la tonne. Le projet originaire prévoyait un droit d'entrée de 45 francs et un impôt intérieur de 22 francs, chiffres qu'on abaissa ensuite à 12 et 18 francs respectivement, d'où une taxe totale de 30 francs au lieu de 67.

Les compagnies étrangères opérant en France sont dans l'inquiétude. L'objet avoué du projet de loi voté par la Chambre est de rendre la France aussi indépendante que possible des grosses compagnies étrangères. Aussi voit-on dans la mesure adoptée l'établissement virtuel d'un monopole, en même temps qu'un coup porté à la "Royal Dutch" et au "Standard Oil".

S. S. Pie XI et les persécutions du Mexique

Rome — Alors que des messages de félicitations et d'hommages marquaient le sixième anniversaire de l'élection de Pie XI, l'"Osservatore Romano" déclarait que l'indicible souffrance de l'Eglise au Mexique et le coupable silence qu'on garde sur cette question affligent le coeur du Pape.

L'"Osservatore Romano" écrivait, en article de fond: Un très beau peuple catholique est privé de toute sa liberté essentielle, en pleine lumière de ce vingtième siècle: il est forcé de vivre dans les catacombes et doit payer de son sang sa fidélité au Christ. Puisse la septième année du pontificat de Pie XI être éclairée, à son déclin, par le rétablissement de la liberté et de la paix au Mexique.

L'aérodrome de Croydon

Londres — Le nouvel aérodrome de Croydon, près de Londres, le plus moderne en Europe, a été inauguré. Il y a des hangars pour 35 larges aéroplanes privées. Les voyageurs par air ont un hôtel et un restaurant à l'aérodrome.

Contemporaines de Bernadette Soubirous

Nevers — A Nevers vient d'avoir lieu une touchante fête. Mgr l'Evêque présidait, à la Maison-Mère des Soeurs de la Charité de Nevers, à Saint-Gildard, la cérémonie des 60 ans de vie religieuse de trois soeurs de 80 ans qui furent les contemporaines de la bienheureuse Bernadette.

"Bernadette, dit Monseigneur, dans sa pieuse allocution, était de votre profession, mes soeurs, ou plutôt vous êtiez de la sienne. Elle fut votre petite amie du Noviciat, elle est votre bienheureuse aujourd'hui, elle sera demain votre sainte, votre gloire! Mes soeurs, à elle seule, elle fait l'honneur de la profession. Il faut reconnaître qu'elle vous a dépassées, car elle ne s'est point attardée, ici-bas, à des noces d'or, à des noces de diamant. Elle a franchi les distances et s'en est allée tout de suite aux noces éternelles!"

Ce rapprochement, ici comme à Lisieux, est profondément émouvant, profondément consolant aussi. Celles qui connurent ces jeunes saintes sont encore parmi nous: elles peuvent nous parler d'elles! Il nous paraît, ainsi, que nos douces protectrices, étant très près de nos misères, comprennent mieux nos besoins et nos peines.

OFFENSIVE CONTRE LE COMMUNISME

Le général Weygand définit le devoir des élites envers les ouvriers

Paris — Tandis que les élections approchent, M. Herriot envisage une mesure de clémence en faveur des députés communistes incarcérés à la Santé, l'initiative privée ne désarme pas et poursuit vaillamment son offensive contre le bolchévisme.

C'est ainsi qu'au Musée social, une importante et très intéressante conférence a été faite au profit de l'oeuvre des Semeurs de Billancourt, par M. Georges Blondel, du Collège de France.

Le général Weygand, l'ex-chef d'état-major du maréchal Foch, membre du Conseil supérieur de la guerre, avait accepté la présidence.

Le devoir des élites

Le général cite cette parole cruelle, et en partie véridique, d'un ouvrier: "Pourquoi nous sommes communistes? Parce qu'il n'y a que les communistes qui s'occupent de nous..."

L'orateur ne veut pas que de telles réflexions puissent être faites. Pour lui, les révolutionnaires sont animés de sentiments bien trop bas, et d'instincts trop destructeurs pour porter au prolétariat une attention secourable.

Comment parer à cet état de fait? "En luttant contre la haine, dit le général, et non pas par des discours et des tournées de propagande, mais pratiquement, par l'amélioration des foyers laborieux."

Et le général d'exposer le but de l'oeuvre des Semeurs de Billancourt et la Maison des Mécanos: "Pour le service des autres, pour celui de la patrie", et d'inviter les élites morales de la nation à travailler de toutes leurs forces au relèvement de l'existence matérielle et de l'hygiène morale des ouvriers, en rompant avec les conceptions surannées, égoïstes, avec les dévouements en intention, avec le préjugé des classes entre classes.

La conférence de M. Georges Blondel

M. Georges Blondel, qui prit la parole après le général Weygand, a fait le procès du communisme, montré l'effort considérable qui a été fait pour bolchéviser le pays et préconisé pour combattre l'influence des "cellules", l'action personnelle des gens de bien.

L'auditoire a longuement applaudi M. Georges Blondel et fait une formidable ovation au général Weygand.

PARIS — M. Yves-Guyot, économiste éminent et ancien ministre des travaux publics, est décédé à l'âge de 85 ans.

Les pluies en Nouvelles-Galles du Sud

Sydney, Nouvelle-Galles du Sud — Des pluies torrentielles ont causé des dommages estimés à deux millions et demi dans la ville de Grafton et sa banlieue. Grafton se trouve à environ 250 milles au nord de Sydney. La pluie a atteint cinq pouces en moyenne. Les rivières du nord sont tellement encombrées de débris qu'elles ne sont plus navigables. Le chemin de fer Queensland a dû interrompre son service à plusieurs endroits.

Tremblement de terre en Palestine

Jérusalem — Nazareth est au nombre des villes secouées par un tremblement de terre jeudi dernier. A Jérusalem, le parlement, situé sur la montagne des Oliviers, a été endommagé. Craignant une nouvelle secousse, les habitants de plusieurs villes et villages ont passé la nuit en dehors de leurs habitations.

LES 5 GRANDS RISQUES DE CHAQUE VIE

Exposé intéressant fait par la Cie Metropolitan dans leur rapport annuel. Cette Compagnie bat tous les records d'Assurance-Vie au Canada en 1927.

Ceux qui ont étudié ce sujet constatent que tout être humain est forcé de rencontrer cinq grands risques qui ont les conséquences les plus sérieuses lorsqu'ils touchent à cette unité sociale qu'on appelle la famille. La Compagnie d'Assurance-Vie Metropolitan (The Metropolitan Life) les résume dans leur rapport annuel en expliquant le rôle d'une Cie d'Assurance-Vie—ce qu'elle peut faire, ce qu'elle devra faire, et ce que, jusqu'à présent, elle n'a pas pu faire pour rencontrer les cinq grands risques de la vie humaine.

Les voici en rang: La mort, qui peut arriver prématurément avant qu'on ait pourvu aux besoins de ses dépendants—L'accident, toujours inattendu et souvent la cause d'une capacité amoindrie—La maladie qui apporte souvent le besoin ainsi que la souffrance—La vieillesse dépendante, à charge à la charité s'il n'est plus possible de s'entretenir—Le chômage, qui apporte souvent la misère non seulement à celui qui est sans emploi, mais à d'autres.

On démontre qu'on peut aujourd'hui par l'assurance garantir des rentes pour la vieillesse, de la protection en cas de mort, d'accident ou de maladie, et rencontrer ainsi presque toute nécessité financière qui se présente.



HENRY E. NORTH
3ème Vice-Président et Représentant-Chef pour le Canada de la Compagnie d'Assurance Vie Metropolitan
(The Metropolitan Life Insurance Co.)

Il manque seulement l'assurance contre le chômage—et cela parce que jusqu'à présent on a refusé la législation nécessaire. Le jour viendra fatalement lorsque toute famille pourra et devra se prémunir contre les 5 grands risques—mais même aujourd'hui, s'ils se montrent prévoyants, les travailleurs peuvent pourvoir aux besoins de l'avenir ainsi qu'à ceux du présent afin de garantir pour leurs vieux jours, non seulement le strict nécessaire mais un réel confort.

Selon les chiffres qu'on vient de publier la Metropolitan a fait en 1927 un record unique aux Annales d'Assurance-Vie au Canada. L'assurance, émise, augmentée et renouvelée revient à $194,948,664. Ce chiffre comprend $91,544,576 ordinaire, $76,417,-669 Industrielle et $26,986,309 Collective, une augmentation de $26,086,-641 sur 1926. L'Assurance en vigueur au Canada à la fin de 1927 remontait à $769,114,229, une augmentation de $64,305,874 sur 1926—et représentant—2,467,977 polices en vigueur dans le Dominion. Un gain sur l'année passée de 1,181,073.

Il est intéressant de savoir que les placements Metropolitan au Canada se trouvent augmentés de plus de quinze millions de dollars pendant ces derniers douze mois, et remontent au chiffre de $153,194,442. Depuis qu'elle opère au Canada, la Metropolitan a placé ou dépensé ici, dans le Dominion, des millions de dollars en plus de ce qu'elle a perçu sur les polices Canadiennes.

Les assurés Canadiens ont reçu $11,560,367 en 1927—$1,481,360 de plus qu'en 1926. La Metropolitan a préparé un livret sur le budget de famille qui explique combien on doit allouer aux nécessités, nourriture, logement, vêtements combustible, etc., et combien l'on doit mettre de côté pour la protection. Le lecteur peut se procurer un exemplaire gratis en écrivant au Bureau-Chef Canadien à Ottawa en mentionnant ce journal.

Le débat sur le budget continue

(Suite de la 1re page)

Il proteste aussi contre l'indifférence du gouvernement qui s'obstine à ne pas vouloir résoudre notre problème du combustible. En raison de l'importance de cette question il serait opportun que le gouvernement crée une commission royale pour l'aviser sur la solution qu'il conviendrait d'y apporter.

M. Woodsworth

Le député travailliste de Winnipeg a prononcé le meilleur discours de la séance vendredi.

Après avoir examiné les différents points de l'amendement conservateur, il ne voit pas que l'opposition puisse jamais adopter une politique qui tende à leur réalisation. La plupart des maux dont on se plaint aujourd'hui sont des résultats de la politique de protection à laquelle le Canada a été soumis pendant des années. Tant que l'impôt sur le revenu n'aura pas été considérablement augmenté il voudrait que la taxe sur les ventes soit maintenue pour les objets de luxe.

L'impôt sur le revenu ne devrait pas disparaître avant que la dette de guerre n'ait été effacée. Quelques-unes des provinces prétendent que l'impôt sur le revenu en est un qui leur appartient. Pourtant ce ne sont pas toutes les provinces qui ont recours à cette forme de l'impôt direct. Le gouvernement fédéral pourrait négocier des arrangements avec les autres de façon à éviter qu'une même taxe soit appliquée deux fois.

A propos des dépenses du pays, M. Woodsworth dit que les deux tiers environ se rapportent plus ou moins directement à la guerre.

Les changements que l'on propose au tarif ne semblent pas refléter les recommandations de la Commission du tarif. Certains changements paraissent invraisemblables. Ainsi dans notre siècle de l'électricité on propose d'admettre en franchise la mèche de la chandelle.

D'après une publication financière, au 1er janvier dernier, les placements canadiens à l'étranger représentaient une somme totale de $1,368,400,000. Ce devrait être le premier article d'un programme protectionniste que de garder nos capitaux pour le développement de nos ressources. Il devrait y avoir une taxe extraordinaire imposée sur les capitaux à l'étranger.

M. Woodsworth laisse entendre qu'il ne pourra voter pour le budget. Il désapprouve la réduction de l'impôt sur le revenu. Il voudrait au contraire voir augmenter cet impôt sur les gros revenus.

Massey-Harris achète Case Plow

Toronto — Les directeurs de la "Massey-Harris", à une réunion tenue ici, ont résolu d'exercer l'option qu'ils ont depuis un an sur "J.-I. Case Plow Works Inc.", de Racine, Wisconsin.

La "Case Plow Works" est l'une des plus vieilles fabriques d'instruments aratoires des Etats-Unis. C'est celle qui construit le tracteur Wallis, dont la Massey-Harris a l'agence de distribution.

Le transport des matières postales

Ottawa — M. Véniot, ministre des postes, a déclaré en Chambre que les circonstances le permettant, la préférence est accordée au Canadien National, pour le transport des matières postales. Pendant l'année 1926-27 le National en a transporté pour $3,169,-600, le Pacifique pour $3,670,500 et les autres chemins de fer pour un peu moins d'un demi-million.

Les recettes nettes du Canadien National en 1927

Toronto — Dans un discours prononcé devant le "Canadian Club", sir Henry Thornton, président du chemin de fer Canadien National, a déclaré que les profits nets de l'année dernière pour son réseau s'élevaient à $42,100,000. Les augmentations de salaires représentent $6,000,000.

VOLUME XV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 FEVRIER 1928 NUMERO 39

Si les Canadiens français avaient été s'établir dans l'Ouest plutôt que de se diriger vers les Etats-Unis, l'unité nationale y aurait beaucoup gagné.

Sénateur BEAURIEN.

LA LIBERTÉ

Rien n'est si simple que d'essayer de définir l'avenir. Mais, quand il s'agit de catholicisme, on peut affirmer que les [illegible]

Pierre BATIFFOL.

ÇA ET LÀ

Où mènent l'anarchie et l'utopie

Sous le titre significatif de: "*La Russie aura-t-elle faim?*", la presse publiait il y a quelques jours, la dépêche suivante:

— *Moscou, 20.- Menacées par une crise des denrées alimentaires et des textiles, les autorités étaient aujourd'hui à formuler de vigoureuses mesures pour corriger la situation. Alexandre Petrovitch Smyrnoff, commissaire de l'agriculture, a donné sa démission parce qu'il n'a pas réussi à mener à bonne fin la campagne pour l'emmagasinage du grain. Bien que la moisson ait été meilleure, il y avait en magasin deux millions de tonnes de grain de plus, l'an dernier. Il y a eu une légère amélioration dans la situation des grains et elle est attribuée partiellement à une visite à la Sibérie de Joseph Stalin, l'homme de fer de la Russie.*

— *A Moscou, les spéculateurs auraient créé une grave situation alimentaire.*

Il y a maintenant tout près de douze ans que le peuple russe s'est payé le luxe non seulement d'une révolution politique, mais aussi d'une révolution économique. Au sujet de la révolution politique, il convient d'être circonspects dans nos appréciations — malgré la cruauté des révolutionnaires — car les abus de pouvoir étaient considérables chez ceux qui présidaient au gouvernement pour le compte des Czars. Mais que les nouveaux maîtres aient cru qu'on pouvait faire fi de lois économiques fondées sur la sagesse des siècles, pour se livrer à toutes les fantaisies du socialisme, cela dépasse la compréhension humaine. La Révolution Française, si sanglante pourtant, a été autrement clairvoyante en ce qui touchait à l'organisme qui régit la production, le transport, la monnaie, les échanges, le commerce international.

Qu'on vive sous un empereur ou qu'on vive en république, il faut manger, se vêtir et se loger; cela suppose de la récolte, de la manufacture et de la distribution; et pour assurer la permanence de ces trois choses il faut éviter de piller la Banque, de razzier le paysan et de saboter les chemins de fer. Avec les turlutaines des Lenine, des Trotsky et des Kameneff, on en est arrivé tout bonnement à la famine dans l'ancien empire des Romanof; le régime économique du pays a été démoli, pour faire place à des énergies purement fragmentaires, qui ne peuvent répondre que fort imparfaitement à la situation. Le respect de la propriété, l'adhésion aux lois ordinaires de l'économie politique, la fidélité à reconnaître les contrats internationaux, voilà des éléments indispensables à tous les peuples qui veulent vivre et prospérer. Cela vaut mieux que les *hommes de fer* dont il est parlé dans la dépêche citée plus haut. La grande catastrophe de la période qui a suivi la guerre, sera pour l'histoire future, l'hécatombe russe où des millions d'être humains sont morts de faim, victimes de l'anarchie et de l'utopie.

Nous qui vivons au Canada, pays où les principes de base sont tenus pour inviolables, soyons heureux de notre lot et ne permettons pas aux rêveurs humanitaires de nous conter leurs histoires.

Le Manitoba-nord

Plusieurs députés de la Législature du Manitoba viennent de faire une excursion dans les districts miniers du Manitoba-nord. Ils rapportent de leur voyage la conviction que ces mines, d'exploitation toute récente, vont contribuer grandement à la prospérité générale du pays.

Il est certain que la province de Québec et la province d'Ontario ont fait des progrès rapides depuis vingt ans, grâce, pour une bonne partie, aux mines qu'on y exploite. Si nous savons profiter de l'expérience acquise par ces deux robustes devancières, et si nous savons entourer la législation minière de toutes les garanties possibles, notre province pourra, selon toute vraisemblance, ajouter avant longtemps toutes les richesses de l'industrie aux richesses agricoles. Pays fortuné, qui possède d'immenses champs de blé, des troupeaux nombreux, des forêts immenses, de riches pêcheries et qui se trouve tout à coup en mesure de faire surgir l'industrie de métaux précieux.

Après les années de disette, il semble bien que, décidément nous entrons dans les années d'abondance. La vision biblique de Joseph et les greniers de Pharaon...

L'octroi des licences

Notre nouvelle loi sur les liqueurs est en force depuis quelques jours. Le gouvernement est déjà assiégé de demandes de licences pour le débit de la bière.

Le public s'attend à ce que la Commission chargée d'octroyer ces licences use de discernement. Tous ceux qui offrent aujourd'hui leurs services pour désaltérer l'humanité ne méritent pas à égal degré la confiance de l'Etat. C'est à l'Etat à voir clair.

En soi, la consommation des vins et spiritueux n'est pas une chose défendue; le peuple a voté *oui*, en juin dernier, et les autorités feront preuve de sens si elles comprennent qu'il s'agit ici tout simplement d'empêcher que des abus se produisent. A notre avis, les auteurs de la loi se sont trop inspirés du principe prohibitif; ce sera à la Commission d'interpréter la loi de manière à ce que le bon citoyen puisse boire son vin et sa bière en liberté, du moment qu'il ne fera pas d'excès. Respect de la liberté bien comprise, répression sévère pour celui qui ne sera pas capable de se servir dignement de cette liberté — c'est un programme simple, et qui devrait être d'application facile.

Voyons un peu comment les uns et les autres vont se comporter.

Le concours oratoire

Plusieurs de nos maisons d'éducation présenteront des candidats et des candidates au concours oratoire du mois prochain. *L'avenir du Canada*, tel sera le sujet sur lequel l'éloquence de notre jeunesse devra s'exercer. Pour nous, de langue française, qui tenons au sol canadien par des racines si profondes, ce sujet devrait donner lieu à d'excellents discours, même chez des enfants de 15 et 16 ans. Avec, comme arrière-plan, le passé si chargé d'oeuvres fécondes, nos écoliers et nos écolières doivent être capables de faire de *l'avenir du Canada* un tableau d'une perspective splendide. Un Canada respectueux de son histoire, muni d'institutions politiques à base de liberté, habité par une population robuste, laborieuse et saine, possesseur de grandes richesses potentielles, voilà, si nous ne nous trompons, un pays qui peut inspirer de magnifiques accents à notre intelligente jeunesse. Il y a moyen de tasser en quelques traits éloquents toutes nos espérances et toutes nos exigences de Canadiens français.

L'an dernier, l'un de nos couvents de campagne, celui de Saint-Adolphe, a produit une enfant qui a enlevé magnifiquement le premier prix pour toute la province. Nous souhaitons que cette année nos institutions fassent en sorte que le grand succès de l'an dernier n'apparaisse point comme une bonne fortune de hasard ou comme la récompense d'un talent purement isolé.

INTERIM.

S.S. Pie XI et la vraie unité de l'Eglise

Texte intégral de l'encyclique "Mortalium Animos", de S. S. Pie XI sur la vraie unité de la religion — "Pas de charité hors de la vérité" — L'extrême diversité d'opinions des panchrétiens — La vérité des dogmes est une et immuable

(Suite)

Les artisans de cette entreprise ne cessent de citer à l'infini la parole du Christ: "Que tous soient un... Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur" (S. Jean, XVII, 21; X, 16) et ils représentent ce texte comme un souhait et un voeu du Christ Jésus qui n'auraient pas encore eu leur effet. Ils pensent que l'unité de la foi et de gouvernement, caractéristique de la véritable et unique Eglise du Christ, n'a presque jamais existé dans le passé et n'existe pas aujourd'hui; ils estiment que cette unité peut être souhaitée et que peut-être l'entente commune des volontés l'établira un jour, mais qu'il faut encore la tenir pour un rêve. Ils ajoutent que l'Eglise, en elle-même, et de sa nature, est divisée en parties, c'est-à-dire qu'elle est constituée de très nombreuses églises ou communautés particulières, encore divisées, qui ont quelques points de doctrine communs et se séparent sur le reste; ils affirment [illegible]

[illegible] congrès et qu'il n'est permis à aucun prix aux catholiques, d'adhérer à de semblables entreprises ou d'y contribuer; s'ils le faisaient, ils accorderaient de l'autorité à une fausse religion chrétienne, tout à fait étrangère à l'unique Eglise du Christ. Est-ce que Nous souffrirons — ce qui serait absolument injuste, — d'ouvrir des tractations aux dépens de la vérité et de la vérité divinement révélée. Car il s'agit de défendre la vérité révélée. Jésus-Christ a envoyé les apôtres dans l'univers pour instruire de la vérité évangélique toutes les nations et pour les garder de toute erreur, il a voulu auparavant leur enseigner par l'Esprit-Saint, toute vérité: est-ce que cette doctrine des apôtres a complètement disparu de cette Eglise dont Dieu lui-même est le chef et le gardien ou bien a-t-elle été jamais falsifiée. Si notre Rédempteur a déclaré nettement que son Evangile n'est pas seulement destiné aux temps apostoliques, mais à tous les âges, est-ce que l'objet de la foi a [illegible]

Pas de participation de l'Eglise catholique aux entreprises panchrétiennes: ce serait trahir sa mission

Telle est la situation. Il est donc clair que le siège apostolique ne peut à aucun prix prendre part à leurs [illegible]

[illegible] pure: "Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas" (II Jean, X). C'est pourquoi comme la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, l'unité de foi est le lien principal [illegible]

L'extrême diversité d'opinions des panchrétiens

[illegible]

La vérité des dogmes est une et immuable

[illegible]

Pas de charité hors de la vérité

[illegible]

(A suivre à la septième page)

CHRONIQUE MUSICALE

Le cantique irréprochable

[illegible]

Terreurs futiles

[illegible]

L.-A. [illegible]

Fête des Zouaves

[illegible]

Arrestation de Mgr [illegible] au Mexique

[illegible]

Autour de la Ferme

Fertilité du sol

(Quatrième article)

Quels sont les moyens à prendre pour maintenir et même augmenter la fertilité du sol?

1o. L'élevage du bétail et l'emploi du fumier.

2o. La culture des trèfles, luzerne et trèfle d'odeur.

3o. Les engrais chimiques.

Des trois modes, les deux premiers sont de beaucoup les meilleurs et les plus pratiques. Le premier donne des revenus tout en gardant au sol sa fécondité, le second rend des services précieux pour garder au sol sa vigueur et l'augmenter. Les engrais chimiques, outre qu'ils coûtent cher, ont le grand désavantage de ne pas contenir d'humus; or l'humus est nécessaire à la terre pour l'empêcher de s'effriter et de voler au moindre vent, ce qui est un désastre, certains printemps. De plus l'humus garde à la terre son humidité. Une terre dépourvue d'humus offre des dangers pour la saison de sécheresse qui sévit souvent, dans notre pays, depuis le printemps jusqu'aux pluies de juin. Une terre riche en humus gardera l'humidité nécessaire pour donner un bon avantage au grain, à son point de départ, jusqu'au moment où il aura assez poussé pour couvrir la terre et garder plus facilement l'humidité.

Les engrais chimiques peuvent être employés avec avantage sur les terrains dépourvus de certains éléments fertilisants mais comme complément au fumier, ou pour certaines cultures spéciales.

On peut dire, d'une manière générale, que les engrais chimiques sont peu pratiques sur les bonnes terres ordinaires, en conséquence nous n'en avons guère besoin au Manitoba.

Cette doctrine semble assez clairement établie par des expériences faites sur la ferme expérimentale d'Ottawa, pendant quinze ans. Voici les résultats enregistrés pendant ces quinze années:

POUR LA PRODUCTION DE L'AVOINE

Terrain sans fumier ni engrais chimiques, 44 minots et 1-10 à l'acre.

Terrain engraissé au fumier seulement, 59 minots et 3-10 à l'acre.

Terrain avec engrais chimiques seulement, 53 minots et 1-10 à l'acre.

Terrain avec fumier et engrais chimiques, 53 minots à l'acre.

POUR LA PRODUCTION DU MIL

Terrain sans fumier ni engrais chimiques, 2 tonnes et 17-100 à l'acre.

Terrain fertilisé au fumier seulement, 3 tonnes 7-100 à l'acre.

Terrain fertilisé à l'engrais chimique seulement, 2 tonnes et 68-100 à l'acre.

Terrain avec engrais chimiques et fumier, 2 tonnes et 96-100 à l'acre.

Nous avons dit, dans l'un de nos précédents articles, qu'une récolte de grain enlève au sol chaque année, et pour chaque acre de terre, 41 livres d'azote, 18 livres d'acide phosphorique et 35 livres de potasse. Si un cultivateur garde du troupeau et dispose de fumier, il peut compenser ces pertes, puisqu'en mettant dix tonnes de fumier à l'acre, ce qui est l'application normale, il rend à la terre 100 livres d'azote, 50 livres d'acide phosphorique et 90 livres de potasse.

Ceux qui n'ont pas encore de troupeau et donc pas de fumier ne doivent pas perdre courage, car il existe un moyen de se reprendre, au moins en partie, par la culture des trèfles. C'est peut-être plus pratique sur nos grandes fermes de l'Ouest; nous conseillons même à ceux qui ont du troupeau de ne pas négliger ce moyen.

Une belle poussée de trèfle d'odeur de 12 à 18 pouces de hauteur avec ses racines nombreuses et d'une couple d'années d'âge enfouie dans le sol donne au terrain 100 à 125 livres d'azote, 35 à 45 livres d'acide phosphorique et 85 à 115 livres de potasse à l'acre. C'est une mine d'or pour ceux qui veulent faire de belles récoltes de grain; comment se fait-il qu'elle soit si peu explorée et qu'on s'acharne à lui préférer le labour d'été qui ne rend rien à la terre et lui enlève beaucoup d'humus et de matières fertilisantes?

Une bonne rotation de cinq à six ans garderait indéfiniment au sol sa fertilité, l'augmenterait même, tout en permettant aux cultivateurs de faire des récoltes de grain.

Nous dirons dans un prochain article ce que nous entendons par cette rotation.

I. VILLENEUVE,
Ministère de l'agriculture.

Font toujours des merveilles pour les femmes

Les pilules Dodd prouvent leurs bons résultats à une dame de Québec

Mlle C. Dion en prit pour guérir les douleurs de dos et elle en est très satisfaite

Sainte-Thérèse de Blainville, P. Q., 27 février (Spéciale) — Mlle Cécile Dion, bien connue ici, est une de celles pour qui les pilules Dodd ont tant fait de bien. Elle écrit: "Je souffrais terriblement de douleurs dans le dos et les rognons et ce sont les pilules Dodd qui m'ont guérie."

Les pilules Dodd sont reconnues comme étant le meilleur remède pour guérir les femmes malades.

La meilleure manière de se guérir c'est de s'assurer de la nature de notre maladie et de choisir le remède qui convient le mieux pour la guérir. Depuis plus de trente ans, les pilules Dodd ont la réputation d'être le meilleur remède pour les maux de rognons.

Les pilules Dodd agissent directement sur les rognons. Elles sont devenues un remède de famille parce que toutes les personnes qui s'en sont servies en ont été satisfaites.

MON LIVRE DE COMPTES!

S'il est une classe qui marche à tâtons dans ses affaires, c'est bien le cultivateur. Combien de cultivateurs font le bilan de leurs recettes et de leurs dépenses? Combien calculent exactement le nombre d'heures de travail qu'ils donnent?

Le nombre est infime. Alors?

Alors, il arrive que bien du coulage se produit du côté des recettes et du côté des dépenses. Figurez-vous le banquier qui ne saurait pas où il va, qui ne tiendrait pas ses comptes; ce serait la banqueroute au bout de six mois.

Mais, me disait un cultivateur, un de mes amis, nous n'en avons pas de revenus, nous ne pouvons pas tenir compte de nos revenus.

Voilà une boutade bien à la mode, mais elle n'est pas sérieuse. Tous les cultivateurs ont des revenus, mais ils ne savent pas toujours ce qui les paie le mieux et ce qui ne les paie pas.

Est-ce que c'est la mer à boire que de tenir ses comptes?

Allons donc, ce n'est pas si difficile que cela.

Prenez un cahier qui vous coûtera 1 sous. Sur la première page, écrivez: "Mon Livre de Comptes!" Sur la deuxième page, en haut, écrivez: "Recettes". Sur la troisième page, en haut, écrivez: "Dépenses". Gardez toutes les pages de gauche pour les recettes et toutes les pages de droite pour les dépenses. Puis inscrivez recettes et dépenses à mesure qu'elles arrivent, avec la date.

Vous pourriez mettre au haut de la page des recettes, l'évaluation raisonnable de votre avoir, terre, roulant, etc. Au bout de la page des dépenses, mettez vos dettes, crédits, etc.

Vos heures de travail, mettez-les à la page des dépenses en les évaluant raisonnablement.

Les produits de votre ferme, mettez-les à la page des recettes en les évaluant aussi raisonnablement.

A mesure que vous dépensez les produits de votre ferme, par exemple, le fourrage pour les vaches ou les chevaux, vous entrerez cela à la page des dépenses.

Ainsi vous aurez un bilan. Vous saurez où vous allez. C'est important que de savoir où l'on va.

Alors vous saurez ce qui vous paie et ce qui ne vous paie pas.

Alors vous serez invités à vous informer sur les meilleures méthodes de culture, sur les cultures payantes et celles qui ne paient pas.

Essayez donc, cultivateurs, mes amis; ce sera du nouveau, essayez sérieusement. Si vous ne tenez pas vos comptes, comment pouvez-vous vous plaindre que l'agriculture n'est pas payante?

Rien n'est payant quand on ne tient pas ses comptes.

Pour vos volailles

L'huile de foie de morue dans la ration des volailles est un facteur de production d'oeufs; elle prévient les infirmités et contribue à la formation d'une forte coquille. Elle contient les vitamines A et D qui stimulent la croissance, maintiennent la vitalité et la résistance aux maladies.

L'huile de foie de morue est essentielle à la santé des volailles en réclusion durant l'hiver. La vitamine D qu'elle renferme est un substitut de la lumière directe du soleil; elle est conséquemment très désirable en hiver et au début du printemps, alors que les rayons directs du soleil ne pénètrent que parcimonieusement dans le poulailler.

Cette huile, considérée comme étant la source la plus riche des vitamines A et D, est donnée aux volailles à cause surtout de la vitamine D qu'elle contient, car le blé d'Inde jaune et les verdures renferment suffisamment de vitamines A pour satisfaire aux besoins de la basse-cour, lorsque ces aliments peuvent être servis en quantité adéquate.

Il n'est pas nécessaire d'employer l'huile de foie de morue de qualité supérieure, puisque les vitamines A et D se trouvent également dans l'huile de qualité inférieure qui coûte moins cher. On la sert dans la proportion de un pour cent dans la portion sèche de la ration, soit un peu plus d'une chopine par cent livres de pâtée sèche. Cette quantité d'huile équivaut à une demie de un pour cent dans la ration entière de grain pâtée.

Nos importations de beurre

Ottawa — M. Thomas Merritt Cayley (Oxford-Sud) a appris du ministre de l'agriculture, M. Motherwell, que nous avons importé 2,798,697 livres de beurre du Royaume-Uni, en 1926, et 2,007,830 en 1927; des Etats-Unis 99,127 et 104,236 pour les deux mêmes années; de l'Argentine, 62,720 livres en 1926 et rien en 1927; de l'Australie 2,995,740 livres en 1926 et 376,096 livres en 1927; des Barbades 8 livres en 1926; de l'Italie 9 livres en 1927; de Nouvelle-Zélande 3,193,382 livres en 1926, et 8,714,985 livres en 1927; de Trinidad 3 livres en 1927. Nous avons aussi importé du beurre de quelques autres pays. Au total nos importations ont été de 9,151,882 livres en 1926 et de 11,208,819 livres en 1927, soit une augmentation sur l'année dernière de 2,056,937.

Par contre le Canada a exporté 26,647,375 livres de beurre en 1925 comparativement à 9,815,800 livres en 1926 et à 2,698,100 livres en 1927.

La graine de trèfle venant de pays étrangers ne résiste pas à l'hiver

Depuis bien des années, la Division fédérale des semences insiste sur le fait que la graine cultivée au pays est la seule que le cultivateur canadien puisse employer en toute sûreté. On en a eu la preuve dans des essais qui ont été conduits récemment à la station expérimentale de Fredericton, Nouveau-Brunswick. Des parcelles ont été ensemencées de graine de différente provenance et cette graine a parfaitement levé, mais le printemps suivant on a constaté que toutes les variétés italiennes avaient souffert de l'hiver. Il en est de même des trèfles d'origine française dont très peu résistent à l'hiver.

En fait, la seule graine de provenance étrangère qui ait bien résisté est celle qui venait de Suède, où les conditions de l'hiver sont assez semblables à celles du Canada.

Innovation du C.P.R. en faveur des fermiers de l'Ouest

Le Pacifique Canadien vient de prendre une louable initiative, qui profitera aux fermiers des plaines de l'Ouest canadien, en décidant de faire circuler un convoi spécial de graines de semence, sur un parcours déjà tracé, et cette innovation aura pour but d'aider les fermiers à faire un choix judicieux de leurs graines de semence. L'Université de la Saskatchewan et le ministère de l'agriculture de cette même province coopéreront à ce mouvement.

Les wagons de ce train sont spécialement aménagés pour la circonstance, aux usines du Pacifique Canadien à Winnipeg, et seront munis de machines pour le criblage du grain. De plus, les wagons de démonstration auront un appareil cinématographique, qui fera dérouler sur l'écran les diverses phases des semailles et de la moisson. Un espace sera réservé pour les exhibits de grains, et dans tous les endroits où s'arrêtera le train, les fermiers pourront le visiter tout à loisir, des démonstrateurs étant à bord pour leur donner des explications sur les exhibits et donner des conseils sur le choix de leurs graines de semence.

LES FINANCES EN SASKATCHEWAN

Le trésorier provincial annonce un surplus pour la dernière année fiscale

Régina — L'hon. W.-J. Patterson, trésorier provincial, dans son discours du budget, annonce un surplus de $91,846 sur les opérations de la dernière année fiscale. Le revenu de la province a été de $13,021,244.52 et les dépenses de $12,929,398.26.

Actuellement les shérifs de la Saskatchewan collectent leur revenu, avec lequel ils paient leurs dépenses du bureau et leur salaire, remettant le surplus au gouvernement. A l'avenir, ils recevront un salaire fixe, le gouvernement payant leurs dépenses et leur salaire.

Les estimés du trésorier provincial prévoient les pensions de vieillesse, les activités du nouveau département des chemins de fer et des dépenses accrues dans le département de la voirie. Ces estimés accusent une augmentation totale de $1,235,000 sur l'année dernière.

Le problème de la famille nombreuse et les allocations familiales

La famille est la base de la société: théologiens, philosophes, économistes, hommes d'oeuvres sont aujourd'hui d'accord sur ce point.

La plus grande partie des maux dont ont souffert les sociétés depuis un siècle provient du fait que le régime économique et social a évolué dans le sens individualiste. Dans presque tous les domaines — législation, salaire, logement, etc. — il y a tendance à tout organiser comme pour une société de célibataires, si bien que la tâche d'élever une famille, surtout dans les grandes villes, est devenue un véritable problème.

Ce problème existait bien avant la guerre; mais les difficultés qui ont surgi lors du dernier conflit mondial l'ont aggravé jusqu'à l'état aigu. Aussi les sociologues et les gouvernants européens ont-ils senti le besoin d'y appliquer une solution efficace. Cette solution, trouvée par les patrons catholiques français, en 1918, n'est autre que les allocations familiales.

En moins de cinq ans, la nouvelle institution se répandit dans presque tous les pays d'Europe et elle fut adoptée par les sociologues et les hommes d'affaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Dès 1924, le Bureau international du Travail publia sur le sujet un rapport volumineux, où se trouve relatée la merveilleuse diffusion des allocations familiales.

Les raisons qui ont déterminé les gouvernements de tous ces pays à prendre de pareilles mesures en faveur des familles existent aussi pour le Canada. La disproportion entre le salaire et le budget familial, la baisse de la natalité, l'émigration anormale de la population canadienne sont une indication que le problème des familles est au Canada au moins aussi aigu qu'ailleurs.

On trouvera des renseignements sur la question soit dans la brochure 159-160, intitulée: "Les allocations familiales"; soit dans une seconde brochure que le P. Léon Lebel, S.J., vient de publier sous le titre: "Le Problème de la famille nombreuse" et qui est en vente dans toutes les librairies de Montréal, à 10 sous l'exemplaire.

Le Comité Central de la Ligue des Chefs de Famille.

PISE — Les réparations en vue du redressement de la fameuse Tour Penchée de Pise seront entreprises sous peu.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88⅝	$4.86⅝
Franc français	3.97	19.3
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	5.34	19.3
Couronne suédoise	27.04	26.8
Cour. norvégienne	26.84	26.8
Couronne danoise	26.99	26.8
Mark allemand	24.06	23.8
Cour. hollandaise	40.51	40.2

LE MARCHE

28 FEVRIER 1928

Bouvillons—	
Excellents	$9.75—$10.25
Bons	$8.50—$9.50
Moyens	$7.75—$8.25
Ordinaires	$7.00—$7.50
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.25
Assez bonnes	$7.00—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.25—$7.50
Bonnes	$6.00—$7.00
Ordinaires	$4.75—$5.75
Pour conserves	$3.50—$4.50
Taureaux—	
De choix	$5.50—$6.00
Ordinaires	$4.50—$5.00
Boeufs—	
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Communes	$3.00—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.25—$7.75
Bons	$6.00—$7.00
Taures à engraisser—	
De choix	$6.00—$6.25
Bonnes	$5.00—$5.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.85—$9.00
Bons	$7.50—$8.50
Veaux—	
De choix	$13.00—$15.00
Bons	$9.00—$12.00
Ordinaires	$4.00—$8.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$13.00
Agneaux ordinares	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon, de choix	$8.85
Très gras	$8.35
Lourds	$7.85
Très lourds	$7.85
Porc d'étal	$7.75
Légers	$7.85
Inférieure	$6.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$7.00
Verrats	$6.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .36
Premiers	$ .33
Seconds	$ .26
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.35
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.70
2 sacs de 49 livres	$4.75
4 sacs de 24 livres	$4.80
Alimentation—	
Son. La tonne	$31.00
Gru. La tonne	$33.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.70
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil, No 1	$15.00
Mil, No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 27 février 1928

GRAINS	Mardi 21 fev	Merc. 22 fev	Jeudi 23 fev	Vendi 24 fev	Samedi 25 fev	Lundi 27 fev
Blé No 1 Nord	1.44	1.45	1.44	1.44½	1.44	1.44⅞
2 Nord	1.39½	1.40¼	1.39¼	1.39¾	1.39⅞	1.40⅝
3 Nord	1.26⅛	1.26⅜	1.26⅛	1.26⅜	1.26⅜	1.27⅜
Avoine 2 CW	.64⅝	.65	.64⅜	.64⅞	.64⅜	.65¼
3 CW	.59⅜	.59¾	.59⅛	.59⅝	.59⅝	.60⅝
Orge 3 CW	.87¾	.88¾	.87⅞	.89⅜	.89⅞	.90¼
4 CW	.84½	.85	.84⅛	.84⅝	.84⅜	.86
Lin 1 NW	1.85	1.85¾	1.84½	1.84¾	1.83⅞	1.84⅞
2 CW	1.81	1.81¾	1.80½	1.80¾	1.79⅞	1.80⅞
Seigle 2 CW	1.07¼	1.07⅞	1.07⅛	1.07⅞	1.07¼	1.08⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.38	1.39	1.38	1.38½	1.38	1.38⅞
Avoine 2 CW	.63⅝	.63¾	.63¼	.63⅞	.63⅜	.64½
Orge 3 CW	.88	.89	.88⅛	.89⅜	.89½	.91
Lin 1 NW	1.85½	1.86	1.84¾	1.85	1.84⅞	1.85½
Seigle 2 CW	1.07¾	1.08⅜	1.08	1.08⅜	1.08¼	1.09⅜
Options						
Blé Mai	1.38–	1.39	1.38–	1.38½–	1.38–	1.38⅞–
Juillet	1.38¾	1.39¼	1.38¼	1.38⅞–	1.38⅜	1.39⅜
O-tobre	1.31⅞	1.33	1.31¾	1.33⅛	1.32½–	1.33⅝
Avoine Mai	.64⅞	.64¾	.64¼	.64⅞	.64⅝	.65¼
Juillet	.62⅞	.62⅞	.62⅜	.63	.62⅝	.63¼
Octobre	.57	.57	.56⅜	.57	.56⅞	.57⅜
Orge Mai	.91	.92	.91½–	.92⅛	.92½	.94
Juillet	.88⅝	.89	.88	.88⅞	.88⅜	.89⅜
Octobre	.76⅛	.76¾	.76⅝	.76⅞	.76⅞	.77¼
Lin Mai	1.89¾	1.90½	1.89½	1.89½	1.88⅝	1.89¼
Juillet	1.92¾	1.93½	1.92½	1.92⅝	1.91⅞	1.92½
Octobre	1.97½	1.98¼	1.96¾	1.96¾	1.96⅜	1.96⅝
Seigle Mai	1.10¾	1.11⅜	1.11	1.11⅜	1.11½	1.12⅜
Juillet	1.08½	1.09	1.08¾	1.08¾	1.08½	1.09
Octobre	.99¾	1.00	.99⅜	1.00¼	.99	.99¼

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

Après avoir joui pendant quelques jours d'une température assez clémente, nous avons eu un arrière-goût de l'hiver, le thermomètre marquant jusqu'à 25 degrés sous zéro.

• • •

M. Ernest Hamel, de Krupp, Sask., est arrivé chez son fils Philibert après un voyage de trois mois dans les Etats de l'Est.

• • •

M. Oswald Salvail est revenu de Régina où il avait conduit Mme Salvail la semaine dernière, pour y subir une opération de l'appendicite, et nous a appris que l'opération avait parfaitement réussi, et que la guérison de sa femme n'était qu'une affaire de temps, tout danger de complications étant écarté. Nous souhaitons à Mme Salvail une prompte guérison et à M. Salvail et ses nombreux enfants nous souhaitons courage et résignation dans cette douloureuse épreuve. Nous apprenons que Loretta Salvail sera bientôt sur pied aussi.

• • •

M. Brière, de Billimun, père de François et d'Arthur Brière et de Mme Elslande, est arrivé ces jours derniers en compagnie de Philias Brière, sa femme et Victor, et Mme Gauvin, de Ponteix, pour passer quelques jours parmi nous.

• • •

Dimanche dernier, ce fut le R. P. Guy, de Gravelbourg, qui chanta la grand'messe ici, en l'absence du curé, M. l'abbé Charest, dont le retour est souhaité ardemment.

• • •

Nous avons à l'heure actuelle à Meyronne un inventeur parmi nos paroissiens. Il s'agit de M. Charles Girardin, le ferblantier qui vient de faire protéger par "caveat" une machine à traiter le blé de semence au carbonate de cuivre ou à la formaline. Son invention a été tellement bien reçue par des fermiers expérimentés qu'un groupe de ceux-ci s'est organisé pour l'achat du brevet d'invention, et pour la fabrication de cette machine en grande quantité.

Un modèle a été envoyé à la section agricole de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, et la nouvelle compagnie se prépare déjà à la fabrication d'un millier de machines.

Nous souhaitons beaucoup de succès à notre compatriote.

GRAVELBOURG

Visite de l'hon. Dr Uhrich, ministre des travaux publics à Régina, et de quatorze députés

Voici les noms des députés: Jim Hogan, Vonda; J. Wilson, Rosetown; A.-D. Pickle, Battleford; D. Lang, Kerrobert; D. Robertson, Morse; A. Frand, Motukeu; R. Donaldson, Thunder Creek; R. Fordon, Lloydminster; Chs Agar, Saskatoon; G. Cockburn, Redburg; Anton Huck, Qu'Appelle; Thos Waddell, Moose Jaw; R. Hassard, Biggar; Beg McGregor, Gravelbourg.

Les députés furent reçus à la gare par un grand nombre de libéraux. Le plus grand nombre de ces députés ne connaissaient pas Gravelbourg et ce fut une surprise pour eux de voir les magnifiques bâtisses que sont nos institutions. Le Comité libéral, aidé de la générosité des citoyens, avait préparé dans la salle des Chevaliers de Colomb un magnifique banquet. A l'heure du souper, les députés, accompagnés des membres du Comité libéral, se rendirent à la salle du banquet.

Le banquet

Près de quatre cents personnes assistaient au banquet, présidé par le président du Comité libéral, J.-L. Doutre. Le banquet fut un succès et il fait honneur aux organisateurs.

Après le banquet, sur l'invitation du président, M. le maire H.-J. Coutu souhaita la bienvenue au ministre, le Dr Uhrich, et aux députés visiteurs. De nombreux discours ont été prononcés. Parmi les principaux, on distingue ceux de Jim Hogan, député de Vonda; J. Wilson, député de Rosetown; Thomas Gallant, C.R., de Gravelbourg; A.-D. Pickle, député de Battleford; Georges Hébert, A. Forcier et tous les députés.

Un des principaux discours fut celui de l'hon. Dr Uhrich, qui fit un résumé de ce que le parti libéral a fait dans la province depuis qu'il est au pouvoir et ce qu'il fera dans l'avenir. Le banquet dura jusqu'aux petites heures du matin.

Dimanche matin, tous se sont rendus à l'église à la messe de 10 heures. Le R. P. Rousseau, de Cadillac, fit le sermon. Les députés ont pu admirer notre magnifique église, qui s'embellit encore tous les jours sous le pinceau de notre curé, M. l'abbé Charles Maillard, artiste distingué.

Après la messe, les députés furent invités dans différentes familles pour le dîner.

Vers une heure, les députés allèrent visiter la ferme de renards argentés, où ils furent reçus par M. F. Chalieux, le populaire gérant.

Vers deux heures, les députés se rendirent au collège, où ils furent reçus au son de la fanfare. M. Henri Paradis, en quelques mots, donna le programme d'étude. Le Père supérieur fit un magnifique discours, auquel répondit l'hon. Dr Uhrich et M. Ben McGregor dit aussi quelques mots.

Les délégués firent quelques visites en ville, entre autres chez M. le maire Coutu, à l'hôpital de Gravelbourg, chez M. L.-J. Brazziel, chez M. Chas Lemoine et plusieurs autres. L'après-midi se passa agréablement, et après souper tous les députés, l'hon. Dr Uhrich en tête, se rendirent à l'école publique dans notre beau couvent de Gravelbourg.

La réception au Couvent

L'hon. Dr Uhrich et les députés furent reçus au couvent par Mère Ste-Emilienne, supérieure, et le Dr Maurice Gravel, président de la commission scolaire. Le couvent fut visité, les classes, les salles d'étude, le réfectoire et les dortoirs. La plupart des députés visitaient pour la première fois une institution catholique et furent émerveillés de la propreté, de la ventilation et de la décoration de chacune de ces salles.

Après la visite, on descendit à la salle académique où il y eut une réception par les enfants. La réception fut présidée par le Dr Maurice Gravel, qui souhaita la bienvenue aux membres du parlement de Régina.

"L'école de Gravelbourg, dit-il, a été mêlée à la politique dans toute la province, et je suis heureux de vous voir dans cette salle afin que vous jugiez par vous-mêmes de la vérité au sujet de cette école. Nous avons une belle école et les gens de Gravelbourg en sont fiers. Vous allez entendre des élèves canadiennes-françaises parler anglais et vous verrez que notre école est une des meilleures de la province."

Alors, les toutes petites firent l'éloge de leurs études, parlèrent du premier ministre, et tout gentiment demandèrent un congé. Une adresse fut lue par Mlle Irène Ayotte, et le Dr Uhrich, dans un discours de maître, traita de la question des écoles, au point de vue des enfants, des instituteurs et des parents. Notre député local, Ben McGregor, et le curé Maillard dirent quelques mots, et les chants magnifiques des enfants se continuèrent.

La séance fut terminée par le président de la commission scolaire. "Vous avez vu, messieurs, ce que l'on peut faire dans une école bilingue, vous avez vu que l'anglais n'est pas négligé et que l'école de Gravelbourg est à l'honenur. On dit que les Canadiens français ne veulent pas apprendre l'anglais, mais vous voyez par vous-mêmes que les Canadiens français apprennent l'anglais, et même tous les enfants le parlent. Nous possédons les meilleures institutrices qui, pour la plupart, sont bachelières ès arts, et qui ne travaillent que pour l'instruction de nos enfants. Je vous remercie de votre visite à l'école de Gravelbourg et j'espère que vous en garderez un bon souvenir."

Après la réception, les députés furent reçus chez M. le juge Gravel, où ils s'amusèrent jusqu'à une heure avancée.

Lundi matin, tous repartaient pour Régina, enchantés de la réception qu'ils ont eue à Gravelbourg, nous promettant de revenir l'année prochaine encore plus nombreux.

Parmi les nombreux visiteurs on remarquait: MM. G. Martin, E. Dionne, de Willow Bunch; Karl Suther, A. Birkett, de Mossbank; H. Brant, Peter Brent, Hodgeville; H. Regimbald, Thos Murphy, A. Brunelle, M. Bourassa, de Laflèche; Th. Boyle, du "King's Hotel", Régina; M.-D. McBain, A. Snider, de Kincaid.

• • •

M. A.-M. Stephen, poète et romancier canadien très connu, président de la "British Colombia Poetry Society", est venu à Gravelbourg sous les auspices de la "Canadian Authors' Association", faire une conférence au collège, sur la littérature canadienne. Pendant son séjour en ville, il a été l'hôte de M. et Mme Guy Gravel.

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le jeudi 16 février s'éteignait, après une longue et pénible maladie, M. Louis-Philippe Ayotte, de cette paroisse. Muni des derniers sacrements de l'Eglise, à 41 ans, il devait dire adieu à son épouse et à ses huit enfants. Ses funérailles eurent lieu le lundi 20, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. le curé Desrosiers, assisté de M. l'abbé Mireault, curé de Sainte-Elisabeth, comme diacre, et de M. l'abbé Chamberland, vicaire à Letellier, comme sous-diacre.

M. Alexandre Ayotte, de Letellier, cousin du défunt, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Ambroise Bérard, Arthur Fillion, Léonard Sabourin, Flavien Tessier, Frank Savoie de Saint-Boniface, et M. Odilon Désmulniers.

Le défunt était natif de Saint-Barthélemi, P. Q. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, née Marie-Louise Bissonnette, quatre filles et quatre garçons; ses frères Joseph, de Swift Current, Edmond, de Wolseley, Sask.; Albert et Jean-Baptiste, de Saint-Jean-Baptiste; une soeur, la Rév. Soeur Saint-Anaclet, des Soeurs Grises de la Croix, du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, Ottawa.

A la famille éplorée nous offrons nos sympathies.

• • •

Les lecteurs de la Liberté ont dû constater l'erreur faite en publiant la semaine dernière la photographie de M. Louis-Philippe Ayotte avec le nom de J.-B. Ayotte au bas, et voudront bien corriger leur impression que ce n'est pas M. Jean-Baptiste Ayotte qui est décédé, mais son frère Louis-Philippe.

• • •

M. J.-R. Ayotte, de Swift Current, Sask., est retourné chez lui le lundi 20 courant, après avoir assisté aux funérailles de son frère Louis-Philippe, qui est décédé à Saint-Jean-Baptiste.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Mardi dernier, 21 février, un banquet offert sous les auspices de la Sociét d'Agriculture de Sainte-Rose réunissait plus de 80 fermiers des environs, dans la salle de l'hôtel au village. Ce banquet avait été organisé à l'inspiration de M. Dickinson, de la société des fermiers producteurs d'avoine de semence, de Solsgirth, et avec l'aide de la U.G.G. Le but était de réunir ensemble les fermiers du district et de leur fournir ainsi une occasion de discuter entre eux les problèmes qui ont trait à leur profession.

Après le banquet, il y eut un discours par M. W.-C. McKillican, président du Collège d'Agriculture à Winnipeg. Il nous dit que l'étude de l'histoire de l'agriculture de tous les temps montre que tous les pays ont passé par une crise agricole à une certaine époque, et que les nations agricoles les plus prospères maintenant ont vu leurs fermiers péricliter pendant quelques années, mais ceux-ci se sont relevés plus tard en essayant d'autres méthodes; qu'il ne faut donc pas s'étonner d'avoir des petits rendements dans notre district pour le moment, mais essayer d'y remédier par d'autres moyens. Il a insisté sur le fait que les méthodes de culture qui étaient bonnes il y a dix ans quand toutes nos terres étaient neuves et qu'il n'y avait pas de mauvaises herbes ou de rouille, ne sont plus bonnes maintenant.

Quant à ceux qui voudraient quitter le district et aller cultiver ailleurs, il leur a rappelé fort opportunément que notre district a des avantages qui ne se trouveraient peut-être pas plus loin à l'ouest, et que nous sommes peut-être portés à trop regarder le côté sombre de notre position sans voir suffisamment ce qu'elle peut avoir d'avantageux. L'orateur s'est déclaré convaincu de la possibilité pour l'agriculture de prospérer dans notre province et notre district en particulier. Tout son discours respirait la confiance dans l'avenir et était une admirable leçon de courage donnée à tous ses auditeurs.

M. Dickinson prit ensuite la parole dans une discussion plus technique de la manière de cultiver un morceau de terrain pour récolter de la graine de semence pure. Comme lui-même fait ce métier depuis nombre d'années avec succès, ses conseils et méthodes furent trouvés bien intéressants, car il mettait bien en vue le rôle pratique de cette entreprise.

Après ces discours, tous les auditeurs eurent le loisir de demander des renseignements aux orateurs sur les problèmes les intéressant.

Ensuite la Société d'Agriculture en a profité pour recueillir l'avis des fermiers sur l'intention qu'elle avait de faire de ce banquet une occasion de réunion mensuelle, le sentiment a été unanime et il a été décidé qu'à l'avenir nous aurions notre banquet mensuel, le prochain devant avoir lieu le mardi de Pâques, 10 avril.

Ceci n'est qu'une des manifestations de l'activité des nouveaux directeurs de la Société d'agriculture, mais ils ne comptent pas s'en tenir là. Dès à présent ils tiennent à saisir cette occasion pour rappeler à tous les fermiers de Sainte-Rose, Sainte-Amélie, Laurier, Makinak, Ochre River, que la Société d'Agriculture est leur institution à eux, que son but n'est pas seulement d'organiser une exposition annuelle, mais qu'il ne tient qu'à eux d'en faire une organisation qui grouperait autour d'elle toutes les organisations créées dans l'intérêt des fermiers, qu'elle pourrait servir de moyen pour aider à établir des clubs d'élevage et obtenir des reproducteurs du gouvernement, aider à la diffusion de grains de semence enregistrés et nombre d'autres initiatives.

L'exposition annuelle qui aura lieu le 25 juillet sera, nous n'en doutons pas, un succès. Les différents comités sont déjà nommés et le comité des sports a été confié à des jeunes; nous ne doutons pas que M. Eug. Adam, président de ce comité, saura attirer une nombreuse foule ce jour-là. M. Cognacq travaille déjà à la confection de jeux variés, tirs à la carabine, jeux de massacre et autres, de sorte que le 25 juillet il y aura de l'amusement pour tout le monde.

A la soirée de cartes de dimanche, les dames en charge de la section des travaux de dames distribueront la liste de tous les travaux qui pourront concourir pour des prix. Si quelqu'un n'avait pas reçu cette liste, il pourra en demander une copie à Mlle L. Fouchard, secrétaire de ce comité.

• • •

Résultats de la dictée donnée par les commissaires d'école, vendredi dernier:

Grades II et III — Jean Molgat, Priscilla Montsion, Louis Tardif, Cécile Valcourt, Lionel Brunel.

Grade IV — Victor Lagassé, Cécile Guyot, Léon Tardif, Maurice Piché, Sylvia Hamelin.

Grades V et VI — Eugénie Montsion, Marie Hamelin, Adrienne Robic, Agnès Rougeau, Rose-Alma Larivière.

Grades VII et VIII — Gabriel Rhéaume, Ida Rhéaume, Lorenzo Lussier, Lucienne Gosselin, Annie Ramsay.

Ecole supérieure — Cécile Gosselin, Jeanne Guilbert, Henriette Delorme, Cécile Guilbert, Marcelle Robert.

N.-D. DE LOURDES

Il y a quelque temps notre Chambre de Commerce tenait sa réunion annuelle. Malheureusement, comme dans le passé, l'assistance était peu nombreuse. Pourtant la lecture seule du rapport signalant les travaux et faits accomplis par son Comité au cours de l'année qui vient de s'écouler aurait mérité l'attention d'un plus grand nombre d'intéressés.

Au nombre des principaux faits mentionnés furent ceux de l'installation définitive dans notre village de l'énergie électrique, et l'obtention du service quotidien des deux trains à notre gare. Ce dernier fait surtout restera l'une des plus belles victoires dans les annales de notre paroisse.

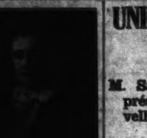
Depuis trois longues années, Dieu seul sait le dévouement et la constance qu'il a fallu aux directeurs de notre organisation pour en arriver à ce résultat. Notre requête, présentée une première fois en novembre 1926 devant les juges de la Commission des Chemins de Fer, subit un premier échec. Nullement découragés, les directeurs poursuivirent leurs démarches et demandèrent un rappel qui leur fut accordé. Lors de la dernière audition qui eut lieu en novembre dernier, devant ces mêmes juges, M. Noël Bernier, avocat à Winnipeg, fut chargé de notre cause. Il sut faire un si brillant plaidoyer que le tribunal rendit sa décision en notre faveur.

Le loyal concours de M. Bernier en cette circonstance lui a valu une éternelle reconnaissance, non seulement des membres de notre bureau, mais de la paroisse de Lourdes toute entière. Aussi nos directeurs n'ont pu trouver mieux que de nommer M. Bernier membre à vie de notre Chambre de Commerce. Espérons que cette marque d'estime sera bien agréée par notre distingué compatriote.

Pour terminer la réunion susmentionnée, le R. P. Antoine, notre dévoué curé, proposa que l'ancien Comité soit réélu par acclamation en reconnaissance de son beau travail. (Il avait en vue un autre programme à lui confier...) Les membres présents acceptèrent à l'unanimité.

Nous croyons faire plaisir à nos dévoués lecteurs en publiant les noms des officiers: Président d'honneur, R. P. Antoine, curé; président, M. Louis Fouasse; vice-président, M. Louis-T. Moreau; secrétaire, M. C. Létourneau; secrétaire adjoint et trésorier, M. H.-E. Bruyère; directeurs: MM. Auguste Bélanger, Pierre Meyer, Jean-Marie Bazin, Victor Robitaille.

Nous sommes heureux de faire une mention toute spéciale de MM. Fouasse et Moreau, deux ouvriers de la première heure, qui furent sans cesse aux avant-postes et qui, généreusement secondés par MM. Pierre et Jean-Marie Bazin, Ovila Caillier, Pierre et Xavier Delaquis, ayant rempli à tour de rôle les positions de président et vice-président dans le passé, contribuèrent à faire de notre Chambre de Commerce l'oeuvre florissante qu'elle est aujourd'hui.


M. et Mme ALEXANDRE CADIEUX, de Letellier, qui ont fêté leurs noces d'argent.

• • •

Mardi dernier eut lieu dans notre salle paroissiale une magnifique soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb de notre paroisse qui, pour la circonstance, étaient accompagnés de leurs femmes ou amies. Afin de faire de cette soirée une vraie fête de famille, ils eurent la bonne idée d'inviter leurs pères et leurs mères, qui rehaussèrent par leur présence l'éclat de cette fête. Les RR. PP. Antoine et Champagne voulurent bien présider cette réunion. Le R. P. Antoine souhaita la plus cordiale bienvenue à tous, spécialement aux vaillants chevaliers Jobin, Bonnefoy, Jacques et Lacroix, de Saint-Claude, ainsi que M. Pantel. Ce dernier représentait le Conseil Langevin de Somerset.

Le programme consistait en une partie de cartes, chants, monologues, etc. Un plantureux réveillon termina cette soirée qui, nous n'en doutons pas, fut agréable à tous.

AUBIGNY

Derby annuel

Par un temps superbe, en bas de la traverse d'Aubigny, plusieurs cents personnes ont eu le plaisir d'assister à des courses préliminaires ou exercices préparatoires aux grandes courses de dimanche prochain (si le temps et la glace le permettent). Les prix ont été remportés haut la main par Jacob Verrier, fils, dans les courses pour un et deux chiens, avec et sans arrêt. Il n'y a pas eu moins de quatre entrées; chaque équipage avait sa piste bien tracée et bien grattée de la veille au soir.

Prix pour enfants d'école remportés par J. Dufault, Saint-Adolphe, et M. Berthelette.

Course libre, un chien — Sont arrivés dans l'ordre suivant: Jacob Verrier, Marcelin Berthelette, Adrien Bessette et Laurent Hébert.

Prix pour chiens de "trait": Laurent Hébert.

Comme entr'actes, des courses de chevaux improvisées amenèrent le résultat suivant: Théo. Pelland, Jos. Robert, J.-M. Palud et Ed. Clément.

On remarquait plusieurs visiteurs de Saint-Pierre, Union Point, Sainte-Agathe et même de la capitale. Les routes sont superbes partout.

• • •

Dimanche prochain, 4 mars, sur la rivière Rouge, en bas de la traverse, à Aubigny, grand rendez-vous des amateurs de courses de chiens et de chevaux à 2 h. 30 de l'après-midi. Des prix d'encouragement seront donnés aux vainqueurs. Tous bienvenus!

LE COMITE.

Une poule pond deux oeufs en une journée

La poule pondeuse seconde championne du Canada en 1927 a bien commencé l'année 1928 en pondant deux oeufs en moins de cinq heures, à Winnipeg. L'année dernière cette poule a pondu 331 oeufs.

QUEBEC — M. Oscar Auger a été élu maire de Québec par une majorité de 2,294 voix sur son adversaire, M. Télesphore Simard.

UNION NATIONALE METISSE

M. Samuel-A. Nault réélu président général — Nouvelle histoire de l'Ouest

Samedi dernier avait lieu à l'hôtel de ville de Saint-Boniface une des assemblées les plus intéressantes qu'ait tenues depuis quelques années l'Union Nationale Métisse du Manitoba.

En plus de l'Union de Saint-Vital et les membres du Comité historique, des représentants de Saint-Pierre, de Saint-Charles, de Saint-Norbert, de Fort Garry, de l'Ile de Chênes, de Grande-Pointe et de Saint-François-Xavier, étaient venus grossir les rangs des habitués.

Après l'ouverture de l'assemblée par M. le président général, M. Camille Teillet fit une revue du travail accompli par la société depuis sa réorganisation jusqu'à nos jours.

M. Teillet, qui a été constamment sur la brèche depuis au-delà de 20 ans et qui a suivi pas à pas avec une énergie inlassable les progrès de l'Union et des oeuvres qu'elle a entreprises, était bien placé pour faire cet inventaire. Aussi s'en tira-t-il admirablement et ses paroles remplies de bon sens et de patriotisme lui attirèrent l'approbation unanime de l'assistance. Vint ensuite une discussion générale sur la question historique et des moyens à prendre pour mener la chose à bonne fin. Tous les assistants furent heureux de constater que la nouvelle Histoire de l'Ouest dont il est question depuis si longtemps est en bonne voie de succès, et l'idée fut arrêtée de reprendre la fédération des différents centres métis de la province d'une manière active.

En vue d'atteindre ce but, il fut décidé qu'une série de conférences seraient tenues aussi tôt que possible, dans les divers endroits, par des délégués de l'Union générale.

Tous furent d'avis de faire un effort pour assurer la fin de la rédaction de l'histoire nationale et de son impression tant en français qu'en anglais.

Immédiatement après que cette question fut suffisamment débattue à la satisfaction de tous, l'on procéda à l'élection des officiers et à la formation des différents comités.

Les officiers élus sont comme suit: 1er président honoraire, M. Roger Goulet; 2me président honoraire, M. Guillaume-J. Charette; président général, Samuel-A. Nault; 1er vice-président, Louis-C. Carrière (St-Pierre); 2me vice-président, William Beauchemin (St-Charles); secrétaire général, Bernard Goulet; assistant secrétaire, Edouard Perreault; trésorier général, Roméo Pelletier; conservateur des archives, Camille Teillet; vérificateur, Dieudonné Delorme.

Conseillers: Joseph Allard, Saint-Laurent; Urbain Delorme, Saint-Adolphe; J.-E. Hébert, Sainte-Anne; André Nault, Saint-Pierre; Henri Breland, Saint-François-Xavier; Luc Lagimodière, Lorette; Vital Nault, Ste-Rose du Lac; Alfred Allard, Saint-Eustache; Godefroy Nault, Thibaultville; Albert Perreault, Saint-Norbert.

Les membres d'honneur suivants ont aussi été nommés: MM. Napoléon Nault, Montana, E.-U.; Joseph Delorme, Sainte-Amélie; Joseph Sauvé; Louis Larivière, Saint-Pierre; Toussaint Vermette, Saint-Pierre; Bernard Bériault, St-Adolphe; Prosper Nault, Thibaultville; Simon Marchand, St-Norbert; François Marion, P. Q.; Daniel Carrière, Ile de Chênes; Elie Carrière, St. James; Thomas Frobisher, Norwood; Martin Jérome, Norwood; Louis Lavallée, Genthon P. O.

Membres honoraires: Hon. L.-A. Prud'homme, Son Honneur le Juge L.-P. Roy; hon. Juge James Prendergast, les "Amis de Riel", M. Horace Chevrier, M. l'abbé Donat McDougall, M. A.-H. de Trémaudan.

L'élection terminée, M. Roger Goulet rendit compte de son voyage à Montréal avec la "Survivance", en décembre dernier.

Dans une allocution vibrante, il fit un tableau saisissant de l'intérêt que la vieille province de Québec prend toujours à ses petits-fils de l'Ouest. Il raconta avec une vive émotion l'entretien qu'il eut avec M. l'abbé Georges Dugas, ancien missionnaire de l'Ouest et l'un des amis les plus fidèles des Métis. Il félicita M. Nault de sa réélection à la présidence de l'Union et il exprima le souhait de le voir encore longtemps à la tête de l'association qu'il dirige avec tant d'habileté et de persévérance.

M. G.-J. Charette prit aussi la parole et dit tout l'intérêt que nous portent les Canadiens français du Massachusetts, Etats-Unis, où il fit un stage de plusieurs mois comme agent d'immigration pour le gouvernement canadien. Il souligna l'importance de la coopération et du groupement des forces éparses. Il se dit heureux aussi de pouvoir faire sa part pour l'achèvement de l'oeuvre historique entreprise par l'Union, et il se fera un plaisir de donner tout le temps dont il pourra disposer pour la réorganisation des cercles locaux.

M. le président remercia l'assemblée et particulièrement les délégués de la campagne, puis il soumit l'idée de réorganiser l'Union générale sous forme d'assurance, avec, plus tard, l'addition d'une caisse d'épargne. Cette suggestion plut beaucoup aux membres, et il fut décidé sur-le-champ que M. le président s'adjoigne un comité d'étude et que ce comité fasse rapport à une assemblée subséquente de l'exécutif.

L'assemblée s'ajourna vers six heures et tous se quittèrent enchantés de voir que les affaires d'intérêts métis marchaient si bien et résolus de donner une aide sympathique dans la poursuite des projets de l'Union générale.

Hickman condamné à mort

Los Angeles — Hickman, le meurtrier de la petite Marion Parker, a été condamné à mort. On se rappelle que Hickman avait enlevé la fillette et l'avait étranglée, coupée en pièces et vendue au père pour $1,500.

MONTREAL — M. Emilien Daoust, bien connu dans le monde de la finance, est décédé, le 24 février, à l'âge de 63 ans.

SAINT-BONIFACE

Feu Mme James Flanagan

Mardi dernier, 21 du courant, décédait chez son gendre, M. Alexandre Bernier, à Saint-Boniface, Mme Marie-Léa Flanagan, épouse de feu M. James Flanagan.

La regrettée défunte avait 72 ans; elle vint de Saint-Georges, Québec, avec ses parents, à Winnipeg, en 1876. Elle était donc parmi les anciens du pays; elle avait vu Winnipeg passer de l'état de village à l'état de métropole, et elle-même s'était identifiée de bonne heure avec toutes les oeuvres paroissiales qui étaient alors à leur début et dont nous voyons aujourd'hui l'abondante floraison. De ces années lointaines elle avait conservé de précieuses amitiés; et elle se rattachait à la génération nouvelle par des liens très chers.

Lui survivent, quatre filles et un fils: Annie, épouse de M. F.-X. Saucier, de Calgary; May, épouse de M. C.-V. McCarthy, de Winnipeg; Catherine, épouse de M. le major Albert Pelletier, de Winnipeg; Emma, épouse de M. Alexandre Bernier, de St-Boniface; Wilfrid, de Détroit. Mme Flanagan laisse aussi une soeur et un frère: la Rév. Soeur Bissonnette, de l'Hospice Taché, et M. Delphis Bissonnette, de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Les funérailles ont eu lieu vendredi à la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg, au milieu d'un grand concours de fidèles. C'est M. l'abbé Jacques Bertrand qui a chanté la messe de Requiem, assisté de diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait Mgr Morton, le R. P. Desjardins, recteur du Collège de Saint-Boniface; les RR. PP. Bernier et Sauvé, de la Compagnie de Jésus; M. l'abbé Elie Rocan, curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Bernier, W.-J. Donovan, Michael O'Connor, G.-A. Rocan, E.-A. Poulain et Jos.-C. de Lorimier.

Les offrandes de messes et les tributs floraux ont été nombreux.

La famille voudra bien accepter l'expression de notre profonde sympathie.

Les conférences de l'Union Canadienne

Dimanche prochain, M. Placide Bertrand donnera, sous les auspices de l'Union Canadienne, une conférence sur le découvreur de l'Ouest, La Vérendrye. Il y aura en outre un intéressant programme musical. Aucun sujet n'est plus susceptible d'intéresser la population de Saint-Boniface; et nous espérons qu'il y aura foule à l'Académie Saint-Joseph.

L'ouverture de l'école des gardes-malades

L'ouverture de la nouvelle école des gardes-malades de l'hôpital Saint-Boniface a lieu ce soir même (mercredi), à 8 heures. Voici le programme qui sera donné:

Ouverture: "Polichinelle", Rachmaninoff: Mlle Simone Ledoux.

Remarques du président, Dr E.-J. Boardman.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba. Remerciements par le Dr A.-P. McKinnon.

Solo de chant: "Softly Awakes My Heart" (Samson et Dalilah), Saint-Saëns: Mme W. Sharman; Mme N. Hawke au piano.

S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface. Remerciements par le Dr G.-S. Fahrni.

Solo de chant: Sonnet XVIII, Shakespeare-Aitken: M. Victor Scott; Mme Victor Scott au piano.

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba. Remerciements par le Dr J.-D. Adamson.

Chant: "Après un rêve", Gabriel Fauré: Mme G. Laflèche; au piano: Mme Ella Farley.

L'hon. James Prendergast, juge de la Cour suprême. Remerciements par le R. P. Bourque, S.J. LL.D.

Remarques du président, le Dr E.-J. Boardman.

"O Canada". "God Save the King".

Sortie: "Arabesque", Chaminade: Mlle Simone Ledoux.

Le public en général n'est invité que pour la réception qui aura lieu jeudi après-midi, 1er mars, de 2 à 5 heures.

L. D. C. F.

Le jeudi 16 février avait lieu à l'Académie Saint-Joseph l'assemblée de la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française, assemblée à laquelle on avait très cordialement invité les anciens membres. C'est que M. l'abbé Antoine d'Eschambault, toujours très actif pour les oeuvres sociales, surtout parmi les jeunes, avait bien voulu accepter de nous donner une conférence sur saint François d'Assise et sur Assise.

Un auditoire d'une centaine de membres et de quelques religieuses suivit le conférencier sur les traces de son héros, avec une attention également soutenue dans les deux parties de la conférence. Nous avons passé à Assise, oasis plein de charmes, une heure vraiment délicieuse qui fit oublier les soucis de chaque jour. Il se dégage de la vie de saint François une impression profonde de cette simplicité et de cette paix qui se font de plus en plus rares dans la vie actuelle.

A l'arrivée du conférencier, Mlles Simonne Ledoux et Marie-Josèphe Mager exécutèrent un duo avec tout le talent qu'on leur connaît. Après la première partie de la conférence, Mlle Albine Pétrin chanta avec beaucoup d'expression deux morceaux choisis de son répertoire. Les remerciements furent faits par Mlle C. Toupin.

LA SECRETAIRE.

"Shower" à l'Hospice Taché

Les dames de la paroisse désirent annoncer au public qu'il y aura un "Shower", dimanche prochain, 4 mars, de 3 à 5 heures de l'après-midi, chez les Soeurs Grises de l'Hospice Taché. Cette réception est donnée au profit des vieillards et des orphelines de cette institution. Comme par le passé, l'on compte sur la générosité des amis des pauvres: vêtements, provisions et argent, tout sera accepté avec reconnaissance.

Noces d'argent à Saint-Boniface

Dans la soirée du 18 février, un groupe d'amis se réunissait chez M. et Mme Adolphe Huot, de la rue Masson, pour leur offrir leurs bons souhaits à l'occasion du 25me anniversaire de leur mariage.

La petite fête, organisée à l'insu des intéressés, par leurs enfants, de concert avec quelques amis, fut des mieux réussie. M. Roger Goulet, au nom des personnes présentes, offrit aux heureux jubilaires un service à thé en argent.

Etaient présents: M. et Mme Roger Goulet, M. et Mme A.-C. Larivière, M. et Mme Eugène Dubuc, M. et Mme Ernest Lévêque, M. et Mme J.-O. Dubuc, M. et Mme Laurent Huot, Mme A. Bérubé; Mlles M.-J. Bérubé, Eugénie Dubuc, Alexandrine Larivière, Bertha Morier, Cordélie Dubuc, Simone Huot; MM. Paul Huot, Charles-Etienne Huot, Gérard Huot, Adolphe Huot, fils, Jean-Marie Huot et Bernard Huot.

En deuil

M. Raoul Lavoie, père de Mme Noël Bernier, est mort dimanche dernier à l'Islet, dans la province de Québec. Mme Bernier avait quitté Winnipeg mercredi pour se rendre auprès du malade.

L'Eglise et l'Empire dans "Polyeucte"

"Polyeucte" est une magnifique page d'histoire. Corneille y peint au vif la lutte engagée entre l'Empire et l'Eglise, entre l'idolâtrie et la religion chrétienne.

Les grandeurs divines du christianisme éclatent de toutes parts dans cette admirable tragédie: l'efficacité merveilleuse de la grâce, la sublimité de la doctrine de Jésus-Christ, la sainteté de sa morale, les vertus de ses disciples, la magnanimité des martyrs, tout cela est présenté par Corneille dans une lumière et avec une éloquence qui subjuguent l'esprit et persuadent le coeur.

On peut appeler "Polyeucte" une démonstration vivante de l'Evangile.

En face de ces splendeurs chrétiennes, le poète nous montre les superstitions du paganisme, ses odieux préjugés, ses croyances ridicules, ses honteux mystères. Mais ce culte impie est soutenu par la politique. La force opprime le droit, l'erreur armée du glaive veut tuer la vérité. Les Césars, cédant à une haine aveugle ou à de folles terreurs, après deux siècles d'efforts impuissants, s'acharnent encore, sous la trompeuse enseigne de la raison d'Etat, à noyer la nouvelle société dans le sang.

Dèce et Félix représentent la politique; ce sont les persécuteurs et les bourreaux; Polyeucte et Néarque sont les victimes. Stratonice nous montre le fanatisme populaire, et Fabian les préjugés de la foule.

Dans Sévère, nous voyons ces hommes alors déjà nombreux, dont la raison répudiait les dieux du paganisme dont l'honnêteté naturelle inclinait vers cette école de pureté et de charité qu'on appelait l'Eglise; mais, faute de courage ou de lumière, ils restaient encore les spectateurs indifférents de la révolution religieuse qui s'opérait sous leurs yeux.

En Pauline enfin nous apparaissent les âmes d'élite de cette société en décomposition; par leur fidélité à suivre les élans d'une nature généreuse, elles appartiennent déjà, sans le savoir, à Jésus-Christ, en attendant que le baptême achève leur transfiguration surnaturelle.

Ainsi le poète fait revivre sous nos yeux toute la société romaine du troisième siècle.

A la manière dont il nous montre le sang des martyrs enfanter de nouveaux chrétiens, on sent que le triomphe est proche et que l'avenir appartient au Dieu fait homme: "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat."

Cette tragédie de Corneille sera donnée au Collège de Saint-Boniface le 22 mars.

Les cartes chez les Forestiers Catholiques

Beaucoup d'entrain et de plaisir à notre dernière soirée où se rencontraient de nombreux amateurs de cartes, tous anxieux de gagner les beaux prix que nous avions à leur offrir. Les gagnants de cette soirée ont été:

Dames: 1er prix, Mme Ed. Toupin; 2me prix, Mme J. Bélanger.

Messieurs: 1er prix, M. A. Rheault; 2me prix, M. G. Taburet.

Prix de rafle, Mlle N. Landreville.

La prochaine partie aura lieu dimanche soir, 4 mars, à 8 heures, dans la salle des Forestiers Catholiques.

Partie de cartes au Collège

La partie de cartes donnée par les Artisans Canadiens-Français au Collège de Saint-Boniface, dimanche soir, a réuni une belle assistance. Chants, déclamations, goûter, tout a été parfait, et l'on s'est bien amusé.

Voici les noms des gagnants et des donateurs des prix:

Prix d'entrée: 1er, Mlle Baillargeon, donné par M. Alex. Larivière; 2me, Mlle Gabrielle Roy, donné par M. le Dr Laurendeau.

Prix des dames: 1er, Mme A. Roy, donné par M. Laramée; 2me, Mme Legris, donné par les Artisans.

Prix des hommes: 1er, M. le Dr Laberge, donné par la Cie Toupin; 2me, M. E. Viau, donné par la Crèmerie Saint-Boniface.

Prix de consolation: dames, Mlle Anna Leclerc, donné par M. P.-E. Bérubé; hommes, M. Albert Mager, donné par les Artisans.

Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont prêté leur concours et aux généreux donateurs.

LA VIE AU COLLÈGE

Saint-Boniface contre Immaculée-Conception

La glace rongée par les rayons solaires, la température plutôt chaude n'ont pas arrêté nos équipiers. Ils ont remporté haut la main une brillante victoire sur les joueurs de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Il faut dire que la fortune fut partiale et favorisa les collégiens, tandis qu'elle détournait les yeux des efforts magnifiques de nos visiteurs. Le résultat final fut de 6 points contre... 0.

"Au Collège" — "Liberté" du 7 mars

On annonce pour le prochain numéro de la page collégiale trois comptes rendus vivants de la non moins vivante rafle pour les missions, sans en oublier un éditorial sur la "langue véhicule et gardienne de la foi". Peut-être parlera-t-on de la pièce qui préoccupe bien les collégiens: "Polyeucte". Lisez, vous verrez.

PETITES NOTES

M. J.-S. Lafond a été opéré pour l'appendicite; il est maintenant tout à fait en bonne voie de guérison. C'est le Dr Laurendeau qui a fait l'opération.

• • •

La famille Wilfrid Jacques désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, tant par offrandes de messes que par tributs floraux, dans le deuil qui est venu la frapper. Remerciements tout spéciaux à la chorale.

Mariages

Le 15 février — Victor Gauthier, fils de Joseph Gauthier et Philomène Demers, et Alma Paulette, fille d'Octave Paulette et de Cordélie Tourin, de Sainte-Elisabeth, P. Q.

Le 16 février — Léon Rémillard, fils de Magloire Rémillard et de Rosalie Laurin, et Evà Purcell, fille de Denis Purcell et d'Herménie Johnson.

Le 18 février — Frédéric Lavoie fils de feu Zotique Lavoie et de Victoria Létourneau, et Flore Leblanc fille d'Elie Leblanc et d'Isola Ritchot.

Le 18 février — René-Gaspard Laporte, fils de feu Télesphore Laporte et de d'Hermina Bonin, de Saint-Norbert, et Germaine-Marie Delisle, fille d'Edmond Delisle et d'Eugénie Boivin.

Le 21 février — Louis-Marie Dacguay, fils de Louis Dacguay et de feu Guillemette Le Huigout, et Antoinette L'Heureux, fille de Charles L'Heureux et de Philomène Grandbois, de Saint-Jean-Baptiste.

Sépultures

Le 20 février — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, M. l'abbé Albert Soyer, du diocèse de Prince-Albert, Sask., décédé le 16 février, à l'âge de 65 ans et 5 mois.

Le 25 février — Félicien-Isidore Bertrand, époux de Hortense Juventin, décédé à l'hôpital le 22 février, à l'âge de 72 ans.

UNION CANADIENNE

Une grande partie

Une grande partie de gouret se prépare dans l'ombre... Les directeurs actuels de l'Union ont lancé un défi aux anciens, et ils les attendent de pied ferme. Les anciens sont à déterrer leur hache de guerre. De vieux patins que la rouille dévorait et que l'ennui faisait sécher sont tirés des coffres verdis et aiguisés et polis. D'antiques jambières qui servaient de jouet au petit dernier sont rendues à leur usage primitif. Et les anciens et les directeurs actuels sont à s'entraîner. On dit que quelques-uns, pour avoir plus d'haleine, vont discontinuer de fumer. D'autres parlent de se réduire à leur plus simple expression au point d'être l'ombre d'eux-mêmes. Ce sera une lutte terrible quand l'heure de la bataille aura sonné.

Graves nouvelles

Le rédacteur en chef de notre journal est arrivé en ville l'autre jour. Notre rédacteur en chef semblait soucieux. De graves questions le préoccupent, affectant sans doute l'avenir de notre journal. Il a commencé par donner un savonnage à tout son personnel et a menacé de faire place nette. Par chance qu'il a eu pitié de ceux qui avaient de lourdes charges à supporter. Un des principaux employés a quatre enfants en bas âge, un autre songe à fonder un foyer, un troisième vient de se marier... M. le rédacteur a dû s'amollir, mais il est évident qu'il n'était pas content. D'aucuns prétendent que la raison de son ire est que la société dont il fait partie est en train de se dissoudre, et cela l'attriste profondément. En tout cas nous verrons cela au prochain numéro du grand journal la "Vie".

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Cercle Ritchot de Saint-Boniface

A la réunion du 9 février nous avons eu le plaisir de saluer parmi nous deux nouveaux membres: MM. J. Brunette et H. Boivin.

Les minutes de la dernière assemblée sont adoptées sur motion du camarade Henri Pambrun, secondé par Félix Lévêque.

Dans sa lecture spirituelle, le R. P. Aumônier nous explique les principes de la foi chrétienne qui dirige nos actes et qui se traduisent par ces mots: la foi, la confiance en Dieu et sa bonté, l'honneur d'être du nombre de ses privilégiés et le culte que nous devons lui rendre. Le dogme, deuxième point, est la base du catholicisme; c'est lui qui nous prescrit ce qu'il faut faire et croire.

La situation au Mexique, le trouble causé dans l'église anglicane par la publication des "Conversations de Malines", l'enlèvement du droit de vote aux femmes catholiques en France, la lecture du discours prononcé par le ministre d'éducation de l'Alberta dans lequel il dénonce le Ku-Klux-Klan et quelques autres sujets aussi importants sont traités par le secrétaire dans sa chronique.

Le travail de résistance, donné par le camarade Félix Lévêque, nous fournit un résumé très complet concernant la fondation de la colonie de la Rivière Rouge par Lord Selkirk et nous présente un tableau vivant de la bataille de la Grenouillère.

Le camarade Emile Gareau remercie le conférencier en termes choisis et cite Lord Selkirk comme étant l'apôtre pacifique entre les deux races qui habitaient alors les bords de la rivière Rouge.

Commence ensuite le concours de mots français; deux camps se forment et le Père Aumônier demande à quelqu'un de chaque camp, alternativement, de substituer le bon mot français à celui qu'il demande. Il y a de l'entrain. Les deux nouveaux membres sont divisés un à chaque camp, heureusement, font honneur à leur vocabulaire. Vingt-cinq mots est la limite pour aujourd'hui et le camp du secrétaire doit, à la fin, protester parce qu'il a un mot de plus à répondre que l'autre camp, dirigé par le camarade président. La lutte terminée, on constate que les équipes finissent chacune avec deux points. Qui sera victorieux au prochain concours?

La leçon d'apologétique traite de la dispersion des apôtres, des persécutions qu'ils eurent à souffrir et du martyre de plusieurs d'entre eux. On traite aussi de l'établissement du Siège de saint Pierre à Rome.

Le comité de suggestion suggère qu'un prix d'assistance soit donné au membre ayant la meilleure moyenne d'assistance pour l'année. Ce projet est laissé pour discuter plus amplement à la réunion du 23 février.

Le prochain travail sera donné par le camarade Henri Couture, la chronique par Alphonse Monnin et dans la minute gaie, le camarade Emile Gareau est chargé de nous égayer.

L'assemblée se termine par la prière, sur motion du camarade F. Lévêque, secondé par Henri Couture.

C.-N. DUPAS,
Secrétaire.

Cercle La Vérendrye de Saint-Boniface

Séance du 20 janvier

Sont présents: le R. Père aumônier et les camarades R. Bernier, A. Doucet, C. Fournier, J. de Ambrosis, W. Royal, C. Prud'homme, N. Petrin et L. Deschênes.

Le secrétaire officiel étant absent, le rapport de la séance précédente n'est pas lu et l'on passe à la lecture du jour.

Le R. Père aumônier, pratique et vigilant, nous parle de la communion, de sa nécessité et ses avantages. Au pas militaire, nous brûlons les étapes de la perfection. Nous nous abreuvons de sang divin, selon le plus cher désir de notre dévoué directeur.

La chronique nous est donnée par le camarade R. Bernier. Toujours intéressant et versatile, il parle du malheureux incident Barron, commente longuement un article de la Liberté et nous rapporte que les Canadiens sont très paresseux dans le domaine intellectuel. Ceci amène quelques réflexions sur le chômage chez les nôtres; les causes sont la paresse et nécessairement l'incompétence: "Ayons un bon bagage de connaissances générales et nous pourrons remplir les positions", nous assure notre camarade. Quelques mots sur la canalisation du Saint-Laurent et sur l'amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord terminent cette courte mais belle causerie.

L'ami Raymond s'excuse toujours de ne pouvoir mieux faire et cependant il sait toucher, même sans préparation, tous les sujets d'actualité d'une manière fort intéressante. Il nous sera agréable de l'entendre de nouveau et bientôt.

Enfin... Nous l'attendons depuis un certain temps celui-là... Le camarade C. Prud'homme avait un travail à faire, il l'a fait et d'une manière piquante, ce qui lui sied bien. Comme d'habitude, il nous sert un plat à sa façon: la "Constitution anglaise" compose tout le menu. Nous y goûtons et le trouvons fort succulent.

En nous peignant le Parlement anglais avec ses pouvoirs illimités; en nous expliquant clairement ce que sont les "Conventions" et la liberté de presse telle que comprise en Angleterre, le conférencier se révèle habile causeur et avocat d'avenir. Son érudition rend captivant un travail aride et propre à décourager tout autre que lui. Nous apprécions ses efforts et désirons l'entendre encore et bientôt...

On devise un peu, puis il est proposé par le camarade Fournier, secondé par le camarade Doucet, que les réunions aient lieu, à l'avenir, le vendredi soir, à 7 h. 30. Adopté.

La séance est ajournée.

Rapport de la séance du 3 février

Le camarade Doucet, secondé par le camarade de Ambrosis, propose que le rapport de la séance précédente soit adopté.

Sur dix membres inscrits, sept étaient présents: le R. P. Gervais et les camarades Bernier, Doucet, de Ambrosis, Prud'homme, Royal, Pétrin et Deschênes.

Pour d'excellentes raisons, dit-on, le camarade Pétrin ne peut nous donner la chronique de la quinzaine; il s'exécutera à la prochaine séance. Très bien... très bien...

Alors, on passe au travail du jour qui doit nous être donné par le camarade Fournier. Là encore, nous sommes déçus; étant absent pour des raisons majeures, il ne peut nous offrir son régal littéraire coutumier. Mais il va nous satisfaire bientôt. Bravo...

Toujours sur la brèche, notre aumônier, que je trouve héroïque, nous donne encore un bel exemple de bonne volonté et d'esprit de travail en s'offrant à nous parler de l'instruction obligatoire. En quelques mots bien sentis, il nous démontre que les parents seuls, et non l'Etat, ont autorité sur les enfants en matière d'éducation: "Celui qui engendre doit voir à l'éducation intellectuelle et morale", nous dit le droit naturel. Ceci prouve clairement que les adversaires de cette théorie sont dans l'erreur et que leurs méthodes perverses ne tendent qu'à s'accaparer de l'enfant pour en faire un fervent de leurs idées, démolisseuses de toute société solide.

La causerie du bon Père est au point et nous en suivons avec intérêt les développements. Aussi, dans ses remerciements courts mais sentis, notre président (qui parle peu mais dit beaucoup) a-t-il interprété délicatement le sentiment de toute l'assemblée qui apprécie le dévouement de son aumônier.

Puis, comme la fièvre des répétitions pour "Le Moulin du Chat qui fume" nécessite un sérieux diagnostic que nous donnera tantôt notre directeur artistique, nous levons la séance, sûrs d'un prochain travail très intéressant et d'une chronique fort instructive.

LE SECRETAIRE.

Le mois de l'épargne

Le congrès général de l'A. C. J. C. tenu en juillet dernier à Saint-Hyacinthe a eu, écrit Henri Samson, du Cercle Saint-Laurent, du Collège de Saint-Laurent, une répercussion profonde sur la vie économique et sociale de notre province et des provinces-soeurs. Il a démontré de façon décisive la possibilité et la nécessité de l'épargne. Ce mouvement s'accentue davantage chaque jour.

Qu'est-ce qu'économiser et épargner?

Economiser, c'est vivre selon ses moyens en ne dépensant que ce qui est utile et nécessaire. L'économie n'est autre chose qu'une règle sage qu'on apporte dans la gérance de ses biens. L'économe se privera d'un plaisir, même d'objets de nécessité pour parer à ses besoins futurs: maladies, accidents, etc.

L'épargne va plus loin que l'économie. On la définit: une vertu civique dont la pratique assidue et raisonnée ne manque jamais de produire des fruits excellents pour l'individu, la famille, la société. Entre l'économe et "l'épargniste" il y a cette différence essentielle que celui-ci fait fructifier son économie, par des placements alors que celui-là entasse des écus dans le traditionnel bas de laine. L'épargne devient la source du capital, l'un des facteurs essentiels de la production. D'où la supériorité incontestable de l'épargne sur l'économie pure et simple.

Tous les économistes reconnaissent la nécessité de l'épargne.

Pour satisfaire aux nécessités journalières l'individu doit travailler. La prévoyance lui demande d'économiser pour les mauvais jours. Pour épargner il mènera une vie sobre et honnête.

Selon Charles Gide, "l'utilité sociale de l'épargne consiste à former, par la réunion des épargnes privées, une masse de capital disponible où les entreprises nouvelles pourront venir puiser au fur et à mesure de leurs besoins — utilité qui est donc la même pour la société que pour les individus: pourvoir aux besoins futurs." "Puisque l'épargne est utile au pays, ajoute-t-il, elle est donc un devoir pour ceux qui peuvent le faire sans laisser en souffrance aucun besoin légitime."

L'A. C. J. C. ne cessera de rappeler pendant ce mois — et pendant les mois qui vont suivre aussi — son programme sauveur: économie, épargne.

Que les jeunes répandent partout le timbre de l'épargne pour que tous les yeux voient le mot d'ordre de la campagne: Vive l'épargne et la légende qui exprime si bien l'idée d'économie: "Les petits ruisseaux font les grandes rivières".



S. S. Pie XI et la vraie unité

(Suite de la troisième page)

L'unité chrétienne ne se fera que par le retour des dissidents à la véritable Eglise

On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi le siège apostolique n'a jamais autorisé les siens à prendre part aux congrès des acatholiques; il n'est pas permis, en effet, de procurer l'union des chrétiens autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise du Christ dont ils se sont jadis malheureusement éloignés. Le retour à la seule et véritable Eglise, disons-Nous, visible à tous les regards et qui, selon la volonté de son Fondateur, restera perpétuellement telle qu'il l'a instituée Lui-même pour le salut de tous. La mystique Epouse du Christ n'a jamais été souillée au cours des siècles et ne pourra jamais l'être au témoignage de saint Cyprien: "L'Epouse du Christ ne peut être souillée; elle est pure et sans corruption. Elle ne connaît qu'une demeure avec une chaste pudeur, elle garde la sainteté d'un seul foyer. (De cath. Ecclesiae unitate, 6). Et le saint martyr s'étonnait vivement et à bon droit de ce que quelqu'un pût croire "que cette unité, provenant de la stabilité divine, consolidée par les sacrements célestes, pouvait être brisée dans l'Eglise et détruite par le heurt des volontés discordantes". (Ibid). Le corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Eglise étant un (I Corinth., XII, 12), et harmonieusement articulé (Eph., IV, 16), à l'instar du corps physique, il est absurde d'affirmer que le corps mystique peut se composer de membres séparés et disjoints; quiconque ne lui est pas uni n'en est pas le membre et n'est pas uni au Chef qui est le Christ. (Cf. Eph., V, 30; I, 22).

Dans cette unique Eglise du Christ personne ne subsiste, personne ne demeure, à moins de reconnaître et d'accepter avec obéissance l'autorité et la puissance de Pierre et de ses successeurs légitimes. A cet évêque de Rome, pasteur suprême des âmes, n'ont-ils pas obéi les prédécesseurs de ceux qui sont compliqués dans les erreurs de Photius et des novateurs? Hélas! des fils ont abandonné la maison paternelle, mais celle-ci n'est point pour cela tombée en ruines, soutenue qu'elle était par l'assistance continuelle de Dieu; qu'ils reviennent donc au Père commun qui oubliera les injustices infligées jadis au siège apostolique et les recevra avec la plus vive affection! S'ils désirent, comme ils le répètent, s'unir à Nous et avec les nôtres, pourquoi ne se hâteraient-ils pas de retourner vers l'Eglise "mère et maîtresse de tous les fidèles du Christ" (Concile de Latran, IV, c. 5.) Qu'ils entendent Lactance s'écriant: "Seule... l'Eglise catholique est celle qui garde le vrai culte. C'est la fontaine de vérité, la maison de la foi, le temple de Dieu: si l'on n'y entre pas ou si l'on en sort, on se prive de tout espoir de vie et de salut. Inutile à qui que ce soit de se flatter d'une lutte obstinée. C'est une question de vie et de salut; si l'on n'y veille avec soin et précaution, c'est la perte et la mort." (Divin. Instit., 4, 30, 11-12.)

Appels à l'unité

Que les fils dissidents reviennent donc vers le siège apostolique établi en cette ville que Pierre et Paul, les princes des apôtres, ont consacrée de leur sang, vers ce siège "racine et mère de l'Eglise catholique" (S. Cypr., Ep. 48 ad Cornelium., 3); qu'ils reviennent non dans l'idée et l'espoir que "l'Eglise du Dieu vivant, colonne et fondement de la vérité" (I, Timot., III, 15), rejettera l'intégrité de la foi et tolérera leurs erreurs, mais pour se confier à son magistère et à sa conduite. Plaise à Dieu que Nous voyions ce que tant de Nos prédécesseurs n'ont pu voir, que Nous puissions embrasser avec un coeur de père les fils dont Nous déplorons la funeste séparation; plaise à Dieu Notre Sauveur "qui veut sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité" (I, Timot., II, 4), d'écouter notre ardente prière qu'il daigne appeler à l'unité de l'Eglise tous les égarés. En cette affaire d'une telle importance, Nous prenons et voulons prendre pour avocate la bienheureuse Vierge Marie, Mère de la divine grâce, victorieuse de toutes les hérésies et secours des chrétiens, afin qu'elle Nous obtienne au plus tôt la venue de ce jour tant désiré où tous les hommes écouteront la voix de son divin Fils "gardant l'unité de l'esprit dans le lien de la paix". (Eph., IV, 3).

Vous savez, Vénérables Frères, combien Nous désirons cette union. Nous souhaitons que Nos fils le sachent aussi non seulement, ceux qui appartiennent à l'univers catholique, mais tous ceux encore qui sont séparés de Nous; si ces derniers implorent dans une humble prière les lumières célestes, il n'est pas douteux qu'ils ne reconnaissent la seule et vraie Eglise de Jésus-Christ et qu'ils n'y entrent enfin, unis à Nous par une charité parfaite. Dans cette attente, comme gage des bienfaits divins et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout coeur, Vénérables Frères, à vous, à votre clergé et à votre peuple la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an 1928 de Notre Pontificat le sixième.

PIE XI.

Pour des anciens combattants

Parmi les engagés volontaires étrangers qui se sont incorporés dans l'armée française pendant la grande guerre, il y eut des milliers de Suisses qui furent dans la Légion étrangère des soldats merveilleux.

Beaucoup de ces anciens combattants sont rentrés chez eux, mutilés, gazés; ils ont bien de la peine à subsister, même ceux qui reçoivent la pension d'anciens combattants français, car ils sont victimes du change.

Une "association fraternelle des citoyens suisses engagés volontaires dans l'armée française en août 1914" s'est fondée; elle est présidée par M. Arthur Leuba, journaliste, ancien député au Grand Conseil de Genève, ancien sergent au 1er régiment de marche de la Légion Etrangère, médaille militaire et croix de guerre.

Pour donner assistance à ces vaillants, l'association a ouvert une souscription en faveur de son fonds de secours; elle adresse un appel aux Françaises et aux Français qui se souviennent!

Lettres (affranchissement 1 fr. 50) et souscriptions doivent être adressées à M. Arthur Leuba, journaliste, président A. F. C. S., 3, Chemin des Chalets, Chêne-Bourg-Genève (Suisse).

Sauf avis contraire des donateurs, la liste des souscripteurs recevra un témoignage-souvenir de gratitude.

COMMENT LA SUN LIFE A FAIT TRENTE-HUIT MILLIONS DE BENEFICES DANS L'ANNEE 1927

Les détenteurs de polices participantes reçoivent quatre-vingt-quinze pour cent des bénéfices — Dividendes aux assurés augmentés de nouveau — La Compagnie demande une Loi afin de rester aux mains des Canadiens

Montréal, le 16 février 1928.—Le record phénoménal de la Sun Life Assurance Company of Canada doit servir d'inspiration à tous les Canadiens. Son revenu de $102,000,000 égale déjà le revenu total du Gouvernement du Canada pour l'année 1910 et $38,000,000 est certainement un montant étonnant pour les bénéfices d'une année. Bien peu nombreuses sont les Compagnies qui peuvent publier de tels chiffres. Les commentaires intimes et pratiques du Président à l'Assemblée Annuelle donnent une explication lumineuse de la façon dont ces bénéfices ont été réalisés.

Mais plus importantes encore ont été ses déclarations relatives aux dangers que court cette grande institution canadienne de passer hors des mains des Canadiens. Il y a quelques mois, M. Macaulay a fait allusion à l'activité déployée par Wall Street dans l'achat du Stock de la Sun Life, et a attiré l'attention des assurés et des actionnaires sur le danger que cette activité faisait courir à une institution fondée et développée par des Canadiens et dont la croissance phénoménale s'est faite sous une direction canadienne. Les événements qui ont suivi ont justifié les craintes du Président et à l'Assemblée d'aujourd'hui la nouvelle a été rendue publique que les Administrateurs de la Sun Life demandent au Parlement, pendant la présente session, une loi qui a pour but de mettre effectivement fin au danger.

Précautions pour conserver son caractère canadien

Dans son discours aux actionnaires et aux assurés, le Président s'est ainsi exprimé sur ce sujet: "Il n'y a qu'un nuage à notre horizon. Notre prospérité même a provoqué une forte demande pour notre stock. Nous désirons prendre des mesures pour que notre grande Compagnie reste toujours strictement canadienne quant à sa direction et en particulier pour que ses placements ne soient jamais soumis à la domination de Wall Street. Un bill que nous avons présenté au Parlement va être soumis à votre approbation. Si ce bill devient loi, il nous donnera la protection dont nous avons tant besoin, et je sais que nous pouvons compter sur la cordiale sympathie et sur l'appui non seulement des actionnaires et des assurés qui sont présents ici, mais sur ceux de notre armée d'assurés dans le pays entier."

L'Assemblée a approuvé unanimement les mesures en question. On verra combien les intérêts en jeu sont importants et vitaux pour les Canadiens en lisant dans le rapport soumis à l'Assemblée Annuelle ce que sont la croissance phénoménale et la force financière de la Sun Life Assurance Company au Canada. En proposant l'adoption du rapport, M. T.-B. Macaulay a dit:

"Vous avez été, Messieurs, si habitués à voir chaque année notre bilan dépasser tous les records précédents que vous venez ici prêts à attendre un autre rapport du même genre. Je suis bien sûr cependant que pas un de vous, dans ses moments les plus optimistes, ne s'est attendu à un rapport aussi favorable que celui que vous avez aujourd'hui. Notre record pour 1927 est vraiment bien remarquable. Permettez-moi de vous en indiquer quelques traits:

Croissance remarquable, puissance financière, profits

"Les nouvelles assurances souscrites se sont élevées à $328,000,000, une augmentation de plus de $62,500,000.

"Le total des Assurances en cours à la fin de l'année s'est élevé à $1,487,000, et est en ce moment bien supérieur à $1,500,000,000.

"Le revenu a dépassé $102,000,000, une augmentation sur l'année précédente de $23,800,000. Ces chiffres font sur moi grande impression. Non seulement ce compte a dépassé la centaine de millions, mais l'augmentation à elle seule est égale à ce qu'était notre revenu total il y a huit ans seulement, alors qu'il représentait le résultat total de 49 années d'efforts sérieux. Une Compagnie d'Assurance-vie avec un revenu global ne dépassant pas notre augmentation serait une importante corporation.

"L'actif s'est augmenté de $56,000,000 et dépasse maintenant $400,000,000.

"Mais les chiffres les plus remarquables sont ceux des bénéfices; ils se sont élevés à $38,000,000. On jugera de la grandeur de ce montant en se rappelant que nos bénéfices de l'année précédente qui nous avaient causé tant de joie étaient de $20,500,000. Il ne serait guère raisonnable de supposer que nos bénéfices des années à venir continueront dans les mêmes proportions étonnantes, et c'est pourquoi nous avons mis de côté une partie importante de cette somme afin de pourvoir aux événements imprévus.

Grandeur des fonds de prévoyance et de l'excédent

"Les titres que nous détenons ont été évalués d'une façon très prudente mais nous avons encore retranché de cette évaluation modérée une somme de $5,000,000 pour faire face aux fluctuations de cours, ce qui porte le total de ce compte spécial à $10,000,000.

"Nous avons mis de côté les montants suivants: une somme supplémentaire de $1,500,000 pour imprévus, $12,500,000. $500,000 ont été mis de côté en prévision d'un accroissement portant ainsi le capital de ce fonds à de longévité des rentiers, ce qui porte ce compte à $2,000,000; $1,300,000 ont été versés à nos réserves pour les assurances tropicales; en outre nous avons porté $1,000,000 au compte d'amortissement de notre Siège Social et de nos autres immeubles.

"Nous avons distribué $11,100,000 sous forme de dividendes à nos assurés et nous avons mis de côté $6,200,000 pour les dividendes attribuables, mais non encore payables. Après avoir pourvu à tous ces comptes, nous avons ajouté $11,000,000 à notre excédent non attribué, ce qui en a porté le montant de $34,000,000 à $45,000,000.

Echelle des dividendes augmentée pour la huitième année successive

"Mais la nouvelle qui sera reçue avec le plus d'enthousiasme est que pour la huitième année successive, nous avons augmenté l'échelle de nos dividendes aux assurés. La base de distribution pour 1928 exigera plus de $900,000 de plus qu'il n'eût été nécessaire sur la base de l'année dernière.

Les dividendes aux assurés n'ont pas de supérieurs au monde

"Nous pouvons déjà dire, en ce qui concerne les profits des assurés, que nous ne sommes dépassés par aucune autre Compagnie au monde. Mais cela ne nous satisfait pas. Nous ne serons contents que le jour où nous pourrons dire qu'aucune compagnie au monde ne peut nous atteindre. Il y a quelques années, j'ai dit au personnel de nos agences que j'espérais pouvoir annoncer une augmentation de notre échelle de dividendes pendant dix années consécutives. Nous avons maintenant le record pendant huit ans, mais les neuvième et dixième années sont encore à venir et nous verrons ce qu'elles nous réservent. Notre énorme excédent non attribué et les grandes dotations de nos fonds de prévoyance sont les meilleures garanties que puissent avoir nos assurés pour l'avenir de leurs dividendes.

Les dividendes importants sont le résultat d'une sage politique de placements

"Vous vous demandez comment nous pouvons réaliser ces énormes bénéfices. Les $38,000,000 que nous avons gagnés peuvent se diviser approximativement de la façon suivante: $14,000,000 proviennent des opérations ordinaires d'Assurance-vie de la Compagnie; $5,000,000 sont des bénéfices provenant du rachat ou de la vente de titres de $19,000,000 représentent une augmentation de valeur marchande. De tous les bénéfices réalisés par la branche participante, les assurés reçoivent 95 pour cent.

"Je ne voudrais pas que vous supposiez que nous spéculions jamais. Nous ne le faisons pas. Naturellement, nous n'hésitons pas à vendre des obligations ou d'autres titres à revenu fixe quand leur cours s'élève à un point tel que le rendement cesse d'être satisfaisant, mais quand nous achetons un stock, nous l'achetons comme placement permanent. Nous achetons pour conserver et nous ne vendons jamais simplement parce que le cours a subi une hausse.

"Nous avons toutefois bénéficié d'une véritable épidémie de remboursement de titres et cela nous a permis de réaliser $5,000,000 de bénéfices.

Rendement élevé — Pas d'intérêts en retard

"Les gains normaux d'une Compagnie d'Assurance-vie dépendent très largement du rendement de ses placements: le rendement des placements, d'une façon générale, a régulièrement baissé depuis quelques années, et tout semble indiquer que cette baisse continuera. Pendant combien de temps, nous ne pouvons le dire. Cette perspective n'est pas encourageante pour les acheteurs d'obligations et les prêteurs sur hypothèques. C'est un fait qui ne nous cause, quant à nous, aucune inquiétude. Nous avons pris à notre service de nombreux groupes d'hommes qui sont parmi les plus intelligents, les plus expérimentés, les plus énergiques, et qui ont le mieux réussi sur ce continent et c'est avec eux que nous essayons de maintenir le taux de rendement de nos placements. Comment avons-nous pu obtenir leur collaboration? En devenant actionnaires des plus importantes parmi les corporations fondamentales du pays, et en assurant ainsi notre part dans leurs bénéfices. Les dividendes reçus sur les stocks que nous possédons sont déjà supérieurs de $2,000,000 à ceux qui en provenaient au moment où nous les avons achetés. Notre compte d'intérêts comprend aussi naturellement les dividendes que nous recevons et il est intéressant de voir quel en a été le progrès: En 1921, le taux moyen réalisé était de 6.07 pour cent; en 1923, de 6.20 pour cent; en 1924, de 6.38 pour cent; en 1925, de 6.41 pour cent; en 1926, de 6.69 pour cent; et en 1927 si nous le calculions sur la même base que les années précédentes, il serait de 6.81 pour cent. Nous n'avons pas voulu accuser un rendement si élevé et, comme nous déduisons toujours 5 pour cent des revenus de nos placements pour tenir compte des frais, vous remarquerez que nous donnons seulement le rendement net, 6.47 pour cent, déduction faite des frais relatifs aux placements. La baisse du taux d'intérêt ne nous fait pas peur.

"La qualité de nos placements se révèle par le fait que pas un dollar, soit en intérêts, soit en dividendes, sur une obligation, sur une action ordinaire comprises dans notre actif, n'est en retard d'un seul jour.

Affaires doublées en quatre ans

"La position que nous avons atteinte justifie notre enthousiasme, mais il faut que nous regardions toujours le présent comme un point de départ pour préparer l'avenir. Que sera cet avenir? Chaque année nous avons prédit avec confiance l'avenir glorieux qui nous était réservé et cet avenir de nos promesses se déroule maintenant devant nous dans toute sa grandeur et dans toute sa puissance. Que sera l'avenir qui suivra ce présent? Je relisais, il y a quelques instants, mes propres remarques d'il y a deux ans et les chiffres dont nous étions alors si fiers semblent petits et sont bien dépassés. Nous avions doublé notre stature jusqu'à présent tous les cinq ans et demi depuis les débuts de la Compagnie, mais cette fois, il ne nous a fallu que quatre ans pour la doubler et aujourd'hui nous grandissons plus rapidement que jamais au cours de notre histoire. Je prédis que les chiffres que nous aurons dans deux ans feront paraître les chiffres d'aujourd'hui petits, tant ils les dépasseront.

La Sun Life a sa façon particulière de grandir

"On dit quelquefois en parlant de nos progrès: "Oui, l'Assurance-vie se développe merveilleusement." Cela est vrai; mais la Sun Life ne se contente pas de grandir simplement avec l'Assurance-vie en général. Les statistiques que nous possédons indiquent qu'en 1927, le total des affaires nouvelles de toutes les Compagnies opérant sur le continent nord-américain n'a dépassé le total de 1926 que de 1 pour cent. Mais les nouvelles affaires de la Sun Life of Canada accusent une augmentation de vingt-trois pour cent. Nous avons notre façon à nous de grandir. Notre prospérité, notre popularité et l'appui enthousiaste de nos 600,000 assurés rendent notre croissance à la fois certaine et rapide. Comme je l'ai déjà dit, l'avenir qui nous attend sera, j'en suis convaincu, plus merveilleux que tout ce que nous pouvons imaginer et c'est vraiment une pensée réconfortante que toute cette croissance en stature et en prospérité représente un accroissement de services à un coût de plus en plus réduit pour nos assurés."

En terminant ses observations, le Président a rappelé la nécessité, expliquée plus haut, de sauvegarder l'avenir de la Compagnie.

Le Conseil d'Administration de la Sun Life Assurance comprend: T.-B. Macaulay, F.I.A., F.A.S., président et administrateur-délégué; Arthur-B. Wood, F.I.A., F.A.S., vice-président et actuaire; Robert Adair, W.-M. Birks, hon. Raoul Dandurand, J.-Redpath Dougall, Sir Herbert-S. Holt, Abner Kingman, J.-W. McConnell, C.-E. Neill, Carl Riordon, John-W. Ross, Son Honneur James-C. Tory, hon. Lorne-C. Webster. Au cours de l'assemblée générale, trois nouveaux administrateurs ont été nommés: hon. L.-A. Taschereau, Ross-H. McMaster et C.-B. McNaught.

AU SACRE-COEUR

La commission scolaire paroissiale

A l'honneur et à la charge dans le passé, M. Philibert L'Heureux a été réélu président de la commission scolaire paroissiale. La même commission a confié à M. J.-A. Rhéaume la charge de secrétaire, et au R. P. W. Vézina, O.M.I., curé de la paroisse, celle de trésorier. De plus, nous avons le plaisir d'annoncer que MM. P. L'Heureux et J.-A. Dostert représenteront la paroisse au point de vue légal.

La solution de beaucoup de problèmes dépendra de la nouvelle commissions. Aidons-la par la prière et la générosité.

Les Quarante-Heures

L'Eglise appelle "saint" le temps du carême, le temps où Elle nous invite à de plus rigoureuses pénitences. Quel qualificatif réserve-t-elle à ce même temps lorsqu'il coïncide avec celui des Quarante-Heures? En tout cas, sachons en profiter; les exercices qui commenceront le premier dimanche de mars, après la grand'messe, pour se prolonger jusqu'au mardi matin suivant, contribueront sans doute au développement du sens eucharistique: Jésus veut qu'on le désire, qu'on l'aime, qu'on le reçoive, qu'on le glorifie, qu'on lui donne des âmes, qu'on lui prépare des apôtres. A vous tous, paroissiens, de donner une réponse enthousiaste au Coeur eucharistique de Jésus.

En s'amusant

Combien précieux sont les services des gens qui s'amusent, non pour tuer le temps, mais pour le rendre profitable aux causes supérieures. Le temps alloué aux parties de cartes en notre salle paroissiale, c'est entendu, est une excellente occasion d'en appeler à la bourse des amants de notre école: "Pour l'école catholique et canadienne-française, s'il vous plait!"

Les enfants de choeur ont donné une partie de cartes, le mardi gras. Il y a eu rafles, distribution de nombreux et riches prix, et des profits considérables. Un mot du programme. "L'artiste incompris", chant par M. Paul Aubin. Suivit: "The Burlesque Bard", qui a fort réjoui les auditeurs. Finalement, une courte comédie intitulée: "Comme Papa"; les comédiens, R. Auger et A. Frey, y ont mis beaucoup de vivacité.

• • •

Dimanche dernier, les commissaires donnaient une autre partie de cartes. Encore d'agréables moments, surtout lorsque M. Taillon et ses demoiselles, ainsi que Mme Thibault et son orchestre de choix, retinrent l'auditoire sous le charme de leurs talents musicaux.

Liste des prix:

Au "whist" — Prix des dames: Mlle Laferté, Mme Bélair et Mme Gorman. Prix des messieurs: MM. Boivin, Watson et Benoit.

Au "bridge": Mlle A. Patenaude et M. Lalonde remportèrent les prix.

• • •

Terminons ces notes en vous invitant à la prochaine partie de cartes, qui aura lieu dimanche prochain, 4 mars au soir. La Société Saint-Jean-Baptiste aura l'honneur de sonner la cloche de l'école.

Baptême

Le 26 février — Marie-Lorraine-Valérie, enfant de Valérien Cloutier et de Sessilia Beck. Parrain, M. Grégoire Forget; marraine, Mlle Rose-Alma Cloutier.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mardi 21 courant, aux "Roseland Gardens", avait lieu la partie de cartes organisée par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. De magnifiques prix furent donnés par les personnes suivantes: 1er prix d'entrée par M. J. Whiteside, du "People's Meat Market", gagné par Mlle N. Colbert, d'Edmonton; 2me prix d'entrée, donné par Mme H. Pélissier, gagné par Mme Panaro. 1er prix de "bridge", offert par M. le sénateur A. Bénard, gagné par Mlle S. Forbes; 2me prix offert par Mme E. Blanchard, gagné par Mlle R. Lindsay; 3me prix offert par "The Electric Shop", gagné par Mme S.-W. Short.

Le premier prix de 500, offert par la "Winnipeg Electric Co.", gagné par Mme J.-M. Picard; 2me prix, jolie gravure par W.-H. McPherson, gagné par Mme A. Farley. Le premier prix de "whist", offert par Mme H. Laberge, fut gagné par Mme L.-P. Roy, et le deuxième prix, offert par Mme B.-D. Boswell, fut gagné par Mme E. Chaput.

En outre une tombola fut tirée, le premier prix allant à Mlle C. Mulvaney, le second à la "Peerless Laundry", le troisième à Mme A.-E. Moissan, le quatrième à la "Acme Sash and Door Co.", le cinquième à Mme Symes et le sixième à M. le Dr Joncas.

• • •

Il y aura assemblée générale des membres de la Fédération le mercredi 7 mars, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle de l'"Amicus Club", Columbus Hall, coin Graham et Smith. Mme H. Royal, dont tout le monde connait le gracieux talent, a bien voulu accepter d'y adresser la parole. Nous comptons sur une assistance nombreuse.

Vétérans français

Les Dames auxiliaires des Vétérans français donneront une soirée-masquarade à l'occasion de la mi-carême, le jeudi 15 mars, à 8 h. 30, dans une des salles des Chevaliers de Colomb, coin des rues Graham et Smith. De jolis prix seront donnés aux costumes les plus appréciés. Nous espérons que vous viendrez en grand nombre aider les vétérans français, tout en vous amusant.

PETITES NOTES

Le juge Alexander Dawson, ancien juge de la Cour de Comté du Manitoba, est décédé samedi soir, à l'âge de 79 ans.

• • •

M. le Dr James-Wm Armstrong, secrétaire provincial sous l'administration Norris, est décédé dimanche.

• • •

La "Société Royale du Canada" tiendra son assemblée annuelle à Winnipeg, du 23 au 26 mai. C'est la première fois depuis sa fondation que la société a choisi un endroit à l'ouest des Grands Lacs pour y tenir son assemblée.

• • •

Après avoir atterri, dimanche après-midi, un aéroplane qui continuait à effleurer le sol a frappé Mlle Ida Beaulieu, de Jasmin, Sask., et demeurant actuellement à 1246, Chemin Sainte-Marie. Elle a immédiatement été transportée à l'hôpital Victoria. Sa condition n'inspire aucune crainte sérieuse.

• • •

Un nouveau magasin de la Commission des Liqueurs a été ouvert à 307, rue Fort, édifice Jordon. Il remplacera l'ancien magasin situé à l'angle des rues Portage et Main, qui n'était pas assez grand pour contenir le stock nécessaire.

• • •

L'édifice des Chevaliers de Colomb a failli être la proie des flammes, samedi; un incendie s'est déclaré dans le soubassement de la "Standard Plumbing and Heating Co." Les salles de club ont été légèrement endommagées.

• • •

Mlle Margaret Flanagan, 1021, rue Main, a été tuée au coin des rues Manitoba et Main, samedi soir. Elle attendait un tramway et fut frappée par un auto allant à toute vitesse qui essayait à en dépasser un autre. Transportée à l'Hôpital Général, on constata qu'elle avait succombé à ses blessures le long du trajet.

• • •

De passage à nos bureaux: M. l'abbé Normandeau, MM. Emile Robert et Louis Lévêque, délégués à la convention des commissaires d'écoles, et M. Henri Hébert, tous d'Aubigny.

Avis aux Français

Recensement de la classe 1929

Le Consulat Général de France invite les jeunes Français du Manitoba nés en 1909, ainsi que les omis des classes précédentes, à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement de la classe 1929.

Par ordre,
L'Agent Consulaire de France,
J.-H. BOURGOUIN.

Le même billet de chemin de fer bon sur deux lignes

Ottawa — Un projet de loi est présenté en Chambre, amendant la loi des chemins de fer pour que le billet de passage émis par une compagnie de chemin de fer soit bon sur toute autre ligne qui se rend au même endroit. Par exemple un billet du Canadien National serait bon sur le Pacifique.

Emile Saint-Godard gagne le Derby international

Québec — Emile Saint-Godard, de Le Pas, Man., a gagné l'épreuve finale du Derby international des atteleges de chiens, couvrant les 123 milles en 11 heures, 14 minutes et 17 secondes. Il a battu son record de l'an dernier par 23 minutes et 18 secondes.

Glossaire canadien-français

Québec — Il y a bien vingt-cinq ans la "Société du Parler français au Canada", dont le siège social est à l'Université Laval, travaille à la composition d'un Glossaire canadien-français. La tâche fut longue et fort complexe, car tout était à faire en ce domaine à peu près inexploré chez nous.

Or, voici que l'impression de cet ouvrage d'envergure et d'une valeur exceptionenlle va commencer sous peu.

La Société du Parler français s'est évidemment réservé la propriété du Glossaire franco-canadien, mais elle a cédé pour cinq ans à l'Action Sociale le droit exclusif de l'imprimer.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Page Féminine

MADEMOISELLE MA FILLE

Sous le titre "Comment élever nos Filles", Mme Léon Daudet a publié chez Arthème Fayard un livre aussi sage que charmant, où, dans une forme délicieuse, elle aborde le problème délicat et complexe qui préoccupe toutes les mères.

Nous en extrayons presque en entier le second chapitre intitulé "Mademoiselle ma Fille".

Mademoiselle ma fille a trois ans.

Elle est belle. (Si je vous disais le contraire, vous ne me croiriez pas...)

Et pourtant, c'est vrai, elle est belle. On dirait la plus belle poupée de la plus belle boutique, celle que personne n'ose acheter parce qu'elle doit coûter au moins cent mille francs. Jugez un peu: elle a une figure ronde et potelée, éclatante de fraîcheur, des yeux de Paris, ni bleus ni gris, brillant comme de l'eau sous des cils châtains, longs et recourbés, qui adoucissent l'éclat trop vif de ses prunelles, un petit front net et intelligent, le nez busqué et volontaire, une bouche charmante et rieuse, dans laquelle sont plantées de toutes petites dents d'ogresse; elle a un teint de fruit et de fleur, à la fois doré et délicat, une chevelure en or fin et crépitant, qui est une chose magnifique; aussi quand on la coiffe, quels cris, quelles protestations! L'idée même de plaire ne suffit pas à la calmer; ma fille est robuste, grande pour ses trois ans, bien campée sur de solides petites pattes; elle a de jolis bras ronds, des mains fines d'artiste, de tout petits pieds, sur lesquels elle court avec une prodigieuse vitesse.

C'est une enfant remuante, passionnée, imaginative. Elle est excessive dans tous ses sentiments, et passe avec rapidité de la douceur la plus angélique à la colère la plus diabolique.

Ma fille a une nature exquise, quand on fait tout ce qu'elle veut. Contrariée, elle se redresse comme un petit taureau en fureur, fixe un point droit devant elle, prend des yeux de fer et rien au monde ne la fera céder. Quand elle a cette figure butée et absente, je sais ce que cela veut dire: j'aurais beau la battre, la punir, lui dire que je ne l'aime plus, la mettre en pénitence... elle est irréductible, je n'aurai pas raison de son caprice.

Mais alors l'imagination intervient; je lui raconte l'histoire d'une petite fille qui lui ressemblait étrangement, qui était de son âge, et qui, dans un jour de méchanceté et de colère, a été changée en statue de sel par le Bon Dieu. Aussitôt je vois le petit visage se détendre, l'oeil revient vers moi: "Comment s'appelait cete petite fille, maman?" C'est fini, le danger est passé, la voix de la raison va de nouveau avoir prise sur elle, mais il a fallu tourner le récif, et cela arrive plusieurs fois par jour...

Ma fille a une élocution très facile, elle sait déjà beaucoup de mots pour son âge — je me demande même comment elle a eu le temps de les apprendre, elle les avait sans doute imprimés en naissant dans son petit cerveau, — elle articule très bien tout ce qu'elle dit, quoiqu'elle parle vite; malheureusement elle se souvient aussi trop bien de toutes les locutions, plus ou moins vulgaires, qu'elle peut entendre dire autour d'elle, ou même dans la rue, et je reste pétrifiée d'étonnement quand j'entends cette jolie colombe, à qui l'on demande si elle n'est pas fatiguée, répondre avec un pur accent du faubourg: "Penses-tu!"

Ma fille a un âge dangereux, parce que tous ses défauts sont comiques, et que l'on en rit volontiers au lieu de chercher à l'en corriger.

C'est un amusement tentateur, en effet, de la voir se mettre en colère contre ses frères — plus grands qu'elle — les menacer du poing, dans une attitude de boxeuse, leur dire "Viens-y mon vieux, tu verras ça!" C'est un plaisir de la voir faire ses grâces devant la glace et admirer sa robe neuve; un plaisir d'assister à sa petite comédie de chatte affectueuse, quand elle veut obtenir quelque chose de quelqu'un; elle trouve alors des mots bien caressants, elle coule des yeux irrésistibles, elle promet d'avance de dire merci.

C'est ainsi que, pendant plus de trois mois, elle a demandé tour à tour à son père, puis à moi, puis à son grand-père, puis à sa bonne, de lui donner une voiture de poupée à capote, une voiture qu'elle pourrait rouler elle-même. Elle avait découpé, dans tous les catalogues, avec de petits ciseaux ronds, l'image de la chose rêvée, elle vous la montrait: "Tu vois, c'est cette voiture-là que je veux." — "Mais, ma fille, c'est beaucoup trop cher." — "Ca ne fait rien, puisque je le veux."

Rien ne pouvait la faire renoncer à son idée. Elle en parlait avec ses poupées; je l'entendais qui leur disait: "Quand vous aurez une voiture à capote..." A la fin, son grand-père lui a donné une jolie voiture de poupée, mais sans capote; elle en a éprouvé sur le moment une grande joie, puis, après l'avoir examinée, elle a dit avec un radieux sourire: "Je suis contente... mais... je voudrais une voiture à capote". Aussi n'ai-je pas pu m'empêcher de lui répondre:

"Si tu demandes, plus tard, tous les jours à ton mari une automobile et un collier de perles, tu seras la femme la plus malheureuse de la terre, il faut apprendre à ne pas désirer ce qu'on ne peut avoir."

* * *

Ma fille a déjà le sentiment du bien et du mal, mais je crois dire qu'elle n'est pas du tout dissimulée, quand elle fait quelque chose de défendu, elle le fait plutôt par bravade, sans se cacher, ou par oubli: j'aime mieux cela!...

Elle apporte une grande application à tout ce qu'elle fait: elle mange fort proprement, avec de jolis gestes précis, et se moque de ses aînés, qui mangent gloutonnement. On sent déjà en elle, lorsqu'elle est à table, une petite civilisée. Elle aime participer à la vie et à la discipline des grands. L'été, à la campagne, quand l'heure de la couture arrive pour ses cousines, elle vient avec les autres, et dit: "Moi aussi je veux coudre", et, avec de grands soupirs, elle s'installe, pique un bout de chiffon avec son aiguille, fait quelques points, plus ou moins réguliers, puis, fière, vient me montrer son ouvrage.

"C'est bien, maman?

— Très bien, ma chérie, continue."

Et les soupirs reprennent, car l'immobilité pèse à ses petites jambes; mais elle persévère pendant huit ou dix minutes et va ensuite expliquer à sa poupée la nécessité de la couture.

Les jeux d'imagination sont les jeux préférés de ma fille. Elle peut rester, pendant des heures, à monologuer sur un tapis, à inventer des circonstances tragiques ou comiques, à se raconter des histoires dont elle est à la fois l'inventeur et l'héroïne. Je l'entendais un jour parler à sa poupée "d'une petite fille si pauvre, qu'elle n'avait pas de grand-père", touchante conception de l'enfance, et si vraie dans sa naïveté apparente... J'y songe souvent, c'est une grande grâce que le Bon Dieu a faite à ma fille en la dotant d'une riche imagination; car quelles que soient les circonstances de sa vie, elle les modifiera à son gré, les sculptera, ajoutera à son bonheur... ou à son malheur... tous les "j'aurais pu être" qui aident à supporter l'existence. Les imaginatifs flottent toujours un peu entre la réalité et le rêve; ils souffrent moins que les autres peut-être, et continuent jusqu'à leur mort le grand monologue, commencé quand ils étaient petits.

Cette impression est si vive chez certains enfants, que j'en connais un, âgé de six ans à peine, également doué d'une puissante imagination, qui s'impatiente parfois et dit avec un petit rire: "Je ne sais jamais si je suis réveillé tout à fait, ou si je rêve que je vis, et cela m'agace!..."

Ma fille a violemment le sentiment de la propriété. Dès qu'elle tient, en sa petite main poissée, un bonbon, ou un sucre d'orge, ou un joujou, elle ne le lâche plus et jette des cris de brûlée, si on veut lui faire lâcher prise. Malheureusement elle n'a pas du tout le sentiment de la propriété des autres, au contraire: d'une main leste, elle empoigne souvent les joujoux de ses frères, ou de ses petits amis, se sauve en courant et déclare: "Je l'ai pris, c'est à moi!"

Que de choses à lui apprendre, — mon Dieu! — pour que ce petit animal, sauvage et spontané, devienne un être raisonnable, n'obéissant plus à son instinct...

Heureusement ma fille a déjà des sentiments de piété assez marqués. Elle sait que nous ne faisons que passer sur la terre, que nous avons une âme immortelle, faite pour le Ciel. Mais elle croit aussi que nous venons du Ciel, et nous dit quelquefois, avec un air malin, qu'elle se souvient du Paradis.

On l'interroge:

— Comment est-ce, le Paradis?

— C'est bleu, c'est joli, et les petits anges jouent à la balle.

— Au foot-ball... reprend son grand frère.

— Mais non, puisqu'ils n'ont qu'une tête et deux ailes, dit un autre frère.

— Oui, dit ma fille, aussi ils jouent à la balle avec leur tête.

Rien n'est plus touchant que de lui voir faire sa prière, le matin et le soir, au pied de la Croix, elle répète gravement les jolies paroles composées par Madame Valmore pour les petits enfants:

"Mon coeur est si tendre
Que Dieu peut le prendre.
N'en faites, ô mon Dieu,
Dédain ni refus,
Mais conservez-le
Pour l'Enfant-Jésus."

Un peu plus tard, je lui apprendrai une autre prière, qui doit venir du fond des siècles de l'histoire de France, et qui possède un charme étrange et presque un mystère de sous-bois:

"Trois vierges, trois saints,
S'en allaient en pleurant,
Rencontrèrent le petit saint Jean
— Où allez-vous?
— Je vais voir le petit Jésus
Mort sur la Croix
Les pieds cloués,
Les mains attachées,
Le côté percé,
Une couronne d'épines sur la tête.
Ceux qui diront cette prière
Soir et matin
Jamais ne verront les flammes de
l'Enfer."

Le "Pater" et l'"Ave" seront ensuite, et pour la vie, la sauvegarde de son âme pure, quand elle pourra comprendre les mots divins qui composent ces divines prières, et aussi quand elle saura un peu mieux ce que c'est que le péché.

Pour l'instant, l'eau de son baptême suffit, et sa candeur, sa gaieté, ses rires ou ses pleurs remplissent la maison d'une atmosphère d'innocence.

Madame LEON DAUDET.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



Nos 4183-84-85-86 — ELEGANTS MODELES DE TABLIERS
Patron à tracer, chacun, 25 sous; perforé, 50 sous; au fer chaud, 40 sous. Tout étampé sur coton, jaune suivant qualité, 35 et 55 sous.
Coton M.F.A. de couleur pour la broderie, 30 sous.
Papier carbone: bleu, 5, 15 et 25 sous; blanc, 5 et 15 sous; rouge, 5 sous.
Catalogue général, 35 sous. Abonnez-vous à la Revue Mensuelle de Broderie et Musique à 25 sous l'abonnement par an.
Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.
On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 613, avenue McDermot, Winnipeg.

Conseils demandés

Abonnée (Saint-Claude)?

1.—Pour détacher du coton blanc qui a été taché avec de la teinture noire, le "Dainty White", que vous pouvez vous procurer dans une pharmacie, est très bon, me dit-on. Je ne puis cependant garantir ce moyen.

2.—Vous devez vous servir la première, à moins qu'il y ait à table une personne âgée. Cette personne devrait alors être servie la première.

3.—Pour dégraisser les cheveux huileux, essayez le bain de sel. Trois cuillerées à table de sel dans un bassin d'eau. Au lieu de "Cocoanut Oil", servez-vous plutôt d'un bon savon de Castille pur et lavez vos cheveux tous les quinze jours.

MERE-GRAND.

Communion à domicile et Extrême-Onction

Ce qu'il faut préparer

Bien des personnes ne savent pas quels sont les objets à préparer pour la communion à domicile et pour l'Extrême-Onction. Nous croyons leur rendre service en leur proposant le tableau suivant.

Pour la communion, préparez

1o. Une petite table couverte en entier d'une nappe blanche; placez la table près du malade;

2o. Un crucifix sur la table;

3o. De chaque côté du crucifix, deux chandeliers avec cierges que vous allumez à l'arrivée du prêtre;

4o. Un verre d'eau bénite avec un petit rameau dont le prêtre se servira pour faire les aspersions;

5o. Un verre d'eau ordinaire, avec une serviette pour essuyer les doigts du prêtre;

6o. Un linge pour servir de nappe de communion au malade.

Pour l'Extrême-Onction, préparez

1o. Tous les objets indiqués pour la communion;

2o. En plus une assiette contenant six boules de coton et un morceau de mie de pain. La ouate sert à essuyer les onctions faites sur le malade et le pain à purifier les doigts du prêtre.

Remarque — Après la cérémonie tout ce qui reste dans l'assiette doit être jeté au feu sans y porter les mains.

Devoirs des personnes présentes

Par respect pour Notre-Seigneur, il convient que les personnes présentes dans la maison se mettent à genoux depuis l'arrivée du prêtre jusqu'à son départ et s'unissent aux prières de l'Eglise et à celles du malade.

C'est dans ces circonstances que le pasteur peut juger de l'esprit de foi de la famille et de l'ordre qui y règne.

Informez-vous de l'heure probable de l'arrivée du prêtre et préparez tout en conséquence.

C'est un hommage rendu à Notre-Seigneur et il le mérite.

PETITS CONSEILS

Une cuillerée d'huile de ricin mise au pied d'une fougère permettra à la plante de devenir plus vigoureuse.

Jamais les souris ne reviendront par un trou que vous aurez rempli de farine et de lessive mêlées et qui forment une espèce de pâte ferme.

Dans une chambre remplie de l'odeur du tabac, mettez un bol contenant de l'eau froide et l'odeur du tabac disparaîtra.

Ne lavez pas les marbres de la chambre de bain avec du savon, mais avec de l'ammoniaque dans de l'eau.

Quand vous voulez conserver de la viande et que vous n'avez pas de glace, enveloppez-la dans un linge imbibé de vinaigre. Rincez avant la cuisson.

En piquant une épingle dans les bouchons des bouteilles contenant du poison, vous éviterez une méprise fatale.

Un ruban de couleur attaché aux ciseaux sauvera bien des minutes de recherches dans une salle de couture.

Pour donner une apparence de neuf à la toile ne la passez pas à l'amidon, mais rincez à l'eau bien chaude et roulez dans un linge sec. Après une demi-heure, repassez avec un fer bien chaud.

Pour enlever la boue du drap, frottez avec le cordon d'une pièce de monnaie.

On se sert d'un morceau de toile huilée (burlap) pour nettoyer les poêles et les fournaises.

Il est plus facile d'enlever les écailles d'un poisson en le plongeant dans l'eau bouillante durant une minute.

En mettant une cuillerée de térébenthine quand vous faites bouillir votre linge blanc, vous contribuerez grandement à le faire devenir plus blanc.

L'empois bouillant donne un meilleur résultat si vous y ajoutez du blanc de baleine ou du sel, ou les deux, ou un peu de gomme arabique dissoute.

Le Coin des Enfants

Saint Joseph

Le mois de mars, que nous commençons, est consacré à saint Joseph.

Descendant de la famille royale de David, Joseph n'était plus qu'un humble artisan au moment où l'Evangile nous parle de lui, mais Dieu lui confia une exceptionnelle mission, celle d'être l'époux de la Vierge Marie et le père nourricier de Jésus. Son existence se passe sans bruit, simple et belle pourtant.

Il va de Nazareth à Bethléem, met l'Enfant divin hors de la portée des massacreurs d'Hérode, obéit instantanément à l'ordre de Dieu, et l'Evangile résume ses vertus par ce seul mot: il était un homme juste.

Par l'exemple de sa vie dévouée à la sauvegarde des intérêts matériels de la Sainte Famille, saint Joseph doit être considéré comme le protecteur naturel de nos affaires temporelles. Avec instance, demandons-lui de bénir le travail de nos bons parents qui se dépensent incessamment pour notre bien et prions-le aussi pour la prospérité de notre cher pays, le Canada.

CONCOURS DE MARS

Grades 1 à 7

Faites le portrait d'un animal que vous connaissez bien et qui vit près de vous. Vous a-t-il déjà donné des preuves d'attachement, de malice? En quelles circonstances?

Grades 8 à 12

Une de vos amies (ou un de vos camarades) gaspille toutes les petites sommes qu'elle reçoit en friandises. Dans une lettre, indiquez-lui l'usage qu'elle pourrait faire de son argent.

Il sera tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs. Naturellement, on témoignera un peu plus d'indulgence pour les grades élémentaires. Que chacun choisisse le genre qui lui convient le mieux, lettre ou narration. On doit écrire sur un seul côté de la feuille et mentionner le grade auquel on appartient.

Les réponses devront arriver le 24 mars. Les compositions qui arriveront en retard ne pourront participer au concours. Il y aura un prix pour chaque grade. Toutes les lettres devront être adressées ainsi:

Mère-Grand,
Casier 3113,
La *Liberté*,
Winnipeg.

Un conte par semaine

LE BRAVE DIG

Dans un petit village suisse, vivait un berger nommé Métral. Après avoir été entouré d'une nombreuse famille que la mort lui avait ravie, il ne possédait plus qu'un seul petit-fils, Georges, qu'il aimait tendrement. C'était lui qui avait la garde du troupeau de moutons composant toute la fortune du vieillard.

Georges était aidé dans sa tâche par son chien, Dig, magnifique animal, fort, courageux et tout dévoué à ses maîtres. L'enfant avait treize ans lorsque son grand-père mourut après quelques jours de maladie. Le pauvre Georges se trouva donc seul au monde avec la bonne Mathurine, une vieille femme qui prenait soin de l'intérieur de la maison.

L'habitude du travail avait donné au jeune garçon un courage et une raison au-dessus de son âge. Après les premiers moments accordés au chagrin, il comprit qu'il ne fallait pas se laisser abattre et reprit ses occupations. Il se remit à la tête de son troupeau qu'il conduisait dans les meilleurs pâturages. Il restait quelquefois plusieurs jours sans rentrer. Quand il avait trouvé un bon endroit pour ses moutons, il se retirait avec eux, la nuit, dans un chalet, et passait ainsi une semaine entière sous la garde de Dig qui ne le quittait pas une minute.

Dans ses excursions, il fit une fois la rencontre d'un garçon à peu près de son âge. Cet enfant n'était pas du village, mais il venait depuis quelque temps tous les jours sur la montagne où Georges menait paître son troupeau.

Le petit berger, confiant comme on l'est à son âge, se lia d'amitié avec le nouveau venu. Celui-ci lui déclara qu'il était orphelin et seul au monde.

— Comme moi, dit Georges en soupirant.

— Oui, mais je n'ai pas, comme toi, une maison, un troupeau, de l'aisance, déclara Pierre (c'était le nom du jeune étranger). Je voudrais me placer dans une ferme, mais je n'ai encore rien trouvé.

— Eh bien! s'écria Georges dont le coeur était excellent, reste avec moi, tu m'aideras à garder mes moutons, tu coucheras avec moi, tu mangeras avec moi, et tant que cela te conviendra, tu n'auras pas besoin de chercher une place.

Pierre accepta avec empressement, mais Dig, que l'on n'avait pas consulté, ne parut point satisfait de l'arrangement. Le chien avait vu avec déplaisir l'arrivée d'un étranger dans le chalet de son jeune maître. Il tournait autour de lui, le flairant et le regardant d'un air de méfiance, et ne pouvait souffrir que Pierre le caressât.

Il y avait un mois que les deux amis vivaient ensemble quand Georges fit une perte qui l'affligea beaucoup. Un de ses plus beaux agneaux lui fut enlevé pendant la nuit. Cependant, aucune trace de sang ne témoignait qu'il eût été dévoré par un loup. Le carnassier se fût d'ailleurs difficilement introduit dans le chalet, car Dig était toujours là, s'éveillant au moindre bruit. Comment l'agneau avait-il pu disparaître?

Après s'être perdu en conjectures, Georges finit par se consoler. Mais, à dater de ce jour, le chien sembla détester encore plus Pierre. Une chose fort extraordinaire, c'est que depuis la disparition de l'agneau, Dig, qui aurait dû redoubler de surveillance, se montrait de moins en moins vigilant. Il ronflait la nuit entière. Chaque fois que Georges se réveillait, il appelait Dig qui ne répondait pas et il était obligé de le secouer pour lui faire ouvrir les yeux. Cette paresse inquiétait le jeune berger qui se voyait obligé de faire, plusieurs fois la nuit, sa ronde autour du chalet.

Une nuit, plus fatigué qu'à l'ordinaire, Georges était plongé dans un profond sommeil, et Dig lui-même ne faisait pas un mouvement et paraissait en léthargie. Pierre se lève doucement, se saisit d'une brebis superbe dont il comprime le museau d'une main vigoureuse pour l'empêcher de bêler, et sort du chalet à pas de loup.

Il n'est pas plutôt dehors que Dig se dresse sur ses pattes et se met à la poursuite de Pierre en faisant le moins de bruit possible. Quand le voleur est à cinquante pas du chalet, Dig s'élance sur lui, le renverse, et pour être bien sûr qu'il ne pourra pas se sauver, lui meurtrit horriblement la jambe avec ses dents aiguës.

Les gémissements du coupable ne calment pas la colère du chien qui n'abandonne sa victime que lorsqu'elle est privée de sentiment et hors d'état de bouger. Alors il revient au châlet, en ramenant la brebis, réveille son maître en le tirant par sa veste, et l'engage, par sa pantomime expressive, à le suivre dehors.

Il le guide jusqu'à l'endroit où il a laissé Pierre évanoui. A la vue de son ami étendu à terre et baignant dans son sang, Georges ne sait quoi penser. Enfin, le blessé revient à lui et se trouve obligé de confesser son crime et la terrible punition qui en a été la suite.

— Ce n'est pas le moment de te faire des reproches, lui dit le généreux Georges, il faut d'abord te guérir.

Il l'aida à gagner sa maison où il le coucha dans son propre lit et il le soigna comme un frère avec l'aide de la vieille Mathurine.

Lorsque Pierre fut complètement guéri, Georges lui dit:

— Tu es un méchant et un ingrat. J'avais tout partagé avec toi, tu as abusé de ma confiance et de mon amitié pour me voler. Je te pardonne, mais il faut nous séparer. Voici un pantalon pour remplacer le tien que Dig a mis en pièces, voici un pain et un fromage, et vingt francs pour te donner le temps de trouver du travail. Va-t'en le plus loin possible et tâche de redevenir honnête.

Pierre s'en alla sans répondre. Georges pleurait en caressant Dig qui montrait les dents et grondait du côté du coupable.

Pensée de la semaine

Chaque fois que nous ne faisons pas l'effort qui nous est possible, il y a, par notre faute, dans le monde, une diminution de bien et de beauté. Quiconque agit mal tue une lumière en lui-même d'abord, mais dans les autres non moins qu'en lui-même.

Naïvetés

Un écolier étant allé se baigner dans la rivière, en compagnie de quelques-uns de ses condisciples, faillit se noyer.

Un soldat, qui passait près de là, entendit les cris d'appel poussés par les camarades du jeune imprudent et accourut tout à point pour le tirer de là et lui sauver la vie.

Effrayé du danger qui l'avait menacé, et sous l'impression de cette terreur, cet écolier fit un serment:

— Jamais, s'écria-t-il, jamais je ne remettrai les pieds dans l'eau avant de savoir nager!

L'EVANGILE

Deuxième dimanche de Carême

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Calendrier de la semaine

Jeudi 1er mars — S. Aubin.

Vendredi 2 — Quatre-Temps. S. Simplice.

Samedi 3 — Quatre-Temps. Ste Cunégonde.

Dimanche 4 — Deuxième de Carême.

Lundi 5 — S. Théophile.

Mardi 6 — Ste Colette.

Mercredi 7 — S. Thomas d'Aquin.

Les 5 Grands Risques



"Dans cette maison depuis cinquante ans. Impossible de trouver ailleurs son semblable. Cet objet, mesdames et messieurs, est authentique! Faites vos offres! Ces anciens trésors se vendent pour une bagatelle. Faites vos offres!"

—Pendant que l'encanteur caquète, les voisins sont en train de penser au bon vieux temps, aux fêtes et à l'hospitalité à tout venant qu'a vus cette maison. Ils se demandent depuis quand la maîtresse fière et délaissée a-t-elle lutté contre ce sort inévitable.

EN présentant notre rapport annuel montrant un actif de $2,388,647,636. —2 billions, 388 millions de dollars—représentant les épargnes et placements de 25 millions de personnes aux États-Unis et au Canada, la Cie d'Assurance-Vie Metropolitan (The Metropolitan Life Insurance Co.) désire établir ce que peut faire une Compagnie d'Assurance, ce qu'elle devrait faire, et ce que, jusqu'à présent elle n'a pas pu faire pour rencontrer ce qu'on a nommé les 5 grands risques de la vie.

La mort
qui peut arriver prématurément avant qu'on ait pourvu aux besoins de ses dépendants.

L'accident
toujours inattendu et souvent la cause d'une capacité amoindrie.

La maladie
qui entraîne souvent le besoin ainsi que la souffrance.

La vieillesse dépendante
à charge à la charité s'il n'est plus possible de s'entretenir.

Le chômage
qui apporte souvent la misère non seulement à celui qui est sans emploi mais à d'autres.

Des rentes pour la vieillesse, de la protection en cas de mort, d'accident ou de maladie—on peut aujourd'hui par l'assurance rencontrer presque toute nécessité financière qui se présente. Un seul problème reste non résolu—l'assurance contre le chômage, et cela seulement parce que jusqu'à présent on a refusé la législation nécessaire. Mais le jour viendra fatalement lorsque toute famille pourra et devra se munir contre chacun des 5 grands risques—afin qu'aucun de ses membres ne se trouve jamais à charge à la charité.

Les Etats-Unis et le Canada offrent des salaires plus élevés que ceux des autres pays. Presque tous les travailleurs gagnent suffisamment pour pourvoir aux besoins de l'avenir ainsi qu'à ceux du présent. Ils n'ont qu'à se montrer prévoyants afin de garantir pour leur vieux jours non seulement le strict nécessaire mais un réel confort.

Des milliers de personnes qui s'intéressent à l'assurance-vie nous ont demandé comment budgéter les revenus de famille. Ecrivez pour notre livret sur le budget de famille qui explique combien on doit allouer aux nécessités: nourriture, logement, vêtements, combustible et combien on doit mettre de côté pour la protection. On l'envoie gratis.

Rapport Financier aux Porteurs de Polices
pour l'année se terminant le 31 décembre 1927

Actif		$2,388,647,636.32
Passif:		
Réserve Statutaire	$2,086,410,639.00	
Dividendes aux assurés payables en 1928	$68,286,637.58	
Tout autre passif	$92,583,792.86	
Fonds non-assignés	$141,366,566.88	
	$2,388,647,636.32	
Augmentation de l'actif en 1927		$280,643,251.02
Recettes en 1927		$651,068,588.43
Augmentation des recettes en 1927		$55,472,082.55
Assurance libérée, émise, augmentée ou remise en vigueur en 1927		$2,834,975,738.00
Total des bonis et dividendes aux assurés depuis 1892 jusqu'à 1928 inclusivement		$371,918,295.48

Assurance-Vie en vigueur:

Assurance ordinaire	$7,157,922,228.00
Assurance industrielle (à primes hebdomadaires ou mensuelles)	$5,877,465,375.00
Assurance Collective	$1,768,398,187.00
Montant total d'assurance en vigueur	$14,803,785,790.00
Nombre de Polices en vigueur	40,166,107

(y compris 1,154,888 certificats collectifs)

Montant dépensé de 1909-1927 inclusivement pour travaux d'amélioration dans tous les Départements et Divisions $74,314,293

Au Canada:

Assurances émises en 1927	$194,948,664
Ordinaire	$91,544,576
Industrielle	$76,417,689
Collective	$26,986,399
Augmentation sur 1926 de	$26,086,641
Assurance en vigueur à la fin de 1927	$769,114,229
Ordinaire	$394,962,388
Industrielle	$326,336,071
Collective	$47,815,770
Augmentation sur 1926 de	$64,202,874
Placements au Canada	$153,194,442
Obligations du Dominion	$48,778,331
Obligations Provinciales et Municipales	$50,826,712
Autres Placements	$53,589,397
Augmentation sur 1926 de	$15,424,306
Nombre de polices en vigueur au Canada	2,467,977
Augmentation sur 1926 de	118,073
Paiements aux assurés au Canada en 1927	$11,560,367
Augmentation sur 1926 de	$1,481,360

La Cie d'Assurance-Vie Metropolitan (The Metropolitan Life Insurance Co.) est à la tête ici au Canada, comme partout au monde.

HALEY FISKE,
Président.

HENRY E. NORTH,
Troisième Vice-Président et Représentant-Chef pour le Canada.

FREDERICK H. ECKER,
Vice-Président.

La Cie d'Assurance-Vie Metropolitan (The Metropolitan Life Insurance Co.) est une organisation mutuelle. Elle n'a ni actions ni actionnaires. Ses biens appartiennent uniquement à ses assurés.

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

BUREAU CHEF **NEW-YORK**

BUREAU-CHEF CANADIEN **OTTAWA**



La plus grande du monde,
Le plus grand nombre d'assurés,
Le plus gros volume d'assurance en vigueur,
Le plus gros volume d'assurance nouvelle chaque année.

"Pas la meilleure parce qu'elle est la plus grande,
"Mais la plus grande parce qu'elle est la meilleure"

Feuilleton de la Liberté

BADINAGE

JEAN DE LA BRETE

Numéro 4

[illegible]

[illegible] Au milieu de la conversation [illegible] [illegible] l'astuce d'un Mohican et moi nous avons toujours été brouillés, et, si j'errais dans les pampas, il ne serait pas difficile de m'y scalper prestement.

"Grand'mère, dis-je résolument, si Hervé, par exemple, demandait ma main, que diriez-vous?

— Oh! il n'y a aucun danger, répliqua grand'mère, glissant tranquillement un gros oeuf en bois dans un bas qu'elle voulait raccommoder. Il est trop pauvre; il lui faut une femme qui lui apporte un peu d'aisance. Mais où la trouvera-t-il? car il n'est pas beau."

Cette réponse me fut faite avec une conviction si tranquille que soudain je vis venir à moi un affreux petit homme absolument semblable aux gens d'affaires tels que je me les figure, et qui, en un tour de main, brouilla toutes mes idées. J'eus beau me débattre, le doute pénétra si bien en moi que toute la journée, comme un huissier retors, il a bouleversé ma maison.

Mais ce soir, en t'écrivant, fustigé par l'évidence, il a pris la porte et s'est sauvé.

Enfin, puisque personne ici ne veut ni voir ni comprendre, j'attendrai patiemment, et me contenterai de t'écrire, sans essayer dans mon entourage de devancer l'heure propice. Adieu.

VI

19 juillet.

Veux-tu que je te dise un conte exquis, à nul autre semblable?... Il était une fois un souverain qui avait le don de prendre les formes les plus diverses et de chanter le même air mélodieux, qu'il fût fleur parfumée, brise légère ou tempête foudroyante. En quelque endroit que l'on allât, il découvrait le moyen de vous suivre pas à pas et, se glissant dans un brin d'herbe, de dire sa folle chanson. Si on s'abritait sous un arbre, les feuilles n'étaient plus feuilles et leur bruissement était sa voix, et sa voix, sans qu'on sût comment, résonnait dans l'atmosphère qui devenait lui tout entier. Je connais certain prieuré où ce monarque entreprenant se cachait dans les moindres recoins, que toutes les vieilles pierres connaissaient et qui, un jour enfin, parlant par voix humaine, se nomma ouvertement. Il appela son royaume l'univers et sa chanson l'amour...

C'était hier soir... Dans la journée nous avions reçu deux visites, et les visites ici se passent généralement de façon singulière, parce que, si on parle des événements publics, nous avons toujours l'air de revenir du fond des enfers, étant invariablement en retard de huit jours dans nos informations, car grand'mère ne reçoit qu'un journal départemental qui paraît chaque semaine. De sorte que si la politesse ne les retenait pas, nos visiteurs, à chaque instant, s'écrieraient: "Mais, madame, Henri IV est mort!"

Ensuite Mme de Lines, qui aime la discussion, se jette sur l'occasion qui se présente avec l'empressement d'un [illegible]

[illegible] travailleur au collège. Il était comme les autres, ni plus ni moins. On dit que les relations de son père lui ont beaucoup servi."

Ma patience n'est pas et ne sera jamais angélique, c'est positif, et devant l'injustice, ou quand on attaque mes amis, mon esprit éprouve le même frémissement que mes doigts qui aimeraient à cravacher quelqu'un.

"Certains hommes se transforment heureusement, répliquai-je d'un ton vif, tandis que beaucoup s'arrêtent à une première station et n'en bougent plus. J'aime mieux les premiers.

— Oh! je ne l'attaque pas, mademoiselle; c'est mon ami, et un bien bon garçon; mais je le trouve un peu poseur.

— Parce que c'est un homme distingué? demandai-je ironiquement. Je l'engagerai, en tout cas, à faire la célèbre prière: O Dieu, laissez-moi mes ennemis et sauvez-moi de mes amis!"

Le diable, lui-même, s'en fût mêlé qu'il n'eût pu m'empêcher de lancer ma réponse dont l'impertinence, jointe à la vivacité du ton, donna l'éveil à Mme de Lines, pendant qu'au sourire discret qui effleura les lèvres de mes adversaires, je m'aperçus qu'on m'avait tendu un piège et que, tête baissée, j'étais tombée dedans.

Ma cousine changea vivement la conversation en parlant des récoltes. Connais-tu une race plus désagréable que celle des propriétaires? On dirait une légion de Prométhées dévorés par un éternel vautour, et ils ne posséderaient rien du tout que leurs lamentations ne seraient pas plus lugubres. Au milieu de la conversation, Hervé est entré, le regard soucieux et même un peu triste, pour moi du moins qui le connais bien.

Avec une politesse un peu surannée qu'il tient de son père, il s'est moqué agréablement des désespoirs qui l'entouraient, puis, à quelques questions qui lui furent posées sur ses voyages, le niveau de la conversation s'éleva promptement. Bien qu'il ne soit pas très causeur, il prend toujours part à la conversation avec beaucoup de bonne grâce, et la banalité, à sa voix, se sauve à toutes jambes. En voyant, hier, cet effet se produire immédiatement, j'ai compris la critique qui avait précédé son entrée, la médiocrité, comme tu le sais, n'aimant que sa propre personne. Je ne sais pas si l'intelligence d'Hervé est supérieure, mais il a une instruction étendue qui est lettre morte pour nos bons voisins; vivant autour de leur unique journal et de leur marmite, ils croient avec fermeté que marmite et journal sont le dernier mot de la création.

Après avoir roulé avec quelque impétuosité sur une question de sentiment, la discussion aborda le terrain des bouleversements sociaux, et je croyais que nous n'en verrions jamais la fin quand ma cousine, qui se recueillait depuis un moment, pour frapper un grand coup, s'écria:

"Du reste, Dieu seul est grand! Si Massillon ne l'avait pas dit, eh bien! moi je l'aurais dit!"

Cette pensée nouvelle, tombant au milieu de nous avec l'à-propos d'une bombe dans une réunion de paisibles villageois, servit l'impatience où j'étais d'assister à la disparition de nos visiteurs, qui se levèrent comme si l'accord final était donné.

Il était tard, et je regardais avec désolation la pendule en songeant qu'Hervé allait partir sans que je pusse sonder délicatement le motif de sa préoccupation; mais voilà que grand'mère eut la bienheureuse inspiration de le retenir à dîner. Malheureusement Mme de Lines, dérogeant à ses habitudes, ne nous quitta pas, car ma fougue, en défendant les Chétigné, l'avait inquiétée. Toutefois elle se rassura devant l'air distrait d'Hervé et la façon placide dont je dévorais à belles dents mon dîner.

Il était nuit lorsque Hervé, qui s'était promené avec nous sans que je pusse lui parler, songea à nous quitter.

"Adieu, dis-je brusquement, car j'étais furieuse. Après cela je vais vous conduire jusqu'à la grande cour, ajoutai-je en me ravisant.

— Je vous accompagne, mes enfants", dit grand'mère.

Ainsi tranquillisée, Mme de Lines s'enfonça dans le bois, afin d'arracher au clair de lune tous ses secrets. Quant à nous, nous n'avions pas fait dix pas que grand'mère s'en allait de son côté sans plus songer à notre existence.

En approchant de la maison, je montrai à Hervé une assez vive lumière dans le choeur de l'église.

"Des pèlerinages ont passé par là, dis-je. Allons voir s'il n'y a aucun danger pour le feu."

Trois bonnes femmes, en effet, étaient venues dans la soirée faire "un voyage", selon l'expression du pays, et des bouts de bougie, qu'elles étaient allées demander à la fabrique, achevaient de brûler. L'une d'elles avait mis un cierge qui éclairait saint Coqueluchon du haut en bas, et l'expression extatique du saint, au milieu des ombres portées très fortes, paraissait étrangement suppliante. Des rayons lunaires pénétraient dans la chapelle, mais sans éclairer la longue nef, où se distinguaient vaguement un moulin pour le blé, des échelles, de vieux pupitres qui servaient autrefois au lutrin et la provision de bois de la maison.

Nous montâmes cinq marches à peu près intactes pour nous approcher de l'autel. Il y a dans l'église un courant d'air perpétuel, et il n'est pas besoin d'un vent bien vif pour l'entendre soupirer: la moindre brise qui passe rompt le silence de ces grandes murailles, et les lianes de lierre qui entourent la Vierge décapitée battent comme des ailes d'oiseau.

Oubliant que je voulais questionner Hervé, je restai immobile sans songer à parler; j'écoutais, dans le silence recueilli de ces ruines, le frémissement des clématites accrochées aux ogives des fenêtres et l'air très faible qui courait par instants dans le vaisseau... C'était comme la plainte très douce d'un passé oublié qui nous conviait nous-mêmes à l'oubli éternel, quand l'heure serait venue, et, tout émue du mystère dont l'influence m'enveloppait, je me tournai vers Hervé pour lui exprimer mes impressions.

En le regardant, ma respiration devint plus courte et mon coeur battit comme un fou. Ses yeux étaient parlants, et à peine avais-je eu le temps de penser qu'il allait enfin prononcer des mots décisifs que, penché vers moi, il me disait comme autrefois dans mon enfance:

"Claude... m'aimes-tu?"

Et des débris de saints, des sculptures Louis XV mutilées, de la haute voûte lézardée, des rayons d'incertaine lumière, j'entendis:

"M'aimes-tu?"

Et des débris de saints, des sculptures Louis XV mutilées, de la haute voûte lézardée, des rayons d'incertaine lumière, j'entendis:

"M'aimes-tu?"

Une voix, comme un souffle, répondit "oui!" et glissa dans le silence de l'église, mais pas plus rapidement que l'ombre qui suivait ma fuite précipitée après l'aveu franc et spontané de mon âme.

Hervé me rejoignit au milieu de la nef. Il passa son bras sous le mien, m'entraîna en arrière, me fit remonter les marches du choeur et, se tenant en face de moi, me dit d'une voix tremblante:

"Claude..., ma chère Claude?"

Et comme si les mots lui manquaient pour s'exprimer, il répétait indéfiniment mon nom, qui me parut avoir une éloquence qu'assurément je ne lui soupçonnais pas.

"Vous avez dit oui, Claude?

— Oui encore, dis-je en portant mes mains à mon visage brûlant. Je ne sais guère déguiser la vérité, Hervé, et celle-là vous la connaissiez certainement.

— J'y croyais souvent, et souvent aussi je n'y croyais plus.

— Alors vous étiez un peu stupide!"

Nous nous mîmes à rire, puis... puis il me serait impossible de te narrer ce que nous avons dit. Mais Dieu que je la trouvais jolie cette forme définitive de la chanson que, depuis longtemps, j'entendais chanter autour de moi!

Combien de temps avons-nous causé ainsi? Avons-nous même parlé? Je n'en sais rien, mais Hervé s'avisa soudainement de troubler notre quiétude.

"Ma pauvre Claude, me dit-il, vous acceptez une vie bien monotone et bien modeste. C'est à peine si mon père et moi avons 5,000 francs de revenus, et force nous sera de vivre à Chétigné pour arriver à vivre."

Ainsi rappelée à la vérité, je me frappai le front avec désespoir.

"Grand Dieu! m'écriai-je, et les 15,000 francs de rente de ma cousine!

— Comment, les 15,000 francs de rente?

— Oui, oui; Mme de Lines s'est mis en tête que j'épouse 15,000 francs de rente, pas un sou de moins! sous prétexte que, le suprême bonheur étant d'avoir 30,000 francs à dépenser par an, je dois au moins posséder la moitié du bonheur suprême.

— L'écart est énorme! me dit-il en laissant tomber ma main d'un air consterné. Je savais qu'elle eût voulu pour vous une position plus brillante que la mienne, mais je ne connaissais pas toutes ses ambitions. Néanmoins, sans l'entraînement de ce soir, Claude, je crois que j'aurais attendu longtemps encore avant de me déclarer.

— Vous auriez fait une bêtise, m'écriai-je, parce que, moi, je n'ai pas du tout les idées de ma famille.

— Oui... mais vous dépendez de sa volonté."

Il avait raison, et ma détresse était plus grande que je ne la voulais montrer.

Je levai les yeux vers saint Coqueluchon qui, à la lueur des bougies mourantes, suppliait certainement le ciel de nous accorder ses bénédictions.

"Ne nous désespérons pas, Hervé, dis-je, et, si vous voulez, établissons tout de suite notre budget, afin d'opposer un démenti formel aux craintes de ma cousine, quand le moment sera venu de discuter, et de prouver mathématiquement que nous sommes des gens pratiques."

Nous nous sommes assis sur les marches couvertes de poussière, de feuilles et de pétales de fleurs qui pénètrent tout l'été par les vitraux sans cintres.

"Mais, dis-je avec quelque inquiétude, vous y connaissez-vous bien?

— Pas beaucoup! me dit-il d'un air anxieux. C'est mon père qui dirige la maison, et, comme lui, je n'attache pas grande importance aux choses extérieures puisque je suis toujours plongé dans mes livres.

— Il est grand temps que j'aille mettre de l'ordre dans ce taudis, répliquai-je en riant.

— Et dire que je n'ai pas mieux à vous offrir! s'écria-t-il en s'agitant si bien que j'avalai force poussière.

— Vous m'offririez de vivre au fond d'une mine avec vous que je serais heureuse!" dis-je dans un élan étourdi.

Etourdi est bien le mot, car, ne connaissant pas les hommes, j'aurais dû être en défiance, d'autant qu'il n'est pas dans les usages reçus, je le savais bien, d'écouter et de dire de tendres paroles dans l'ombre d'une chapelle en ruine.

A peine ma phrase se promenait-elle dans les airs que cet imbécile me prenait dans ses bras et me donnait la plus chaude des accolades, ce qui me jeta dans un émoi où la colère, et je ne sais quelle joie excessive, se mêlaient si bien que je perdais la tête.

"Je m'en vais!" criai-je rouge de confusion et sautant trois marches à la fois.

Il se jeta devant moi.

"Non, non, ne partez pas... Claude, je vous en prie!"

Je m'arrêta hésitante.

"Vraiment, dis-je d'un ton sévère, si l'homme n'est qu'un misérable chiffon, il faut le dire tout de suite..."

Mais je m'aperçus aussitôt que je n'avais pas le droit de parler, et que mon âme était passée, elle aussi, à l'état lamentable de chiffon, car, cédant aux supplications d'Hervé, je remontai les saints degrés et allai m'appuyer avec dignité à l'autel.

"Reprenons notre budget, Claude! me dit-il humblement.

— C'est sage... parlons sérieusement, répondis-je avec gravité. Ainsi vous avez cinq... Mais, à propos, dites-moi d'abord pourquoi vous aviez l'air si triste dans la journée?

— Parce que j'étais dans mes heures de doute, ma chère Claude. Parce que je me demandais si vraiment vous m'aimiez et si j'oserais vous dire tout mon amour. Je crois vraiment que je vous aime depuis toujours..."

J'allais répondre étourdiment:

"Comme moi!"

Mais, me défiant désormais de l'eau qui dort, je me dirigeai prudemment vers les mathématiques.

"Cinq mille francs, et quinze cents que j'ai en dot, total six mille cinq cents. Mais c'est énorme! m'écriai-je éblouie.

— J'ai peur que non...

— Alors que ne suis-je très riche pour que vous le deveniez! dis-je piteusement.

— Si vous étiez riche, Claude, je ne demanderais pas votre main.

— Il est certain, repris-je en soupirant, qu'il y a harmonie... si vos murs sont tombés, les nôtres sont sur le point d'en faire autant, et, une fois par terre, je voudrais bien savoir qui les relèvera... Bah! nous nous en tirerons parfaitement!"

Et lui montrant saint Coqueluchon, j'ajoutai:

"Si nous étions des saints, comme lui, je suis sûre que nous n'aurions même pas besoin de six mille francs pour vivre satisfaits.

— Brr!... me dit-il en frissonnant. S'il faut pour cela devenir un saint!...

— Oui.., ce serait bien ennuyeux!" dis-je avec conviction.

Au moment où je prononçais cette belle conclusion, le dernier bout de bougie expira, suivant en cela l'exemple du cierge qu'un coup de vent venait d'éteindre, et, en même temps, j'entendis ouvrir la porte double du salon qui communique avec la sacristie.

"On vient, murmurai-je! c'est Mme de Lines, sans doute; elle me cherche... ou bien, en rentrant, elle a été inquiété par les lumières. Sauvons-nous!"

Nous courûmes à la lourde porte qui ouvre sur la petite cour, et nous nous échappâmes comme d'affreux coupables.

Je reconduisis Hervé jusqu'à la barrière, en disant précipitamment:

"Demain, que votre père vienne faire la demande... et Dieu protège notre galère!"

Une seconde après, sans rencontrer personne, je volais à tâtons dans les escaliers aux voûtes basses et les grands corridors délabrés. Je me précipitai dans ma chambre, allumai une bougie et, un livre devant moi, j'attendis que les éventualités se produisissent.

L'horrible chose qu'une conscience troublée! Je pâlissais, rougissais, pâlissais de nouveau et, bien que je fusse en mesure d'affronter des explications sans me compromettre, je sentais qu'à la seule vue de Mme de Lins j'allais crier mon forfait.

Lorsque j'entendis son pas grave résonner sur les carreaux du corridor, mon âme fut livrée à toutes les furies, comme disaient jadis les héros de roman. Toutefois ces bonnes femmes ne me firent pas crier: Ciel et terre! très convaincue que je suis, d'ailleurs, qu'en maintes occurrences le ciel et la terre son affligés, l'un et l'autre, d'une surdité profonde; mais quand Mme de Lines parla à travers ma porte, j'ouvris trois fois la bouche sans pouvoir prononcer un mot. Que les dieux me préservent des eaux troubles, car je ne suis pas faite pour elles, et je plains de toute mon âme les grands coupables!

"Claude, es-tu là?... Est-ce que tu dors, Claude?

— C'est vous, madame? dis-je d'une voix enrouée.

— Mais oui, c'est moi... Je me demandais si tu n'étais pas encore avec Hervé, ce qui eût été inconvenant, car ta grand'mère est montée, je crois?

— Il est parti, répondis-je en reprenant un peu d'aplomb; et j'ai entendu grand'mère faire sa ronde habituelle pour voir s'il n'y avait pas quelque voleur caché dans les armoires et les tiroirs de la commode.

— Bien... Moi j'arrive de l'église où j'avais aperçu de la lumière; c'était un cierge et des bouts de bougie que des pèlerins avaient laissés. Mais le tout est éteint maintenant.

— Vraiment... c'est éteint? criai-je.

— Oui.. il n'y a aucun danger pour le feu. Dors bien!"

C'est ce que j'ai fait avec une tranquillité surprenante, malgré les troubles de ma conscience, et, lorsque je me suis levée de bonne heure, ce matin, pour avoir le temps de t'écrire mon récit avant l'arrivée du facteur, j'ai découvert que la vie avait singulièrement embelli depuis hier... La grande bataille se livrera aujourd'hui, mais je suis calme.

La vie sans beaucoup de superflu te paraît un désastre, et, dans tes encouragements, je sens, bien des réticences, ma chère amie. Il est certain que le fils du roi, quand il est allé chez les fées chercher l'aile de papillon et la goutte de rosée chers au poète, est mort d'inapition après avoir fait si plantureuse chère. Mais nous, nous aurons le papillon tout entier et des coupes débordantes de rosée.

Je suis une heureuse femme; embrasse-moi et ne gâte rien par tes remontrances.

VII

24 juillet.

Depuis hier, je ressemble considérablement à Ajax exterminant dans sa colère tout un troupeau de moutons qu'il a pris pour une légion d'ennemis. Par le ciel, Yvonne, je comprends dorénavant les fureurs aveugles! bien que je trouve Ajax extraordinairement ridicule. Encore s'il avait eu d'aussi bonnes raisons que moi-même de livrer son âme aux passions désastatrices...

Je venais de donner ma lettre au facteur, et j'allais me retirer dans ma chambre afin de puiser, dans la méditation, des forces pour la lutte, quand je fus distraite de cette idée par l'arrivée de maîtresse Jamin.

Elle avait l'air réjoui de quelqu'un qui vient d'assister à l'enterrement de toute sa famille, et, bien qu'en certains moments la famille soit très désagréable, on n'aime pas généralement l'ensevelir en masse.

"Je voudrais parler à Mme Azay et à Mme de Lines, me dit-elle avec consternation.

— Grand'mère est dans le grenier, et Mme de Lines dans la cave", répondis-je.

C'était l'exacte vérité, ces dames ayant découvert la veille que l'ordre pourait n'être pas le principe dominant de la maison. Alors il a été convenu que grand'mère commencerait par un bout, ma cousine par un autre, et qu'on se rejoindrait au milieu, ce qui arrivera peut-être dans quelque vingt ans.

Il est probable, en effet, que Mme de Lines, au lieu de regarder si les barriques avaient besoin d'être "rebattues", est sortie de la cave avec une méditation en poche sur le danger de l'amour du vin; mais les événements tragiques de la journée ont changé le cours de ses idées.

(A suivre)